

La création de deux partis est envisagée

Si on en croit des déclarations faites récemment par l'abbé Hubert Falardeau d'une part et M. James Doherty d'autre part, deux nouveaux partis politiques pourraient naître prochainement au Québec.

Dans une entrevue accordée à des journalistes, l'abbé Falardeau, candidat indépendant défilant aux dernières élections dans Montréal-Laurier, a déclaré que ce parti politique parlerait au nom des pauvres que les partis traditionnels n'ont jamais représentés.

L'abbé Falardeau, auquel l'archevêché avait accordé un congé sans solde pour la durée de la période électorale, et qui n'a pas encore été réintégré dans ses fonctions sacerdotales, a déclaré que ce parti politique parlerait au nom des pauvres que les partis traditionnels n'ont jamais représentés.

L'abbé Falardeau a été défilant dans Montréal-Laurier par le libéral Fernand Leblanc. Connus comme le prêtre des pauvres, il avait abandonné ses fonctions sacerdotales pour la durée de la campagne à la demande expresse de l'archevêché.

Dans les quartiers pauvres de Montréal on ferait à l'heure actuelle circuler une pétition dont le but est de demander la réinstallation du prêtre afin de lui permettre de poursuivre son travail d'animation sociale dans les milieux ouvriers.

Le parti libéral unifié

Pendant ce temps, un organisateur qui prétend avoir travaillé pour M. Eric Kierans aussi bien que pour M. C. D. Howe, annonçait la création d'un autre parti politique qui réunirait des libéraux provinciaux déçus de la politique de M. Jean Lesage et en général des anti-séparatistes à tous crans.

Il s'agit de M. James Doherty qui se serait acquis l'appui du docteur Alexandre Ménard, président d'un mouvement pour l'unité nationale qui a pour nom "Les Vigilants du Canada".

Les deux hommes ont laissé entendre que le nom du chef du parti serait rendu public la semaine prochaine et qu'il s'agit d'un personnage éminent.

Dénouant le crypto-séparatisme qui survit au sein des deux grands partis provinciaux, M. Doherty souhaite que le Parti libéral unifié travaille main dans la main avec les libéraux de M. Pierre Elliott Trudeau.

"Nous voulons a-t-il dit, donner aux libéraux du Québec une option, une vraie option, sous forme d'un parti qui oeuvrerait pour l'unité du Québec au sein d'un Canada uni".

Quant à M. Ménard, il a précisé que la décision de former un nouveau parti politique avait été prise la veille des dernières élections générales. "On ne peut combattre les politiciens sans faire de la politique, a-t-il dit. Nous avons donc conclu qu'il nous serait difficile d'agir contre les séparatistes qui présenteraient des candidats aux élections, si nous ne sommes pas nous-mêmes dans la course".

Le groupe des Vigilants a été formé l'automne dernier et M. Ménard prétend qu'il compte déjà 65.000 sympathisants.

M. Doherty estime que le Parti libéral unifié sera en mesure de présenter des candidats dans tous les comtés du Québec des prochaines élections provinciales.

Quant au parti à la création duquel l'abbé Falardeau entend participer, il serait mis sur pied à l'automne.

Paul Martin:

Avec Couve, les relations vont s'améliorer

OTTAWA (d'après PC) — Le sénateur Paul Martin estime que l'accession de M. Maurice Couve de Murville au poste de premier ministre de la France peut entraîner une amélioration des relations entre le Canada et la République française.

C'est ce qu'il a laissé entendre hier à Ottawa en faisant l'éloge de M. Couve de Murville.

Les deux hommes se connaissent très bien, l'ancien ministre des affaires étrangères de France ayant visité le Canada quatre fois depuis 1963 et M. Martin lui ayant également rendu visite à plusieurs reprises en France.

M. Martin qui a toujours tiré quelque orgueil de ses excellentes relations avec M. Couve de Murville a également rencontré ce dernier lors de rencontres multilatérales de pays alliés.

L'ancien ministre des affaires étrangères du Canada a indiqué que M. Couve de Murville connaît très bien le régime politique de notre pays et que sa compréhension de la pratique politique canadienne est telle qu'elle ne peut qu'entraîner de meilleures relations entre la France et le Canada.

Puis, parlant de politique intérieure, M. Martin qui est devenu en avril le leader du gouvernement au Sénat, a revendiqué un rôle plus important pour cet organisme. "Je n'ai pas accepté la tâche qu'on m'a confiée au Sénat dans le simple but d'en assurer la liquidation" a-t-il dit en souhaitant que le Sénat du Canada ait un jour des fonctions semblables à celles qu'on confie aux sénateurs américains.



M. Jacob Finkelman, président du conseil des relations du travail de la Fonction publique brandit le rapport préparé par le comité de conciliation en vue de régler le conflit entre les employés des postes et le gouvernement. Prés de lui, le président du comité, le professeur André Desgagné de l'université de Laval. (Téléphoto PC)

Malgré l'annonce du départ des troupes russes

La crise persiste entre Prague et Moscou: la Pravda sert aux Tchèques un avertissement et évoque Budapest

Même si la publication d'un communiqué officiel annonçant que le départ des troupes soviétiques de Tchécoslovaquie (où elles étaient venues participer à des manœuvres militaires du Pacte de Varsovie) commencerait samedi 13 a provoqué un certain soulagement dans l'opinion publique, la tension n'en reste pas moins très vive.

D'un côté, en effet, la Pravda, organe officiel du P. C. soviétique, a publié un article qui est une véritable mise en demeure au gouvernement de Prague, auquel la presse tchèque a réagi avec une vigueur également inhabituelle. D'autre part, il appert que les pressions s'intensifient sur les dirigeants tchécoslovaques pour qu'ils "fassent taire les éléments contre-révolutionnaires", pressions de Moscou qui restent implicitement appuyées par la présence de troupes dont le départ ne sera que progressif, et même si, selon des porte-parole du ministère de la défense de Prague, le nombre et l'équipement de ces troupes "ne sauraient constituer une menace".

C'était des troupes soviétiques

BRATISLAVA, (AFP) — Un communiqué commun mettant fin officiellement aux manœuvres des forces du pacte de Varsovie qui se sont déroulées en Tchécoslovaquie du 20 au 30 juin, a été publié hier soir.

Le général Dzur, ministre de la défense, a confirmé que les premiers départs des troupes étrangères s'effectueraient à compter du 13 juillet. Mais ces départs, nécessitant l'utilisation de matériel spécialisé, notamment de wagons particuliers, pourraient s'échelonner sur quelques jours.

France: par 356 voix contre 105

Chaban-Delmas est réélu président de l'Assemblée-Couve de Murville achève de former son gouvernement

PARIS (AFP) — M. Jacques Chaban-Delmas, 53 ans, député-maire gaulliste de Bordeaux, qui présidait l'Assemblée nationale, sans interruption depuis dix ans, a été réélu jeudi après-midi par 356 voix sur 472 votants, ses deux adversaires de l'opposition de gauche n'obtenant à eux deux, que 105 suffrages.

M. Chaban-Delmas, a été confirmé pour la quatrième fois dans ses fonctions présidentielles pour la durée de la législature, c'est-à-dire cinq ans.

Alors qu'en 1967, ne disposant que d'une majorité réduite, il avait été réélu de justesse face au candidat unique de l'Assemblée de la gauche, M. Gaston Defferre, cette fois-ci le président a bénéficié à la fois des voix de la quasi-totalité des deux groupes majoritaires: gaullistes orthodoxes et indépendants et de la division des partis de l'opposition, qui ont présenté deux candidats, l'un appartenant à la gauche non-

communiste et le second représentant le parti communiste.

Pour cette séance inaugurale, le Palais Bourbon a connu l'atmosphère des grandes premières parlementaires.

Les applaudissements qui ont salué la proclamation de l'élection de M. Chaban-Delmas ont souligné, s'il était besoin, l'ampleur de la majorité gaulliste issue des dernières élections générales.

La séance de rentrée, qui ne comportait aucune discussion, ne pouvait pas laisser de place à l'imprévu. Mais à la curiosité que suscitent généralement les débuts d'une nouvelle Assemblée s'est ajouté, dans les couloirs, l'intérêt d'une situation politique exceptionnelle créée par l'importance numérique des deux groupes de la majorité et, également, par le départ de M. Georges Pompidou et de son remplacement par M. Maurice Couve de Murville.

Pour la première fois, M.

Grèce: dépôt du projet de constitution

Le pays se prononcera en septembre sur un texte qui retire au roi tous pouvoirs et amoindrit le Parlement

Le projet de constitution publié hier par le gouvernement Papadopoulos et qui sera soumis le 29 septembre prochain au référendum populaire, apporte d'importantes limitations aux pouvoirs du roi et de la chambre, restreint les libertés individuelles, renforce l'exécutif et laisse au gouvernement actuel un pouvoir discrétionnaire quant à la date de l'entrée en vigueur de la nouvelle constitution, soit dans son ensemble soit par étapes progressives.

Si le roi demeure dans le projet gouvernemental, comme

dans l'ancienne constitution, "le chef suprême de l'état" des limites étroites sont maintenant apportées à l'exercice de ses pouvoirs; la création d'un "Conseil de la nation" qui remplace le conseil de la couronne en est l'exemple le plus frappant. Alors que le conseil de la Couronne, institution traditionnelle qui ne figurait pas dans la constitution, pouvait être convoqué à la volonté du roi, le "Conseil de la nation" nouvellement créé est institué, et le roi est obligé de le convoquer et d'accepter

Voir page 6: Le pays

Débrayage prévu des postiers:

Ottawa envoie sans délai les chèques de sécurité sociale

Tout est en place pour le déclenchement de la grève des postes. L'arrêt de travail est prévu dès les premières heures de mardi prochain. C'est ce qui ressort à Ottawa, après la publication du rapport des trois conciliateurs, chargés de trouver une issue au litige qui confronte les employés des postes et le gouvernement.

Selon les dirigeants syndicaux, il apparaît que le document qui comporte quatre pages de préambule et quarante-cinq recommandations et observations ne touche pas le problème de hausse de salaires et ne traite que des conditions de travail.

La paralysie probable de tous les services postaux au Canada a forcé le gouvernement à avancer l'envoi des chèques de pensions et d'allocations familiales aux ayants-droits.

L'envoi des prestations à 1.400.000 personnes âgées a déjà débuté, annonce-t-on, ainsi que celles destinées à 2.900.000 familles au bénéfice de près de 7 millions de jeunes Canadiens.

Le ministère de la Santé a toutefois averti les bénéficiaires qui s'ils recevaient les chèques à l'avance, ils ne pourraient pas être échangés en espèces sonnantes avant la date indiquée.

Une autre grève handicapait

déjà l'économie nationale: celle de la voie maritime du Saint-Laurent.

A cet égard, M. H. M. Griffith, président de la Steel Company a adressé un télégramme au premier ministre Trudeau pour souligner les dangers que l'arrêt de la navigation sur la voie d'eau fait courir à l'industrie de la sidérurgie. "La totalité de la houille et 90 pour cent du minerai nécessaires à nos hauts-fourneaux, précise le câble, sont transportés par les canaux et les lacs. Si la grève se poursuit, les stocks nécessaires à la production d'acier seront épuisés et nous ne pourrions maintenir l'hiver prochain notre production ni donner du travail à nos ouvriers".

M. Griffith recommande également au gouvernement de s'opposer aux demandes des syndicats en grève de la voie maritime et de prendre les mesures législatives permettant la réouverture de la voie maritime.

M. Trudeau avait affirmé plus tôt que son gouvernement n'avait pas l'intention de s'immiscer pour l'instant dans ce conflit, estimant que le pouvoir exécutif ne doit pas intervenir dans le système des négociations collectives.

Le chef du gouvernement répondait à un télégramme que lui a adressé le conseil du

port de Montréal. Il a également été saisi d'une demande de la Dominion Marine Association suggérant, afin de remettre en marche les écluses, de remplacer le personnel en grève par des membres de la force armée. Un porte-parole du bureau du premier ministre a souligné que cette suggestion allait être étudiée.

Enfin, l'association internationale des ports des grands lacs a demandé aux sénateurs américains du Centre-Nord des Etats-Unis d'inviter le secrétaire d'Etat Dean Rusk à faire des représentations auprès du gouvernement canadien pour mettre fin à la grève.

La Compagnie des Jeunes Canadiens est-elle mise en tutelle au Québec?

La Compagnie des Jeunes Canadiens vient de décider de procéder à une évaluation des fonctions d'administration et d'information de son bureau de Montréal.

Ce travail se déroulera en même temps qu'une évaluation de ses activités sur le terrain et entre-temps le bureau de Montréal de la Compagnie sera dans une sorte de tutelle, les requêtes administratives et les demandes de renseignements étant traitées par le bureau central.

En outre, le personnel des anciens programmes de la Compagnie au Québec sera regroupé dans une équipe mobile de soutien des programmes qui relèvera elle aussi du directeur suppléant de la CJCM, Stewart Goodings.

Des informations recueillies hier dans les milieux proches de la Compagnie indiquent que ces changements sont nécessaires par la période de transition et de malaise que traverse la Compagnie au Québec. Malaise qui est illustré durant la campagne électorale par la démission de l'ancien directeur québécois de la Compagnie M. Martin Béliveau. Transition, parce que la Compagnie indique que son personnel est passé en très peu de temps de 10 volontaires à 95 comme c'est le cas maintenant.

Les décisions de la Compagnie des Jeunes Canadiens sont également suite à une enquête tenue récemment au sein de l'administration du bureau québécois. On se serait alors rendu compte que la Compagnie faisait face au Québec à des difficultés de programme et à des difficultés d'ordre administratif.

L'évaluation des programmes est une procédure normale, selon la Compagnie, lorsque les volontaires ont suivi un plan de travail durant plusieurs mois et que leurs connaissances du milieu leur permettent de faire le point.

La Compagnie est plus discrète sur les difficultés d'ordre administratif. "Du point de vue administratif, a-t-on déclaré hier, la démission de Martin Béliveau a posé des difficultés car le bureau central a assumé partiellement la responsabilité des décisions concernant le Québec. Nous sommes satisfaits de la manière dont les volontaires au Québec ont poursuivi leur tâche depuis la démission de M. Béliveau. Ils manifestent un intérêt profond pour leur travail. Les changements que nous sommes en train d'opérer serviront à renforcer le travail de bonne qualité sur le terrain et à mettre un terme au travail inefficace et de mauvaise qualité".

Pour faciliter l'évaluation des programmes et la réorganisation de la Compagnie, celle-ci a décidé de regrouper ses programmes au Québec en trois sections. Chaque nouveau groupe correspond à un domaine spécifique d'activités: dépannage, conseils budgétaires et éducation budgétaire dans les régions de Montréal de Joliette et du Lac Saint-Jean, développement communautaire et animation sociale dans la région Métropolitaine et dans des villes comme Granby et Trois-Rivières, et rénovation urbaine et animation sociale dans la région de Montréal.

L'intégration du personnel des anciens programmes et la constitution d'une équipe mobile de soutien des programmes doivent être complétées la semaine prochaine.

68 p.c. des élèves francophones ont réussi en 11e et 12e années

Le ministère de l'éducation vient d'annoncer que 68 p.c. des candidats français aux examens de 11e et 12e années ont obtenu leur certificat à la session de juin 1968.

Environ 130.000 élèves français et anglais étaient inscrits à différentes épreuves, dont la plupart en vue de l'obtention du certificat, alors que les autres, dont plusieurs de 10e année, étaient inscrits à quelques matières seulement.

Les résultats, imprimés électroniquement à un rythme de 6.000 à l'heure, sont expédiés aux élèves par l'entremise des bureaux régionaux et des commissions scolaires régionales.

L'opération de correction des épreuves et de compilation des résultats ayant été rapide cette année, les élèves peuvent se préparer à leurs examens de reprise pour le mois d'août.

Les méthodes de collection des données de base étant différentes pour les anglophones, les résultats des examens pour ces élèves seront publiés un peu plus tard, précise un communiqué de l'Office d'information et de publicité du Québec. Les examens de reprise pour les anglophones n'auront lieu qu'à la mi-août.

Avec les opérations mécanographiques, les élèves bénéficieront d'avantages qu'ils ne connaissaient pas auparavant. Ainsi, soutient le ministère, les erreurs de calculs sont complètement éliminées. De plus, une évaluation provinciale de la valeur des examens subis par tous les élèves peut être réalisée.

Le ministère de l'éducation applique aux examens de 1968 de nouvelles exigences pour l'obtention du certificat de fin d'études secondaires. Ces normes concernent les candidats du niveau de 11e et 12e années des écoles françaises, cours de métiers et cours de métiers intensifs inclus.

Selon le nouveau mode d'attribution des certificats, les candidats qui ont conservé 60 p.c. dans huit épreuves, dont deux épreuves en langue maternelle (sauf pour les élèves des cours de métiers qui n'ont qu'une épreuve en langue maternelle) et une épreuve en langue seconde, ont obtenu cette année leur certificat. Ce règlement n'est pas rétroactif à l'année dernière, c'est-à-dire que les candidats au certificat de juin 1967, qui devaient reprendre des épreuves cette année pour compléter leur dossier, sont

jugés selon les normes d'attribution des certificats en vigueur en 1967.

Lors de la réception de son bulletin, le candidat qui veut se prévaloir de son droit de reprise doit d'abord s'assurer qu'il a réussi dans toutes les matières obligatoires que sont les deux examens de langue maternelle et l'examen de langue seconde (au cours commercial, le succès en anglais 10 ou anglais 11 suffit). Pour atteindre le nombre nécessaire d'épreuves à réussir, est huit, l'élève doit d'abord reprendre ses échecs dans les matières obligatoires et peut ensuite choisir parmi les autres examens qui lui sont offerts à l'intérieur de l'option qu'il a prise.

Les élèves qui veulent augmenter leurs notes, bien qu'ils aient obtenu le certificat, peuvent se présenter à des épreuves. Cependant, à la session du mois d'août, les candidats ne peuvent ni se présenter à plus de trois reprises, ni changer de cours ou d'option.

Les élèves qui devront se présenter aux séances de reprise d'examen sont priés d'inscrire le plus rapidement possible puisque ces examens débuteront le premier août.

Reprise du Festival d'été de Montréal

La Place des Arts paiera à l'Union des artistes les droits que M. Gesser refusait de lui verser

par Michel Roy

L'imprésario Samuel Gesser et le président de la Régie de la Place des Arts, M. François Mercier, ont annoncé hier la reprise "quasi totale" du Festival international d'été de Montréal. M. Gesser avait contremandé au début de la semaine les 15 spectacles et 175 représentations prévues pour juillet et août dans les salles de la Place parce qu'il refusait de payer à l'Union des artistes les droits exigés par le syndicat à l'égard des artistes étrangers, soit \$2.700 sur un budget total d'environ \$1.5 million.

M. Mercier a fait savoir au cours d'une conférence de presse que la Régie de la Place des Arts paiera les droits à l'Union des artistes. Il faut y voir, non pas un précédent, mais un "cas d'espèce" qui ne vaut que pour ce festival d'été. C'était la condition posée par M. Gesser pour reprendre le Festival, a-t-il dit.

L'entente intervenue en 1964 entre l'Union des artistes et la Place des Arts oblige la Régie à respecter et à faire respecter la convention mais n'entraîne pas l'obligation pour la Régie d'assumer le paiement des permis exigés par l'Union. Il a quand même été décidé, pour cette fois, de les payer.

Trois raisons ont motivé cette décision: 1) la Place des Arts a tenu compte de l'intérêt public de Montréal et de la qualité des spectacles offerts; 2) elle a tenu compte de son personnel qui aurait été en chômage si le Festival avait été contremandé; 3) elle a tenu compte des artistes en particulier des comédiens qui jouent dans "Monica la Mitraile", dont les intérêts professionnels et matériels auraient pu être lésés par suite de la suppression du Festival.

Tous les spectacles sont maintenant à l'affiche sauf les suivants: "Rosaldina", production du Festival de Vancouver; "Fiesta Mexicana", spectacle de danses mexicaines avec 45 artistes; et Les Grands Ballets canadiens. La troupe mexicaine, prévue au début de la semaine de la suppression du Festival, n'a pu prendre les dispositions nécessaires pour rétablir l'engagement déjà annulé. La direction des Grands Ballets — qui devait présenter deux nouvelles productions et six nouveaux ballets — estime que les délais sont trop courts pour offrir le spectacle annoncé et elle ne croit pas possible de réunir les 18.000 personnes sans lesquelles son entreprise ne serait pas rentable.

Voir page 6: La Place

Premier trimestre: recettes fiscales de \$5.656 millions

OTTAWA (PC) — Le total des recettes fiscales de tous les gouvernements du Canada — fédéral, provincial et municipal — a atteint le chiffre de \$5.636 millions au cours du premier trimestre de l'année 1968, soit 11 p.c. de plus que pour la période correspondante de l'année dernière.

Le Bureau fédéral de la statistique BFS qui rapporte ces chiffres, ajoute qu'à ce taux, le total des recettes fiscales et autres devrait atteindre cette année \$23,008 millions contre \$21,326 millions l'an dernier, soit une augmentation de près de 8 p.c.

Les recettes combinées de tous les gouvernements représentent plus de 35 p.c. de tous les services et marchandises produits dans le pays. Au cours du premier trimestre 1968, le produit national brut était estimé par les BFS comme devant atteindre le taux annuel de \$64,828 millions.

M. Dalton Camp serait candidat au Nouveau-Brunswick

HALIFAX (PC) — Le Chronicle-Herald déclare dans un article exclusif d'Ottawa que M. Dalton Camp, président de l'Association nationale du parti progressiste conservateur, étudie les possibilités d'obtenir un siège au Parlement, dans une circonscription du Nouveau-Brunswick.

Advenant un échec de sa part, ajoute le journal, il pourrait briguer les suffrages pour y obtenir le leadership de son parti au Nouveau-Brunswick, lors d'un congrès prévu pour cette année. M. Richard Ratfield a occupé le poste de leader depuis la défaite de Charles Van Horne, en octobre dernier.

M. Camp a été défait par un candidat libéral dans le comté de Don Valley, de Toronto, aux élections fédérales du 25 juin.

La démission de M. J. Chester MacRae — PC-York-Sunbury — a été suggérée, dans le but de préparer la voie à l'entrée de M. Camp dans une élection partielle. Mais on dit que M. MacRae n'est pas désireux d'abandonner son siège.

M. Diefenbaker en Ecosse

M. John Diefenbaker a entrepris un voyage sentimental en Ecosse, mercredi soir, et en partant il a décoché une dernière flèche à M. Pierre Elliott Trudeau et il a promis de s'acheter un kilt. "Cela m'ira très bien", dit l'ancien premier ministre à un petit groupe d'amis venus le conduire à l'aéroport, avec son épouse.

M. Diefenbaker a également promis de surveiller de près les activités de M. Trudeau "pendant qu'il garde ses élèves bien alignés".

L'ancien chef tory avait, auparavant, accusé le premier ministre de traiter ses ministres comme des petits garçons, en demandant au cabinet de garder le secret.

Attentat contre un ancien député libéral à Ottawa

OTTAWA (PC) — L'ancien député libéral, M. Hermann Laverdière a été l'objet, mercredi soir, d'une agression sur la colline du Parlement par quatre individus qui l'ont blessé à la jambe droite et lui ont fracturé une côte. Il se trouve actuellement en traitement dans un hôpital.

M. Laverdière, 41 ans, qui ne s'était pas présenté aux élections du 25 juin, venait de mettre de l'ordre dans son bureau au parlement.

A la sortie, il entendit un appel au secours et se dirigea immédiatement vers les escaliers dans une zone boisée. Il se sentit aussitôt empoigné du dos et traîné au bas des escaliers. Deux hommes, dit-il à la police, l'un parlant anglais et l'autre parlant français, le mirent à terre et furent rejoints par deux autres. Ils lui enlevèrent les \$250 qu'il avait dans ses poches, une montre-bracelet de \$60 et une bague de \$18.

Ils lui ordonnèrent de garder le visage contre terre pendant encore 2 minutes, autrement "nous l'aurons".

Quand il se fut relevé après l'incident, il se rendit à son hôtel, proche du parlement et ce n'est que là qu'il réalisa l'ampleur de ses blessures.

Il constata qu'il avait été poignardé à la jambe droite. Arrivé à l'hôpital on devait révéler, de plus, une côte fracturée, et quelques entailles.

M. Laverdière, professeur à St-Lazare, Qué., avait été élu au parlement en 1963 et réélu en 1965. Il représentait la circonscription québécoise de Bellechasse. A la veille des récentes élections fédérales, il avait décidé de ne pas se représenter.

Les recettes du premier trimestre de cette année représentent une moyenne de \$1,115.27 par tête d'habitant, homme, femme et enfant, ayant un travail productif ou pas, soit \$62.24 de plus que l'année dernière, par personne.

En prenant pour base les recettes des trois premiers mois, le gouvernement fédéral

aura reçu, au terme de l'année, un total de \$9,136 millions, après déduction des versements du gouvernement fédéral aux gouvernements provinciaux et municipaux.

A quatre contre trois

Avec ces versements, les recettes annuelles des provinces et des municipalités to-

talisent \$12,932 millions. Ce qui revient à dire que les provinces et les municipalités dépensent ou investissent \$4 pour chaque \$3 dont dispose le gouvernement fédéral. C'est là un facteur important pour les efforts que le gouvernement fédéral déploie en vue d'équilibrer l'économie.

En plus des recettes de ces trois niveaux de gouverne-

ment, le rapport du BFS signale que le Plan de pension du Canada reçoit \$700 millions par année et le Plan de pension du Québec \$240, millions. Ces fonds sont à la disposition des gouvernements qui peuvent s'en servir, mais ils versent alors des intérêts sur ces sommes qui figurent à nouveau dans les comptes comme recettes d'investissement.

Les EU s'inquiètent du passé de M. Trudeau

WASHINGTON (PA) — Des accusations contre le passé du premier ministre Pierre Elliott Trudeau, similaires à celles qui ont été portées au cours de la récente campagne électorale, par tous les partis politiques, ont été enregistrées dans les dossiers du Congrès.

Le représentant John R. Ra-

rick, de la Louisiane, disant que l'élection de M. Trudeau a "incité beaucoup d'Américains à fouiller son passé", a fait connaître un article par le Canadian Intelligence Service de Flesheron Ontario, tel que publié par le South Africa Observer, ainsi qu'une émission récente par le révérend S.J. Lyons.

M. Rarick, démocrate de droite dans le sud des Etats-Unis, a déclaré en présentant cette "documentation intéressante" que la victoire de M. Trudeau a incité beaucoup d'Américains à "se demander ce qu'on peut attendre du nouveau leadership chez nos voisins du nord".

POUR LE RETRAITÉ...

Possédez-vous l'expérience du public préférentiellement dans la vente? Avez-vous besoin de revenus?

Postez photo et curriculum vitae à:

**Case 904
Le Devoir**

PROGRAMMEUR 360/20 demandé

Expérience dans la programmation nécessaire (2 à 4 ans). Communiquer avec La Prévoyance Compagnie d'Assurances 842-4251 — poste 201

ÉTUDIANT EN ACTUARIAT

CASTONGUAY, LEMAY, GRAVELINE, POULIOT, GUÉRARD ET ASSOCIÉS INC.

Actuaires-conseils
Suite 923, Tour de la Bourse,
Place Victoria

recherchent

un étudiant qui a préparé les premiers examens de la Société des Actuaires, et qui est intéressé à utiliser les ordinateurs électroniques dans la solution des problèmes d'actuariat. La connaissance du FORTRAN ou autre langage avancé est un atout.

Toute demande sera traitée avec la discrétion requise et le salaire établi selon les qualifications du candidat.

Soumettre votre "curriculum vitae" par écrit.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE FORT-COULONGE

Demande

Un Administrateur Pédagogique:
pour les écoles du comté de PONTIAC

FONCTIONS:

Faire la supervision pédagogique dans les 14 commissions scolaires qui ont adhéré à un projet commun pour établir ce service. Ce poste conduira à celui de directeur général des écoles, une fois complète le regroupement de ces commissions scolaires en une seule.

QUALIFICATIONS:

Brevet bilingue d'enseignement; connaissance approfondie du milieu scolaire élémentaire; qualités évidentes d'organisateur, jugement sûr, facilité d'adaptation; un diplôme en administration scolaire serait un avantage.

SALAIRE:

Selon expérience et qualifications.

Alfred Rose, sec.-trés.,
Commission Scolaire de
Fort-Coulonge,
Fort-Coulonge, Qué.

ASSURANCE-VIE

Une Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie en pleine expansion et dont le Siège Social est situé à Montréal recherche un candidat capable d'assumer un rôle important dans son Service des Agences.

Travail:

- Administration et Secrétariat des ventes;
- Il aura également la responsabilité de la formation de la force de vente.

Candidat désiré:

Le candidat doit être âgé entre 25 et 35 ans; détenir un diplôme universitaire en Commerce de préférence; être C.L.U. ou à compléter ce cours.

Si vous êtes intéressé à vous joindre à une équipe dynamique, êtes prêt à assumer des responsabilités et possédez les qualifications requises, écrivez à

**Case 895,
Le Devoir,
Montréal, P.Q.**

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LA VERENDRYE

DEMANDE DE NOUVEAU
Pour l'année scolaire 68-69

RESPONSABLE RÉGIONAL DE L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

Fonctions:

Organiser et superviser certains services scolaires, locaux, horaires, matériel, équipement, etc... Analyser les réquisitions et évaluer des demandes. Prévoir, préparer et contrôler services, statistiques, cahier des charges, etc...

ADJOINT AU RESPONSABLE RÉGIONAL DES PROGRAMMES ET EXAMENS

Fonctions:

Aider à organiser, prévoir, contrôler et coordonner tous les enseignements du niveau secondaire. Superviser les coordonnateurs de matières sous l'autorité du responsable régional.

DIRECTEUR DE L'ÉDUCATION PERMANENTE — EXIGENCES —

Étude et expérience pédagogique et administratives au-dessus de la moyenne. Certaines qualités personnelles sont très importantes.

Toute postulation sera considérée jusqu'au 24 juillet 1968

Tél.: 824-9688

Directeur Général des Écoles
528 Avenue Centrale,
C.P. 967, VAL D'OR, Qué.

HÔPITAL LA PROVIDENCE

recherche

- Une diététiste en diétothérapie
- Deux Technologistes Médicales.

Salaire selon expérience.

Communiquer avec:

Le Bureau du Personnel,
Hôpital La Providence,
Magog, P.Q.
Tél. 843-3381.

MÉDECINS

(licenciés au Québec)

\$10,000. - \$20,000.

Travail de Clinique
9h. A.M. à 5h. P.M.
5 jours par semaine

Rhumatologie
Gériatrie
Métabolisme

Faire parvenir curriculum vitae à:

Case 894,
Le Devoir,
Montréal, P.Q.
ou téléphoner à Montréal 931-5387

INSTITUT ALBERT PRÉVOST

demande

UNE DIRECTRICE POUR SERVICE D'ERGOTHERAPIE

Diplômée en ergothérapie avec 2 ans d'expérience dans le milieu psychiatrique.

Faire parvenir "curriculum vitae" au:

Directeur du personnel,
Institut Albert Prévost,
6555 ouest, boul. Gouin,
Montréal, 9, P.Q.

DIRECTEUR OU DIRECTRICE DU NURSING DEMANDÉ

Le Sanatorium Ross de Gaspé, hôpital à fonctions multiples où d'importants développements qui concernent la psychiatrie sont en voie de réalisation, est à la recherche d'une Directrice ou d'un Directeur du Nursing.

QUALIFICATIONS REQUISES

BACHELIER EN NURSING -
POST-SCOLAIRE EN PSYCHIATRIE -
EXPÉRIENCE DANS LE DOMAINE HOSPITALIER -

TRAITEMENTS:

Selon l'importance du poste et les titres et qualifications du candidat dans le cadre de la politique salariale du Ministère de la Santé.

Les offres de service seront acceptées jusqu'au 20 juillet 1968 et doivent être adressées comme suit:

DIRECTEUR GÉNÉRAL,
Sanatorium Ross de Gaspé,
C.P. 800,
GASPÉ, Qué.

OFFRE D'EMPLOI LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'YAMASKA

offre des emplois aux postes suivants:

- 1- Direction de l'école secondaire Fadette, située dans la ville de Saint-Hyacinthe. (850 élèves du 2ième cycle)
- 2- Direction de l'école secondaire Mercier, située dans la ville de Saint-Hyacinthe. (515 filles du 1er cycle)
- 3- Direction de l'école secondaire Saint-Mathieu, située dans la ville de Beloeil. (470 élèves des 1er et 2ième cycles)

Exigences minimum:

Brevet "A" ou Bac des Arts et Brevet d'enseignement.

Expérience:

Huit (8) ans d'enseignement dont quatre (4) au cours secondaire.

Études en administration scolaire.

Les candidats devront faire parvenir leur demande par lettre, accompagnée d'un curriculum vitae, avant le 19 juillet 1968, à l'adresse suivante:

M. Maurice Auger
Directeur Général
Commission Scolaire Régionale de l'Yamaska
1525, rue Girouard
Saint-Hyacinthe, Qué.

ASSURANCE-VIE COLLECTIVE

REPRÉSENTANT

L'Assurance-Vie Desjardins invite les personnes qui croient posséder les qualifications requises pour la fonction décrite ci-dessous à poser leur candidature en adressant des notes biographiques à:

Le Surintendant de l'assurance collective,
L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS,
Avenue des Commandeurs,
Lévis, Qué.

Territoire:

Montréal et municipalités de la Rive Sud.

Fonctions:

Aider les représentants d'assurance-vie individuelle et les courtiers dans la préparation, l'établissement, la vente et le service des régimes d'assurance collective de la Compagnie.

Qualifications:

Expérience dans la vente; préférence accordée au candidat ayant de l'expérience en assurance-vie et, particulièrement, en assurance collective.

Études: 12ième année ou l'équivalent.

Age: moins de 45 ans.

Conditions:

Salaire et commissions.

Avantage de sécurité sociale.

Discrétion assurée aux candidats.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

GRADE I COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME

A OTTAWA

\$8,936. - \$10,436.00

La Commission des Droits de l'Homme de la Province de l'Ontario possède un poste vacant et immédiat pour un candidat qui devra s'occuper de l'administration et de la mise en vigueur du Code des Droits de l'Homme dans une région assignée.

Le candidat choisi verra à promouvoir les plans et les objectifs de la Commission au moyen de consultation, des recherches et de l'éducation. Il travaillera très étroitement avec les groupes sociaux et les organismes, dans le but de développer des programmes sociaux et secondaires aussi des projets de recherches dirigés par la Commission.

QUALIFICATIONS: Être diplômé d'une université très bien reconnue, de préférence en sciences sociales. La facilité de converser en français et en anglais est essentielle. Doit avoir au moins 3 années d'expérience avec une entreprise se rapportant aux problèmes culturels, raciaux et sociaux. Être apte à créer un travail efficace avec les groupes et les organismes apparentés. Facilité d'expression aussi bien verbalement que par correspondance. Être disposé à travailler à des heures brisées et à voyager beaucoup.

Echelle de salaire conforme, fonds de pension avantageux et bénéfices marginaux.

Les candidats qui veulent se présenter pour un examen et une entrevue ne seront pas dédommages de leurs dépenses personnelles.

Faire parvenir toute demande, en mentionnant le numéro du concours L.H.R. 5/68 à:

Bureau du personnel,
Ministère du Travail de l'Ontario,
8 rue York, Toronto 1, Ontario.

Le concours se terminera le 26 juillet, 1968.

SURINTENDANT DE LA PRODUCTION

LE POSTE

Une compagnie produisant des ferro-alliages désire retenir les services d'un homme capable de planifier, diriger et surveiller le nettoyage, le triage, le concassage, le broyage, l'emballage et l'expédition de ses produits. Se rapportant au gérant de l'usine, le candidat choisi jouera un rôle important dans la coordination et le contrôle d'une grande partie de la fabrication des produits de la compagnie.

LE CANDIDAT

Un diplômé en génie chimique, mécanique ou métallurgique, dans la trentaine, avec expérience dans le domaine de la production et recevant actuellement un salaire d'environ \$11,000. Il devra posséder le potentiel nécessaire pour progresser au sein de la compagnie et le désir d'assumer de plus grandes responsabilités.

Faites parvenir votre résumé confidentiellement à:

Chromium Mining & Smelting Corporation, Limited,
Département du personnel,
3720 Place Victoria,
Montréal 3, Qué.
Téléphone: 866-5344

CEGEP DU VIEUX MONTRÉAL OFFRE D'EMPLOI

RESPONSABLE DE L'INFORMATIQUE

Sous l'autorité du directeur général, le responsable de l'informatique conseille la direction du CEGEP en matière d'informatique.

Il est directeur-coordonnateur du centre de traitement des données et dessert, en plus, les différents services du collège (dossiers, notes, horaires, statistiques, etc.)

Il collabore avec les responsables des divers secteurs qui font appel à ses services.

BIBLIOTHÉCAIRE

Sous l'autorité du directeur des services pédagogiques, il est responsable des bibliothèques.

Il collabore avec les responsables des divers secteurs qui font appel à ses services.

LE COORDONNATEUR DES TECHNIQUES AUDIO-VISUELLES

Le coordonnateur des techniques audio-visuelles a pour tâche principale d'implanter, organiser, coordonner et superviser l'utilisation des services et techniques audiovisuelles comme instruments nécessaires à l'enseignement.

Il devra mettre sur pied un équipement de production de documents audio-visuels tels que diapositives, films, etc. voire même à produire une émission télévisée. Il prépare les devis des appareils à acheter et voit au bon état de son matériel.

LE RESPONSABLE DU SERVICE DES MAGASINS

Le responsable du service des magasins dépend du directeur de l'équipement.

Il travaille en étroite collaboration avec le responsable du service des achats.

Il planifie les approvisionnements, prépare ou vérifie les réquisitions, accepte les bons de livraison.

LES DIRECTEURS DES SECTEURS

Sous l'autorité du directeur des services pédagogiques, les directeurs des secteurs voient à l'application des politiques pédagogiques du collège. Ils sont responsables de l'organisation et du développement de l'enseignement dans leurs secteurs respectifs.

a) Secteur des sciences et techniques humaines

Philosophie - Sciences sociales et religieuses - Histoire - Géographie - Psychologie - Pédagogie.

b) Secteur des sciences et techniques générales

Mathématiques - Physique - Chimie - Biologie - Géologie.

c) Secteur des sciences et techniques appliquées

Électrotechnique - Sciences graphiques - Mécanique industrielle - Technique de génie civil.

d) Secteur des sciences et techniques administratives

Loisirs et sports - Sciences de l'informatique - Sciences de l'administration - Sciences para-médicales.

e) Secteur arts et lettres

Langue et littérature françaises - Langue et littérature anglaises - Langues modernes - Humanités classiques - Techniques artistiques.

QUALIFICATIONS: Expérience et formation pertinentes.

TRAITEMENT:

Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

PRÉFÉRENCE:

A compétence égale, préférence est accordée au personnel déjà engagé dans les institutions qui se regroupent ou qui collaborent.

ADRESSER LE CURRICULUM VITAE

AVANT LE 18 JUILLET À:

Monsieur Normand BUMAYLIS,

Directeur Général,
200 ouest, rue Sherbrooke,
MONTRÉAL 18, Qué.

Le comité d'action pour l'indépendance du Québec a constitué son bureau

PARIS (AFP) — Le comité d'action pour l'indépendance du Québec fondé à Paris en avril dernier, a constitué son bureau. Composé de 8 membres, 4 Français et 4 Québécois, il est présidé par M. Gérard Claveau, Québécois qui poursuit ses études à Paris.

Le nouvel organisme comprend du côté québécois les représentants des trois mouvements favorables à l'indépendance: le Ralliement pour l'indépendance nationale, le Rassemblement national et le Mouvement souveraineté-association.

A l'occasion de la constitution du nouveau bureau, M. Claveau a donné hier matin une conférence de presse, assisté de l'animateur-délégué du R.N. et du R.I.N. à Paris, le professeur André Dagenais, et du secrétaire général M. Maurice Jacquinot.

Me Jacquinot, qui est de nationalité française, a tout d'abord dressé le bilan de trois mois d'activité du CAIQ.

Il estime que des progrès importants ont été enregistrés vers l'objectif poursuivi à savoir, l'unification des trois mouvements d'indépendance au sein du CAIQ.

Jusqu'ici, a-t-il ajouté, le CAIQ était en période d'organisation. Maintenant structuré, il entend passer à l'action tant sur le plan du recrutement que sur celui des manifestations.

M. Claveau, de son côté, a évoqué les élections fédérales qui se sont déroulées au Canada le 25 juin et dont il a souligné la faible participation électorale du Québecois.

Enfin, le professeur Dagenais a esquissé les grandes lignes de la position des indépendantistes du Québec: sur le plan intérieur ils sont favorables à "la participation" qui répudie tout extrémisme de droite ou de gauche et sur le plan extérieur ils s'orientent vers cette troisième force qui entend échapper à l'emprise de Washington comme à celle de Moscou.

Montréal est prête à discuter chaque contrat des concessions accordées à la Terre des hommes

Le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, a annoncé hier que les autorités municipales étaient consentantes à réexaminer, un à un, les contrats qu'elles ont avec les concessionnaires de Terre des Hommes.

M. Saulnier a révélé qu'il étudierait, en fin de semaine, un rapport qui a été préparé à sa demande au sujet des contrats. Plus tard au cours de la semaine prochaine, la ville serait disposée, s'il y a lieu, à discuter séparément de chaque contrat. Le président de

l'exécutif a souligné: "La ville a conclu des ententes individuelles avec les concessionnaires, et non pas avec une association. Conséquemment, il n'y a qu'une façon de procéder: c'est d'analyser chaque cas de façon particulière, au mérite".

On se souvient qu'un certain nombre de concessionnaires de Terre des Hommes, explicitement des restaurants, casse-croûte et boutiques diverses, se sont récemment groupés en association et ont demandé à la ville de rendre plus faciles les termes de leurs contrats.

L'enseignement privé:

La loi-cadre ne sera en vigueur qu'en 1969-1970

QUEBEC (G.L.) — Le ministre de l'éducation M. Jean-Guy Cardinal, a fait savoir hier que le projet de loi numéro 56 relatif à l'enseignement privé

de formation générale et à l'enseignement privé à l'enfance inadaptée ne pourra être mis en vigueur avant l'année scolaire 1969-70.

Ce projet de loi-cadre a été déposé la semaine dernière à l'Assemblée législative, mais il ne sera étudié qu'à la reprise des travaux parlementaires, à l'automne. Il autorise notamment le ministre de l'éducation à "déclarer d'intérêt public" toute institution privée qui donne l'enseignement général ou l'enseignement à l'enfance inadaptée, et à verser à une telle institution des subventions lui permettant de payer la totalité des traitements de son personnel.

D'autre part, M. Cardinal a fait savoir que certaines dispositions du projet de loi numéro 61 portant sur l'enseignement privé professionnel, par correspondance ou de culture personnelle, pourraient être mises en vigueur dès l'adoption du projet de loi.

Ces dispositions, selon les renseignements obtenus, sont celles qui ont trait à la mise en branle du processus de reconnaissance des institutions.

En vertu du projet de loi-cadre, qui ne sera également étudié qu'à l'automne, toute institution privée qui donne l'enseignement professionnel ou l'enseignement de culture personnelle, devra obtenir un permis annuel du ministre de l'éducation, accordé après avis de la commission consultative de l'enseignement privé. Toute institution d'enseignement par correspondance devra également posséder un tel permis.

En ce qui concerne les autres dispositions du projet, relatives notamment à la protection des élèves, à la publicité, à la qualité de l'enseignement et aux ententes qui pourront être conclus entre institutions publiques et privées, il faudra attendre, pour déterminer la date de leur mise en vigueur, le résultat des travaux de l'Assemblée législative et de son comité parlementaire de l'éducation.

Lors de la présentation des deux projets, il y a une semaine, l'ex-ministre de l'éducation, M. Paul Gérin-Lajoie, avait invité le titulaire actuel à faire part de ses intentions concernant la date d'entrée en vigueur des deux bills.

C'est le temps de faire installer les

GOUTTIÈRES

(ho-do)

galvanisé-cuivre-aluminium

Estimation gratuite

MONTREAL 322-4160

QUEBEC 872-9244

PRIMEAU METAL INC.



Le plus vieux immigrant au Canada est arrivé à Montréal, mercredi, afin de commencer une nouvelle vie. Il s'agit de M. David Cohen, natif de Tzitzit, au Maroc, et qui est âgé de 102 ans. Il est arrivé en compagnie de son épouse Leah, âgée de 52 ans, et de sa fille, Simy, âgée de 21 ans, venant de Paris, dernière escale de l'avion qui les a amenés d'Afrique du Nord. M. Cohen, qui ne parle ni le français, ni l'anglais, a voyagé par auto et par avion pour la première fois de sa vie en émigrant d'Afrique. Il a quatre enfants et une de ses filles, Mme Jeannette Goldstein, habite Montréal. Il a aussi un fils, et une fille, tous deux mariés, qui habitent Israël.

A la station Berri-DeMontigny, un bureau de bien-être social donne les visas pour la TDH

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a annoncé hier que les assistés sociaux ont été invités par lettre à se présenter à la station de métro Berri-DeMontigny aux jours qu'ils choisissent pour visiter Terre des hommes. A cet endroit, c'est-à-dire à la station de métro Berri-DeMontigny, un bureau de bien-être social leur remettra les visas d'entrée nécessaires pour eux et les membres de leur famille qui les accompagnent.

M. Saulnier a rappelé qu'il est extrêmement important pour les assistés de retenir qu'ils ne doivent se présenter pour demander ce visa à l'endroit indiqué que le jour même où ils se proposent de visiter Terre des hommes, le visa leur permettant de se rendre immédiatement après à l'île Ste-Hélène par le métro.

Le bureau de bien-être social à la station Berri-DeMontigny sera ouvert tous les jours de 10h à 18h. Des représentants du bien-être de la ville de Montréal ont déclaré d'autre part que le nombre de Montréalais qui dépendent de l'assistance sociale a atteint son plus haut point depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Il y a présentement 27.000 assistés sociaux à Montréal

Terre des hommes

Deux jeunes femmes, Mme Françoise De Lorimier et Mlle Anne McLaughlin, employées de l'Office municipal du tourisme, ont quitté Montréal mercredi pour entreprendre le "Circuit 600", une tournée officielle d'une durée de 35 jours aux Etats-Unis, tournée qui les conduira dans une douzaine de grandes villes et au cours de laquelle elles convieront les Américains à venir à Terre des hommes.

Mme De Lorimier et Mlle McLaughlin possèdent toutes deux une vaste expérience de la publicité touristique et d'Expo 67 en particulier; leur tournée les entraînera dans un rayon de 600 milles de la métropole (d'où le nom de leur voyage), traversant huit Etats et le district de Columbia et, parcourant au total plus de 2.500 milles. Elles seront de retour à Montréal le 18 août.

Les deux ambassadrices de Terre des hommes portent le ravissant costume des guides à l'exposition permanente.

Terre des hommes a accueilli en fin de journée mercredi son quatre millionième visiteur, alors que la température chaude et ensoleillée a continué d'amener les visiteurs à l'exposition permanente dans la métropole.

M. Bernard Hurtubise, assistant-directeur, responsable des concessionnaires à Terre des hommes, a déclaré hier qu'une boutique sur le terrain de l'exposition avait dû fermer ses portes ne faisant pas suffisamment d'affaires et que deux autres étaient demeurées fermées jeudi pour des raisons inconnues.

Il a nié les nouvelles publiées dans certains journaux affirmant qu'au moins quatre boutiques avaient été fermées depuis 48 heures. Il a également affirmé qu'aucune pression n'avait été exercée par la ville ou par la police pour amener la fermeture de ces boutiques.

M. Hurtubise a expliqué qu'une boutique avait fermé ses portes samedi dernier alléguant qu'elle ne faisait pas suffisamment d'affaires à cause du nombre peu élevé de visiteurs sur la Terre des hommes. Il a ajouté que les deux qui avaient fermé leurs portes jeudi l'avaient probablement fait à cause d'une "vérification des livres" devenue nécessaire parce que certains concessionnaires auraient fait de faux rapports en ce qui touche leurs revenus et le pourcentage des profits qu'ils doivent remettre à la ville.

M. Hurtubise s'est dit d'avis que ces déclarations des concessionnaires ne seraient pas nécessairement fausses ou malhonnêtes. Elles seraient plutôt le fait d'employés inexpérimentés oubliant d'enregistrer leurs ventes.

Faisant allusion à la rumeur voulant que l'Hydro-Québec ait interrompu son service dans

deux autres boutiques à cause du non-paiement des factures d'électricité, M. Hurtubise a précisé qu'il n'en était rien: Terre des hommes achète son électricité de l'Hydro-Québec

qui à son tour la revend aux concessionnaires. Les autorités de Terre des hommes n'ont que menacé de couper le service si les concessionnaires en cause ne payaient pas leur facture.

Sur les îles aujourd'hui

Place des Nations: discothèque de 20h30 à 23h30.

Cinéma: Cinéma français: hommage à Gérard Philippe: Belles de Nuits (1952) de René Clair, avec Gérard Philippe et Gina Lollobrigida.

Belfroi de la Musique: Symphonie No. 4 en La majeur op. 90; "Italienne" de Mendelssohn — Bartholdy, symphonie No. 5 en Ré majeur op. 107 "Réformation" de Mendelssohn-Bartholdy. Orchestre symphonique de Berlin dirigé par Lorin Maazel.

Pavillon chrétien: théâtre. "Chemin de la Croix" présenté de 19h à 21h.

Pavillon visage de l'homme: "Tête à la baleine", film présenté à 11h, 13h, 15h, 17h, 20h.

Pavillon scout: feu de camp au coucher du soleil, vers 20h30, chants et jeux.

Pavillon de la jeunesse: jeunesse à l'affût: chansonnier Dorothea Duhamel, 20h, 21h30 et 23h. Cinéma-théâtre: film "Yul 871" à 15h, 18h et minuit. Orchestre Kaléidoscope à 19h et minuit. Théâtre: la troupe de l'atelier présente Kamme et les Hons, d'André Lamarre, à 21h et 22h30. Café-dansant: discothèque à 20h et minuit. Hall: Exposition par l'Institut d'arts appliqués.

Le déficit de la CTM: une appropriation de plus de \$6 millions était imprévue

par Jean-Claude Leclerc

Contrairement à ce que pouvait laisser croire un communiqué publié dans le Devoir au sujet du déficit de la Commission de transport de Montréal, la différence de \$2.115.254 entre les revenus et les dépenses de la CTM pour 1967-68 ne saurait être imputée directement à la grève d'octobre dernier alors que la commission aurait perdu quelque 30 millions de passagers.

Un examen attentif du rapport annuel montre au contraire que le déficit de plus de \$2.1 millions peut aussi bien être attribué à une appropriation de plus de \$6 millions pour l'achat de 150 autobus. Sans une telle appropriation, qui n'était pas prévue au budget de la CTM, c'est plutôt d'un surplus de près de \$4 millions qu'il aurait fallu parler.

En effet, 12 p.c. des dépenses de la CTM pour 1967-68 proviennent de l'achat d'autobus. Cette dépense de \$9.753.235 comprend deux acquisitions distinctes d'autobus.

L'une, prévue au budget, porte sur 100 autobus, pour un montant total de \$3.719.864, soit un prix de plus de \$37.000 par autobus. L'autre, imprévue au budget, porte sur 150 autobus, pour un montant total de \$6.033.371, ce qui re-

présente un prix de plus de \$40.000 par autobus. La différence de prix s'explique ainsi: le premier lot d'autobus était sujet à une taxe provinciale de 6 p.c. alors que le deuxième lot tombera sous la taxe de 8 p.c.; de même il faut compter la hausse ordinaire des coûts.

Dans les milieux de la CTM on estime que la flotte d'autobus devrait être augmentée et renouvelée par l'achat annuel de 150 à 160 véhicules.

Si donc l'achat du premier lot de 100 autobus peut être tenu pour très modéré par rapport à cette moyenne de 150 à 160 véhicules, il faut par contre, pour expliquer l'appropriation imprévue de \$6 millions à l'achat de 150 véhicules, rappeler que durant cinq ans la CTM a arrêté ses achats, ne sachant quel impact aurait l'utilisation du métro. Il y a donc du rattrapage à faire pour renouveler la flotte qui a vieilli durant ce temps.

Cette appropriation de \$6 millions explique donc plus nettement que la grève d'octobre la différence entre les revenus et les dépenses de la CTM pour cet exercice financier.

En effet, même si les revenus de la CTM ont diminué durant la grève et possiblement à la suite de cet arrêt de tra-

vail, il reste que les dépenses en ont également été réduites durant cette période, notamment au poste des salaires qui compte pour plus de la moitié dans les dépenses de la CTM.

A cinq reprises dans son communiqué, la CTM évoquait la grève pour expliquer notamment la réduction du nombre des passagers et donc

des revenus. Son rapport annuel montre au contraire que le déficit de \$2.1 millions provient davantage d'une dépense supplémentaire imprévue au budget que d'une baisse dans les revenus espérés.

On sait que ce déficit est assumé par les municipalités desservies par la CTM.

FTQ et CSN en désaccord sur le salaire minimum

Le nouveau ministre du Travail, M. Bryce Mackasey vient d'innover en annonçant qu'il rendra visite au président général de la CSN, alors que par tradition, tout nouveau titulaire de ce département se contentait d'aller rencontrer le président du congrès du travail au Canada.

M. Marcel Pepin, à l'intention à cette occasion de s'entretenir avec le ministre du retard apporté à la présentation au parlement du bill c-186.

Dans un autre ordre d'idée, M. Pepin a déploré que la décision annoncée mercredi par M. Bellemare, ministre du Travail de hausser inégalement le salaire minimum, en octobre prochain au Québec, élargisse davantage l'écart déjà

existant entre Montréal et le reste de la Province, mesure qui, aux yeux de M. Pepin annule les effets économiques qu'on pouvait en attendre. Il critique également la discrimination qui est faite envers les travailleurs de moins de 18 ans, pour qui le salaire minimum sera moindre que pour leurs aînés.

Pour sa part, le secrétaire général de la fédération des travailleurs du Québec, M. Méneveau, a salué la décision du gouvernement de "grande victoire pour le syndicalisme québécois, et notamment pour la FTQ". Il a annoncé que sa centrale continuera néanmoins sa lutte pour le relèvement progressif du salaire minimum à 1 dollar 75.

Contre le crime au Québec

Banque électronique de renseignements

QUEBEC (par G.L.) — Le premier ministre intérimaire et ministre de la justice, M. Jean-Jacques Bertrand, a annoncé hier la réalisation prochaine d'un réseau de communication à l'usage de la sûreté du Québec et de la commission de police.

Le centre nerveux du système consistera en une banque de renseignements sur les crimes et les criminels, renseignements qui seront accessibles de façon immédiate à tout corps policier du Québec, grâce à un puissant ordinateur.

Le centre de communication électronique, doté des dernières réalisations de la science informatique sera relié aux bureaux de la Sûreté de l'Ontario, de la Gendarmerie Royale, du F.B.I. et de l'Interpol.

Le programme d'implantation de l'ensemble électronique sera réparti sur quatre années.

M. Bertrand a fait part de cette initiative au banquet de clôture du congrès de l'Association des chefs de police et de pompiers du Québec à Chicoutimi.

Le rapport des experts de Montréal dont le ministère avait retenu les services recommande l'acquisition par la Sûreté d'un ensemble électronique, après une période de préparation intensive et selon un programme d'implantation en trois étapes.

Cet ensemble électronique rendra possible la réalisation des objectifs suivants:

● Accès instantané et à distance aux fichiers électroniques;

● Installation de liens électroniques avec le bureau des véhicules automobiles du Québec, les corps policiers municipaux et les services du ministère de la justice.

Le programme d'implantation du centre d'information sera réalisé en trois étapes:

● Mécanisation des données;

● Fichiers électroniques;

● Centre d'information provincial.

Il faudra aussi doter de téletypewriters certains départements du ministère de la justice, les postes de la Sûreté ainsi que plusieurs corps policiers municipaux. Au début, des appareils seront installés au niveau régional et par la suite le réseau sera étendu à toute la Province.

M. Bertrand a souligné que, grâce à ce réseau de communication à l'échelle du Québec et à la banque de renseignements à la disposition des corps policiers, il s'ensuivra une meilleure coordination de toutes les forces policières du Québec. Il s'ensuivra également, a noté le ministre de la justice, la standardisation des méthodes de travail des policiers.

Seriez-vous prêt à parier votre maison, votre voiture et vos revenus futurs que vous ne provoquerez jamais d'accident d'automobile?

Ce serait un pari insensé. Néanmoins, d'année en année, les gens risquent de ruiner leur avenir en conduisant une voiture sans avoir d'assurance suffisante au point de vue responsabilité publique.

Quelle est l'importance d'une assurance-responsabilité. Elle est essentielle.

Elle vous protège contre la responsabilité résultant de blessures ou de dommages matériels causés à des tiers par votre voiture. Elle paie les frais d'avocat si vous êtes l'objet d'une poursuite. Sans cette protection, vous risquez

d'avoir à payer tous les frais subséquents à un accident d'automobile.

Rien ne vous protège mieux contre les désastres financiers qu'une assurance-responsabilité. Ça, vous pouvez le parier sans danger.

Si vous voulez avoir plus de renseignements à ce propos, postez le coupon ci-dessous. Nous vous enverrons notre nouveau livret dans lequel vous trouverez, clairement expliqué, tout ce qui a trait à l'assurance-automobile et ce qu'il en coûte.

LA FÉDÉRATION DES ASSUREURS AU CANADA

Veillez m'envoyer le livret intitulé "Votre assurance-auto et vous".

a/s La Fédération des Assureurs au Canada, Service de renseignements, C.P. 490, succursale H, Montréal, Qué.

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Prov. _____

Vous n'êtes jamais seul au volant quand vous avez une assurance-automobile.

Votre Baccalauréat sera-t-il encore valable demain ? POUR CELA IL FAUT QU'IL SOIT CENTRÉ SUR LES LANGUES.

MAÎTRISE DE UNE LANGUE PAR MOIS (ÉCRIT-ORAL)

RUSSE, ALLEMAND, LATIN

Anglais

ROUMAIN, ESPAGNOL, ITALIEN, FRANÇAIS, LANGUES INTERMÉDIAIRES, GREC.

RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE

UNIVERSITÉ PILOTE MONDIALE DU CRÉPÉ 8697 DE GASPÉ, MONTREAL 11 381-7372

DE 9 A.M. À 10 P.M.

Nom _____ Adresse _____ Profession _____ Ville _____ Age _____

La déclaration du ministre Bellemare et la grève à la Régie des alcools

Le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, a laissé entendre avant-hier que le gouvernement du Québec pourrait bien se décider à céder la vente au détail des vins et spiritueux à l'entreprise privée. L'idée, sans être neuve, mériterait sûrement d'être étudiée avec beaucoup de sympathie. L'entreprise privée s'occupe déjà de la vente de la bière et tout le monde paraît assez satisfait de la chose.

Pourtant, l'évocation de cette possibilité au moment même où sévit une grève à la Régie des alcools ne nous plaît pas du tout. La Régie est une agence du gouvernement et ce dernier, du moins indirectement, est partie au litige. L'abolition de la section des ventes au détail de la Régie serait une façon fort peu élégante de se tirer d'une mauvaise situation.

Certains grévistes, en prenant connaissance des propos du ministre du Travail, ont parlé de chantage pur et simple. On voudrait ainsi les affoler, croient-ils, pour les amener à renoncer à leurs principales réclamations. Leur réaction est fort normale et nous la comprenons parfaitement. Il est difficile d'interpréter autrement les paroles de ce représentant autorisé du gouvernement. M. Bellemare a peut-être les intentions les plus pures au monde, il n'en reste pas moins que, dans les circonstances, son attitude devient fort troublante.

M. Bellemare, au surplus, est responsable d'un ministère dont dépendent les mécanismes de conciliation, de médiation ou d'arbitrage. L'intervention qu'il vient de faire n'en est donc que plus déplorable. Elle est de nature non seulement à miner le moral des grévistes mais à placer les dirigeants de la Régie eux-mêmes dans une situation à peu près impossible.

Ce n'est pas le moment, en pleine grève, de procéder à de tels changements ou d'en laisser planer la possibilité. Qu'on règle d'abord le conflit de façon satisfaisante pour les parties en cause. On pourra aborder ensuite ce problème en toute sérénité, surtout sans avoir l'air de céder à des motifs mesquins.

On dira qu'il n'est pas facile de régler la présente grève étant donné l'écart très grand qui subsiste toujours dans les positions respectives de la partie syndicale et de la partie patronale. Nous en convenons, mais, malgré tout nous croyons qu'un règlement demeure possible si l'on veut bien, des deux côtés, faire preuve d'un peu de bonne volonté.

Les deux syndicats ont raison d'exiger que la Régie ajoute à son offre d'augmentation normale de salaires, un certain pourcentage qui tienne compte du rattrapage à effectuer. Les chiffres publiés jusqu'ici par la partie syndicale indiquent que les salaires payés à la Régie sont sensiblement inférieurs

aux salaires payés dans l'industrie en général ou dans des industries connexes, en particulier.

Comme le disait notre confrère Claude Lemelin, toutefois, il semble que les syndicats aient pris la pointe extrême de ces écarts au lieu de s'en tenir à une moyenne pondérée. De plus, ils manquent probablement de réalisme en exigeant que ces écarts soient comblés d'un seul coup et non sur une période de quelques années.

Il y a un autre point également qu'a souligné M. Lemelin et qui vaut d'être rappelé. Il n'est pas sûr, en effet, que la comparaison qu'on fait avec certains autres emplois résiste à une analyse en profondeur. Un commis dans un magasin de la Régie n'a peut-être pas besoin des mêmes qualifications qu'un commis dans un magasin comme Dupuis Frère ou Eaton. Il n'est pas sûr, en tout cas, qu'on exige les mêmes qualifications dans les deux cas, même s'il n'est pas question évidemment d'imputer aux employés l'insuffisance des méthodes de sélection de l'employeur.

Quand on compare les salaires hebdomadaires, le nombre des heures de travail doit également être du même ordre. Il est normal qu'un monsieur qui travaille 38 heures soit mieux rémunéré qu'un autre qui ne travaille que 37,5 ou 32,5 heures. Peut-on dire qu'on a tenu compte de ce facteur?

Est-on sûr aussi que les autres employés avec lesquels on compare ceux de la Régie bénéficient des mêmes conditions de travail, au chapitre, par exemple, des jours de congé, des jours de maladie, des assurances et des fonds de pension? A notre avis, même s'il ne s'agit pas là de salaires proprement dits, ce sont des facteurs qu'on ne peut laisser de côté quand on veut faire des comparaisons qui soient vraiment justes.

On a parlé de salaires moyens de \$80 par semaine dans certains cas. Ce chiffre, dans l'absolu, ne nous impressionne guère. Si la fonction que remplit un employé ne commande pas un salaire plus élevé, il n'appartient pas à la Régie, pas plus qu'à un employeur privé, de se convertir en agence sociale. Ce rôle est dévolu à l'Etat comme tel.

En somme, nous ne sommes pas convaincus que les syndicats ont fait la preuve irréfutable que leur taux de rattrapage (25% dans un cas et 30% dans les autres) soit pleinement justifié. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que ces taux de rattrapage s'ajouteraient à l'augmentation normale de 15% qu'ils réclament aussi, de sorte que les accroissements de salaires seraient de l'ordre de 40 ou 45 pour cent sur une période de deux ou trois ans.

La partie patronale, d'autre part, a certes raison de ne vouloir faire aucun passe-droit à ses employés, même si l'influence d'une telle largesse sur l'accroissement de

l'ensemble de la masse salariale serait assez minime. En effet, qu'on le veuille ou non, ce qui sera accordé aux travailleurs de la Régie sera automatiquement réclamer par leurs confrères d'autres secteurs. L'effet d'entraînement serait inévitable. Ceci n'implique évidemment pas que le gouvernement ait raison de maintenir un écart entre les salaires du secteur public et ceux du secteur privé.

Par contre, le fait que le gouvernement ait décidé de maintenir les hausses de salaires à une moyenne de 5% par année dans les secteurs public ou parapublic, ne saurait être une raison suffisante pour s'opposer au principe du rattrapage là où ce rattrapage s'impose de toute évidence. Le gouvernement n'a pas le droit, même au nom d'une politique salariale, de perpétuer des écarts injustes de traitements entre employés qui accomplissent des tâches identiques ou semblables. D'ailleurs il l'a reconnu lui-même dans sa récente convention avec le Syndicat des fonctionnaires alors qu'il a accordé davantage à ses ouvriers qu'à ses fonctionnaires proprement dits.

Ce que nous reprochons particulièrement à la Régie (ou au gouvernement) dans cette présente négociation, c'est de ne pas avoir fait connaître suffisamment ses positions. Le syndicat a présenté des statistiques à l'appui de ses réclamations. La Régie les a-t-elle contestées? En a-t-elle présenté d'autres, à son tour? Nous n'en savons rien.

Le syndicat a parlé de patronage. Ce qui laisserait entendre qu'il y a peut-être à certains endroits plus d'employés qu'il n'en faut, ou des employés non qualifiés. Nous aimerions avoir maintenant la version de la partie patronale. Il est bien entendu que s'il y a trop d'employés ou s'il y a beaucoup d'employés non qualifiés, tout cela peut se refléter sur le barème ou l'échelle des salaires.

Les syndicats prétendent aussi que si la productivité de leurs membres n'est pas aussi élevée qu'elle le devrait, cela est dû en bonne partie au caractère démodé de l'outillage dont ils doivent se servir. La Régie a-t-elle une réponse à ces prétentions?

De toute façon, l'observateur de l'extérieur ne sera guère porté à sympathiser complètement avec la Régie tant que celle-ci poursuivra sa politique du silence. C'est notre cas, en ce moment.

En attendant, toutefois, nous persisterons à croire que même si les syndicats exagèrent au chapitre du rattrapage, la Régie pourrait accepter de faire quelques concessions à ce sujet. Il est impossible que toutes les comparaisons faites par la partie syndicale soient entièrement dénuées de valeur ou de vérité. En tout cas, pour le moment, la chose n'a pas été publiquement démentie.

VINCENT PRINCE

Libres opinions

L'oubli des obligations est aussi un facteur de violence

par
Fernand de Haerne

Les récents assassinats aux Etats-Unis et les manifestations des étudiants dans plusieurs pays ont remis en vedette les dangers que suscitent ces explosions de violence dévotement l'argument par excellence. Avec raison, on s'inquiète de l'emprise du régime de la violence sur notre planète. Le Canada et notre province en particulier n'ont pas été exemptés de cette vague qui déferle un peu partout.

Serait-il permis à un profane d'attirer l'attention du public sur une des causes de ces manifestations de violence. Depuis assez longtemps, les individus et les groupes d'individus réclament constamment toutes sortes de droits. Au milieu de cette clameur a-t-on, une seule fois, entendu les individus et les groupes d'individus faire état de leurs obligations? Forts de leurs droits et oubliant leurs obligations, les individus et les groupes d'individus ont commencé leur mouvement de protestations sur tous les sujets et à toutes les occasions. Tout le monde s'oppose à la violence mais tout le monde la prépare. Les participants s'excitent, s'excitent à la pensée des droits qu'ils réclament. A la première opposition, les participants pacifiques deviennent des enragés. C'est la bagarre, l'assaut. Les droits des autres n'existent plus. La propriété devient la cible. C'est l'entrée de la bombe, du feu, des blessures et parfois de la mort...

...Pourquoi oublie-t-on ses obligations? C'est très simple. Qui en parle? Sur la place publique, dans la famille, à l'école, est-il souvent question des obligations des uns envers les autres? Dans nos écoles, dans nos collèges et même dans nos universités, les obligations des individus et des groupes d'individus n'existent plus. A voir ces jeunes manifestant, on croirait que seul le droit existe. Il prime l'obligation lorsqu'on ne la fait pas complètement disparaître. Peut-on réellement blâmer cette jeunesse d'abandonner le sens de ses obligations? Ne voit-elle pas constamment parents, instituteurs, professeurs, unions, syndicats et associations mettre en évidence leurs droits à de meilleures conditions de travail, à une rémunération plus adéquate?

...Ceux qui ont mis le plus en évidence cet aspect du droit des individus et des groupes

d'individus sont sans aucun doute les unions ouvrières et les syndicats professionnels. Ils semblent avoir déterminé eux-mêmes la longue liste de leurs droits. Ils ne tiennent pas compte de leurs obligations envers le public et ceux qui les emploient. S'ils établissent le nombre d'heures de travail qu'ils donneront, se préoccupent-ils vraiment de leur productivité?

Dans le monde des gouvernements, les droits deviennent le thème par excellence. Le fédéral, les provinces, les municipalités, les commissions scolaires ont aussi leurs droits qu'ils exposent à qui veut les entendre et même à qui s'en moque. Des obligations des gouvernements envers les uns et les autres et envers les contribuables, il ne saurait en être question. Dans ce domaine, le contribuable a sa longue liste de droits qu'il réclame assidûment, oubliant toutes ses obligations.

Le dialogue doit porter sur les droits et les devoirs

Le fait de réclamer ses droits ne conduit pas nécessairement à la violence. C'est la flamme sous la cendre qui peut être facilement éteinte avant de dégénérer en incendie. Le dialogue est sans aucun doute le moyen le plus propre à prévenir la violence. En dépit de toutes les déclarations des parties concernées, le dialogue me semble être des monologues, simultanés, récités avec une telle force qu'aucune partie n'entend la version de l'autre.

Toutes les parties veulent dialoguer à la condition que leur interprétation de leurs droits soit reconnue et acceptée. Elles sont prêtes à collaborer pourvu qu'on consente à donner raison à leur demande. Dans ces monologues à deux, il n'est jamais question des obligations des parties envers elles et surtout envers le public...

...Si on désire, de part et d'autre, discuter en homme sérieux, on devrait, me semble-t-il, se souvenir que la possession de droits entraîne inévitablement l'acceptation d'obligations. Que ce soit des groupes d'étudiants, des unions ouvrières, des syndicats et des associations professionnelles, ils doivent reconnaître les droits des autres et ceux du public en particulier. S'ils désirent obtenir de nouveaux avantages, ils devraient être préparés à augmenter propor-

tionnellement leurs obligations, au moins leur productivité...

L'arbitrage des conflits

Même si, à l'avenir, on tient compte de ses obligations — ce qui serait un grand pas vers la non-violence —, il reste toujours la difficulté de faire reconnaître ses droits. Ces droits sont issus de grands principes généralement acceptés dont l'interprétation peut varier à l'infini. Ainsi, au nom des droits qu'a l'humanité de jouir d'une "vie digne", on demande des conditions spéciales de travail et une rémunération adéquate. Qui déterminera exactement le sens de "une vie digne"?

Et les conditions spéciales de travail seront arrêtées par qui? Qui pourra établir équitablement une rémunération adéquate? La liste des droits réclamés ne sera jamais terminée puisqu' aussitôt qu'un droit est acquis, un autre monte à la surface...

...Si nous voulons réellement faire disparaître une des causes principales de la violence, pourquoi ne pas créer une cour des DROITS et OBLIGATIONS de l'Homme? Les décisions de cette cour seraient sans appel. On devrait recourir à ses bons offices aussitôt qu'un malaise se fait sentir, pour un contrat de travail ou toute entente entre groupes d'individus et, enfin, pour éviter une grève.

Les membres des unions et des syndicats ouvriers, auront, en s'adressant à la Cour des DROITS et OBLIGATIONS de l'Homme, des interprètes de leurs droits. Leur production ne sera pas affectée. Le public n'aura pas à s'inquiéter. Les patrons devront s'incliner aux exigences de l'équité, conscients que leurs droits n'auront pas été lésés. Et les parties en cause auront reçu une nouvelle leçon sur leurs obligations tout en obtenant la véritable définition de leurs droits.

Un tel tribunal sauvera au public des pertes d'heures de travail très précieuses. Il fera disparaître plus facilement l'amertume qui suit présentement tout règlement de conflits de travail. Ayant rendu la grève et sa préparation inutiles, cette cour fera disparaître une des principales causes de la violence: interprétation des droits et rappel des obligations.

lettres

Homme qui donne la vie

Homme qui donne la vie
Dis est-ce pour la tuerie
Quand donc ce sera fini
Cette cruelle boucherie
D'où vient cette démente
Esprit de violence
Brute de l'innocence
Bourreau de la souffrance

Homme qui donne la vie
Dis est-ce pour la tuerie
Quel est ce mauvais esprit
Qui fait naître tant d'orgies
Qui ne connaît la bonté
Ou ne peut la supporter

Qui trouble l'humanité
De plus en plus angoissée

Jouet de l'anarchiste
Jouet du terroriste
Faut que soit l'autorité
Par l'anarchie remplacée

Homme qui donne la vie
Voilà pourquoi la tuerie
Tu vois la philosophie
De la pure anarchie
D'où viennent ces tragédies
A la tête des pays.
Et toi le bien-nanti
Dont le ventre est rempli
Tu ne les as donc pas vus
Tous ces pauvres dépourvus
Voulant manger à leur faim
Pour ne plus crever de faim
Ne voulant plus d'un taudis

Pour vivre leur triste vie.

Homme qui donne la vie
Homme qui vit sans souci
Si tu ne veux l'anarchie
N'oublie pas le mal nourri

Homme qui donne la vie
Tu entends tous ceux qui crient
Toute la Société
Tu vois, est à repenser
Les pauvres et les hippies
Les jeunes et l'anarchie
Tu leur as donné la vie
En feras-tu ton souci?

HENRIETTE J. GODIN
Ville d'Anjou

Les aspects économiques des changements constitutionnels au Canada

3) Critères économiques d'un nouveau partage des pouvoirs

par Otto Thür, directeur du département
des sciences économiques à l'Université
de Montréal

Troisième et dernière
partie d'un exposé présenté
à l'occasion d'un colloque
de la Chambre de commerce
de Montréal sur le problème
constitutionnel, tenu
les 6, 7 et 8 juin.

De toute évidence une société n'est pas seulement une organisation de production de biens et de services. Elle a aussi d'autres aspirations culturelles et sociales et ces autres aspirations sont aussi valables que les aspirations économiques. Si je reste cantonné dans les préoccupations économiques, c'est simplement parce que tel est le sujet qui m'avait été confié et parce que c'est le sujet qui m'est le plus familier. Je reconnais donc la valeur des aspirations non économiques, comme je reconnais aussi la stricte interdépendance des aspirations. Et c'est cette interdépendance dont il faudra tenir compte dans les discussions constitutionnelles.

L'essentiel des discussions constitutionnelles qui se déroulent devant nos yeux est le partage des compétences entre deux niveaux de gouvernement. Elles s'intéressent donc aux pouvoirs et à l'organisation des autorités publiques. Comme nous l'avons déjà dit, nous sommes en présence d'options prévoyant le rapatriement au Québec d'un éventail

plus ou moins étendu de compétences. Les tenants du statut particulier proposent de rapatrier certaines compétences, les tenants des Etats associés rapatrieraient un peu plus de compétences, les indépendantistes toutes les compétences constitutionnelles. Dans une perspective dynamique, je suis, quant à moi, moins intéressé aux compétences et beaucoup plus aux critères qui permettent d'attribuer les dites compétences à un niveau de gouvernement plutôt qu'à un autre ou aux deux à la fois. Tant que nous n'aurons pas établi ces critères, nous continuerons à évoluer au milieu de simples énumérations.

Les objectifs économiques d'une société développée

Pour que nous puissions dire quoi que ce soit de valable sur les critères, il faut d'abord nous mettre d'accord sur les objectifs économiques de la société. A ce sujet, nous pouvons établir cinq postulats qui semblent être valables pour toutes les sociétés économiquement développées:

1. Toute société désire pouvoir maintenir un niveau de vie comparable à celui des sociétés qui l'entourent;

2. Toute société désire bénéficier de revenus accrus qui

lui permettent d'augmenter son niveau de vie. Les autorités publiques doivent donc promouvoir la croissance économique, seule source possible de l'accroissement des revenus;

3. Toute société désire compter sur des revenus réguliers, condition de calculs économiques rationnels. Les autorités publiques ont donc la responsabilité de la stabilisation de l'activité économique;

4. Toute société développe progressivement un sens de solidarité et accepte mal que des disparités trop considérables persistent entre les différents groupes sociaux qui la composent ou entre les différentes régions du même pays. L'Etat doit donc jouer un rôle dans la répartition des revenus pour la rendre équitable;

5. Toute société a besoin non seulement de biens privés mais aussi de biens publics. Il appartiendra donc à l'Etat de nous fournir des services publics sur lesquels un consensus social raisonnable aura été établi.

Quatre fonctions économiques de l'Etat moderne

Ces cinq postulats nous fournissent par ailleurs quatre fonctions économiques de l'Etat qui constituent l'ossature de toute la politique économique et sociale. Tout Etat moderne et responsable doit pouvoir assumer ces quatre fonctions et il doit les assumer de façon efficace. C'est cela la première exigence que nous poserons à l'égard d'une constitution. Si le partage des compétences aboutissait à l'inefficacité, il représenterait une mauvaise solution du problème car toute inefficacité est une perte d'effort social.

Comme vous l'aurez déjà remarqué, nous parlons de fonctions et non pas de compétences. Si nous désirons savoir maintenant qui devrait avoir quelle compétence, c'est-à-dire lequel des gouvernements devrait avoir le droit de remplir la fonction,

nous devons nous poser la question suivante: qui peut le remplir de la façon la plus efficace? Comme la vie économique est un ensemble organique se prêtant mal à quelques interventions d'un niveau de gouvernement et à quelques autres interventions indépendantes d'un autre niveau de gouvernement, la réponse sera la suivante: la fonction devra être remplie par les deux niveaux de gouvernement à la fois. C'est donc la participation des deux niveaux de gouvernement qui s'indiquera dans la majorité des cas. Ce que nous retrouvons ici c'est en fait le problème du degré de centralisation ou de décentralisation qui correspond à la réalisation optimale des objectifs.

Reprenons nos quatre fonctions et regardons de façon plus précise les problèmes particuliers que chacune d'elles nous pose.

1 — La croissance

L'Etat doit promouvoir la croissance. Nous savons que la croissance économique est un phénomène complexe dans lequel entrent la population, l'éducation, la recherche scientifique, la formation du capital, la politique fiscale, la politique douanière, les transports, etc., soit une série de facteurs qui sont de la compétence soit d'un niveau de gouvernement, soit de l'autre niveau, soit des deux à la fois. La coordination devient donc indispensable si l'on désire éviter l'inefficacité. Les deux niveaux de gouvernement sont condamnés à coopérer dans ce domaine que cela leur plaise ou non. Sinon, les effets des mesures prises par l'un pourront être annihilés par les effets des mesures de l'autre et nous aurons une politique de croissance aussi chère qu'inefficace.

Quant à la décentralisation de la politique monétaire dont il fut plusieurs fois question dans les discussions publiques, je n'ai jamais pu croire à la décentralisation dans ce domaine où l'on doit défendre à la fois la position intérieure et extérieure de la monnaie et où il arrive souvent que les décisions doivent être prises en quelques heures. Il n'y a pas dix politiques monétaires aux Etats-Unis, en Suisse ou en Allemagne occidentale, tous pays fédéraux cependant, il n'y en a qu'une seule.

2 — La stabilisation

L'Etat est responsable de la stabilisation. Tout effort de stabilisation est conditionné

par la politique monétaire, la politique fiscale, la politique de croissance et la politique de bien-être social. Jusqu'à présent, nous avons accepté que la politique monétaire soit la responsabilité du gouvernement fédéral, que la politique fiscale et de croissance soient des responsabilités partagées, que la politique sociale soit de compétence provinciale. Une fois de plus, il nous faudra aboutir à une coopération des deux niveaux de gouvernement pour que la politique de stabilisation puisse être efficace. Ne prenons pour illustrer notre affirmation que la politique fiscale qui est de compétence partagée et imaginons que le gouvernement fédéral décrète une détaxation en fonction des exigences de stabilisation alors que le gouvernement provincial fait le contraire pour accroître ses recettes fiscales. Il est vrai que dans ce cas l'un des deux gouvernements recevra moins d'argent qu'aurait eu l'autre plus, mais il n'en reste pas moins que la fonction de stabilisation ne sera pas remplie. Ajoutons que plus petite et plus dépendante est une économie, plus elle est soumise à des impulsions provenant de l'extérieur. Il en découle que si la stabilisation est difficile à réaliser au Canada, elle le serait encore davantage dans les provinces.

Quant à la décentralisation de la politique monétaire dont il fut plusieurs fois question dans les discussions publiques, je n'ai jamais pu croire à la décentralisation dans ce domaine où l'on doit défendre à la fois la position intérieure et extérieure de la monnaie et où il arrive souvent que les décisions doivent être prises en quelques heures. Il n'y a pas dix politiques monétaires aux Etats-Unis, en Suisse ou en Allemagne occidentale, tous pays fédéraux cependant, il n'y en a qu'une seule.

Quant à la décentralisation de la politique monétaire dont il fut plusieurs fois question dans les discussions publiques, je n'ai jamais pu croire à la décentralisation dans ce domaine où l'on doit défendre à la fois la position intérieure et extérieure de la monnaie et où il arrive souvent que les décisions doivent être prises en quelques heures. Il n'y a pas dix politiques monétaires aux Etats-Unis, en Suisse ou en Allemagne occidentale, tous pays fédéraux cependant, il n'y en a qu'une seule.

Quant à la décentralisation de la politique monétaire dont il fut plusieurs fois question dans les discussions publiques, je n'ai jamais pu croire à la décentralisation dans ce domaine où l'on doit défendre à la fois la position intérieure et extérieure de la monnaie et où il arrive souvent que les décisions doivent être prises en quelques heures. Il n'y a pas dix politiques monétaires aux Etats-Unis, en Suisse ou en Allemagne occidentale, tous pays fédéraux cependant, il n'y en a qu'une seule.

Au-delà de la politique monétaire et fiscale nous avons encore mentionné la politique de croissance et de bien-être social. Nous avons déjà

traité de la politique de croissance; en ce qui concerne la politique de bien-être, elle doit être stabilisatrice par définition, qu'elle soit régie par le gouvernement fédéral ou provincial.

3 — Répartition équitable des revenus

Quant à la répartition équitable des revenus, nous savons que les revenus diffèrent à l'intérieur du Canada; il y a des provinces dont le revenu par tête est beaucoup plus élevé que celui d'autres. Lorsque de telles différences interprovinciales existent, les transferts d'égalisation effectués par le gouvernement fédéral sont beaucoup plus efficaces que ne pourraient être des transferts réalisés par les provinces seules. Le gouvernement fédéral transfère des revenus des régions riches aux régions pauvres. Si ces transferts ne se faisaient qu'à l'intérieur d'une province, nous obtiendrions l'effet suivant: dans les provinces riches les régions plus riches subsideraient les régions moins riches alors que dans les provinces pauvres les régions moins pauvres aideraient les régions plus pauvres.

4 — L'Etat dispensateur de services

La quatrième et dernière fonction qui doit être assumée dans tout Etat moderne par les autorités publiques est celle

de mettre à la disposition de sa population des services publics. La population désire bénéficier des services d'éducation, de santé, de sécurité, de transports, d'électricité et combien d'autres. Est-ce le gouvernement fédéral ou les gouvernements provinciaux qui devraient fournir ces services? Peut-on trouver un critère qui nous permettrait de définir les services publics comme étant de la compétence de l'un ou l'autre niveau de gouvernement?

Le critère dont il faudra se servir est celui du moindre coût. Si des économies de coûts peuvent être réalisées par des services rendus sur une grande échelle, c'est le gouvernement fédéral qui devrait remplir la fonction; dix armées, dix compagnies de chemin de fer, dix compagnies aériennes internationales au Canada ne se conçoivent pas. Par contre, lorsque la grande échelle n'assure aucune économie, les services devraient être décentralisés, c'est-à-dire provinciaux, voire même municipaux. Centraliser l'enseignement, les services de santé ou la production d'électricité ne peut conduire à des économies de coûts.

Voici donc les fonctions à remplir et voici les perspectives dans lesquelles elles pourraient être remplies de façon efficace. Notre conclusion est que, dans le domaine économique, les deux niveaux de gouvernement devront s'habituer à coopérer sinon nous aboutirons à un système de

gouvernement aussi inefficace que coûteux.

Certains coûts additionnels sont cependant inévitables dans une société bilingue et biculturelle et je suis le premier à le reconnaître. Il nous faut exercer toutefois un sain esprit critique concernant ces coûts et n'en accepter que ceux qui sont fonctionnels.

Si nous avons concentré notre attention sur les fonctions de l'Etat plutôt que sur les compétences constitutionnelles, c'est parce qu'avant de décider des compétences il nous faut nous assurer que les fonctions sont effectivement assumées. Et supposons qu'elles le soient avec un certain degré de centralisation ou de décentralisation et des moyens financiers proportionnels aux responsabilités de chacun des gouvernements. Est-ce que cela signifie qu'en 15 ou 20 ans nous répondrons encore aux problèmes du moment avec le même degré de centralisation ou de décentralisation et le même partage des moyens financiers? Probablement pas.

Ce n'est pas la constitution qui assurera notre dynamisme culturel et économique. Seules des politiques conscientes et rationnelles, conçues à long et à court terme pourront donner l'allant nécessaire à notre société. Et à travers la politique qu'est-ce sinon la valeur des individus qui se manifeste? Au risque de me perdre je continuerai à mettre plus d'espoir dans les hommes et dans les politiques que dans les compétences constitutionnelles.

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN

Directeur

Redacteur en chef adjoint: Paul SAURIOL

Directeur de l'information: Jean FRANCOEUR

Treasury: Arthur LEFEBVRE

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no. 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: Edition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et bñlieues: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. A l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Edition du samedi 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE: 844-3361

DES IDEES DES EVENEMENTS ET DES HOMMES

Les cinq premières années du pontificat de Paul VI

2 - Si Paul VI était capable d'oublier qu'il est pape...

par Desmond O'Grady
correspondant romain du National Catholic Reporter

La situation présente de l'Eglise exige une direction inspirée. Paul VI, cependant, est demeuré fidèle à l'idéal de réforme qu'il énonça au début de son règne: "Toute disposition nouvelle devra être accueillie comme un développement providentiel". Il est attrayant de viser à gouverner par la méthode du consensus. C'est une méthode désirable dans l'Eglise, étant donné que l'engagement religieux rejoint les convictions intimes des personnes et qu'on ne saurait, à l'intérieur de l'Eglise, opter pour un parti d'opposition qui serait appelé un jour au pouvoir comme cela se produit dans la vie politique.

L'une des meilleures choses qu'on puisse dire de Paul VI, c'est qu'il a essayé d'éviter toute division de l'Eglise en gagnants et perdants. Mais sa conception de l'œuvre de réforme est une négation de l'idée de leadership dans la mesure où celui-ci doit consister à persuader les gens d'accepter des dispositions et des perspectives qu'autrement ils rejetteraient.

Deux traits de Paul VI: souci de l'unité et anxiété

C'est été démagogie pure et simple pour Paul VI que de se déclarer partisan de l'un ou l'autre des courants qui se font face dans l'Eglise post-conciliaire: la période actuelle est une période d'application plutôt que d'énunciation de principes. Il reste que le pape s'est montré si sombre que plusieurs directeurs de journaux sont toujours prêts à coiffer une nouvelle de la manchette pour ainsi dire permanente que voici: "Le pape avertit..." Que les discours du pape, dans lesquels il essaie toujours de tempérer entre les excès de la gauche et de la droite, aient pu donner l'impression qu'il s'est donné pour tâche de remplir la fonction de surveillance dévolue au Saint-Office, voilà qui en soi est significatif.

La situation aurait pu évoluer tout autrement.

Paul VI avait beaucoup d'attitudes dans ses mains à la fin du concile, même si pendant le concile il s'était montré favorable à des compromis à propos de plusieurs textes, tel le décret sur la liberté religieuse et le décret sur les religions non chrétiennes, afin d'assurer à ces textes une plus large acceptation. En 1964, il réussit à frapper l'imagination des hommes par ses voyages en Terre sainte et en Inde, pendant que l'encyclique *Ecclesiam Suam* se présentait comme un effort louable visant à approfondir les perspectives ouvertes par le concile.

L'année suivante, Paul VI entreprit un autre voyage spectaculaire, cette fois aux Nations unies, et à la session de clôture du concile il annonça la création d'un synode épiscopal. Son encyclique *Mysterium Fidei*, publiée juste avant la dernière session con-

ciliaire, ignorait le langage des discussions contemporaines, mais on voulait espérer que de tels "exploits" se feraient moins nombreux avec la réforme du Saint-Office annoncée par Paul VI comme devant être le prélude d'une réforme globale de la Curie.

Après le concile, Paul VI commença à mettre la pédale douce. Il apparut de plus en plus comme un chef anxieux, l'accent devant être mis sur le mot "anxieux".

Les voyages du pape à Fatima et en Turquie en 1967 furent des échecs si on les compare aux voyages antérieurs; la politique du renouveau sans changements produisit des résultats imperceptibles dans plusieurs domaines; la réforme du cérémonial du Vatican et de la Cour Pontificale apparut comme une mise à jour qui ramenait le tout à des horizons du XIXe siècle. Le pape se montra affecté d'une "discourtie" chronique: les discours et allocutions des quatre premières années de son pontificat couvrent 4,235 pages, après quoi on perd le compte.

Paul VI s'est senti beaucoup plus à l'aise lorsqu'il fut donné de sortir des horizons immédiats de l'Eglise. Son encyclique sur le développement des peuples, *Populorum Progressio*, publiée en 1967, suscita une réaction d'enthousiasme qui rappelaient celles qui suivirent la publication des grandes encycliques sociales de Jean XXIII. Elle révélait un Paul VI beaucoup plus audacieux, à l'image de plusieurs de ses prédécesseurs, dans la discussion des questions sociales que dans le maniement des affaires internes de l'Eglise.

Avec une grande sagesse pratique, Paul VI promut les négociations avec les pays de l'Europe de l'Est: il est, en effet, un diplomate consommé. Il multiplia ses efforts, tant publics que privés, en vue de mettre fin à la guerre du Vietnam. Il dut se faire violence pour trouver à chaque occasion l'attitude juste, mais il se montra capable, en plusieurs circonstances, d'exprimer des sentiments qui étaient largement partagés par ses contemporains, et ce avec une assurance qui semblait lui faire défaut dans la conduite interne de l'Eglise. A propos de la guerre du Vietnam, il se montra vraiment, à plusieurs reprises, le porte-parole des aspirations les plus profondes des hommes de son temps.

Curie et synode épiscopal

Il n'est pas inusité pour les papes de devancer sur plusieurs points l'Eglise dans son ensemble. Et l'on explique souvent ce phénomène, dans le passé, en disant que c'était la Curie romaine qui bloquait les communications entre le pape et le reste de l'Eglise.

Paul VI, cependant, a eu tout le temps voulu pour réformer la Curie et faire les nominations qu'il voulait. Il serait

mal placé, aujourd'hui, pour se plaindre de quelque difficulté que ce soit en provenance de la Curie. Avec la réforme de cette année, la Curie est devenue un instrument du pape, qu'il gouverne par la secrétairerie d'Etat, et qui reste sujette à un renouvellement de ses cadres à tous les cinq ans.

Auparavant, la Curie servait de frein au pouvoir pontifical; elle freinait, pour ainsi dire, une charge qui favorisait par sa nature le pouvoir personnel. Le danger de la nouvelle structure mise sur pied par Paul VI, c'est moins l'absolutisme intraitable que le risque d'éliminer de la Curie à la fois les Ottaviani et les Larcaros, au profit de personnalités grises qui pourraient leur être préférées et d'une certaine timidité rampante qui pourrait affecter tout l'appareil central du gouvernement de l'Eglise.

Le synode épiscopal pourrait faire contrepoids à la concentration des prérogatives du pape, concentration qui a atteint un sommet avec les pouvoirs discrétionnaires que Paul VI s'est acquis en 1966 en ce qui touche à la retraite des évêques. Mais pour le moment, le synode est un simple instrument entre les mains du pape. Le pape convoque le synode quand il juge opportun de solliciter l'avis de celui-ci sur un ordre du jour qu'il a lui-même établi. Les intentions du pape en rapport avec le synode demeurent obscures; peut-être envisage-t-il que le synode deviendra avec le temps une expression efficace de la collégialité.

La façon d'agir de Paul VI lors du premier synode de 1967 était assez typique: un discours "gothique" sur les dangers que court la foi mais en même temps une attitude détendue qui semblait signifier: "Voyons comment cette sorte de réunion peut le mieux se développer". Plus tard, Paul VI devait entretenir un vœu du synode en nommant à la tête de la congrégation pour la doctrine le cardinal Joseph Séper, qui avait recueilli les suffrages les plus nombreux lors de l'élection des membres de la commission théologique du synode.

La difficile synthèse entre les certitudes d'hier et les interrogations d'aujourd'hui

Il semble que Paul VI ait conçu son pontificat en fonction d'une période plutôt longue. Il a déjà gouverné plus longtemps que Jean XXIII,

mais s'il devait mourir demain, il serait difficile de discerner ce que fut l'élément majeur de son pontificat. Un collaborateur proche de Paul VI a dit qu'un "non" de lui ne signifie jamais "non", mais "peut-être". En d'autres mots, il ne fait que surveiller les développements; il est bien dommage qu'il ne soit pas capable de l'admettre.

Paul VI est inhibé, bien sûr, par la conception qu'il se fait de sa charge. Personnellement ouvert et disponible dans sa manière d'aborder les questions, il conçoit sa charge comme étant définie par des certitudes solides comme le roc.

Il est, à plusieurs égards, un type assez fidèle d'intellectuel contemporain de classe moyenne. Jean XXIII, par contraste, avait gardé de solides qualités paysannes; il se fiait à son intuition et il était capable de communiquer à l'aide de n'importe quel médium; il était libre de ces anxiétés et préoccupations qui sont la plaie de plusieurs contemporains, y compris Paul VI. Paul VI serait mieux compris si seulement il voulait reconnaître cette réalité.

Le conflit entre la manière exploratoire d'aborder les questions qui caractérise Paul VI et la conception rigide qu'il se fait de son rôle de pape est particulièrement évident dans la question de la régularisation des naissances.

Paul VI scrute la question pour voir s'il est nécessaire de modifier les lois édictées par des prédécesseurs qui firent valoir, dans cette matière, leur autorité avec force. Mais Paul VI veut continuer à recourir aux deux méthodes à la fois: il veut maintenir les certitudes que nous rissaient Pie XI et Pie XII, mais il veut en même temps continuer à exercer l'esprit de recherche caractéristique de Giovanni Battista Montini. Il n'est ni catégorique et sûr, ni pragmatique et souple; dans les deux cas, il pratique la politique du pire.

Le pape se trouve ainsi placé dans une situation inconfortable, difficile à supporter, peu satisfaisante pour personne et susceptible de détruire son autorité. La grande vertu d'une situation comme celle-là serait l'élément d'honnêteté qui s'en dégagerait si seulement Paul VI voulait avouer son incertitude. Au lieu de cela, il a préféré se replier sur une déclaration sûre, la déclaration dans laquelle il affir-

ma qu'il ne "nourissait pas de doute".

Un souci extrême de ne rien perdre en cours de route

Il semble que Paul VI ne soit pas disposé à renoncer à quoi que ce soit. Parlant un jour de l'Eglise des pauvres, il affirma que les vêtements du pape n'excluaient pas les hardes du pêcheur; c'est peut-être vrai, mais les vêtements du pape cachent sûrement ceux du pêcheur. L'exemple est banal mais il révèle que même dans le choix de ses formules verbales, le pape évite de trancher. Cela évoque le système de défense bien connu des structures fermées qui sont aux prises avec des besoins nouveaux qui en sont la négation concrète.

Et telle est la situation à laquelle Paul VI doit constamment faire face: il est aux prises avec les exigences d'une Eglise et d'une société qui sont à la fois trop vastes, trop diverses, et soumises à des transformations trop rapides pour qu'il puisse y apporter une réponse satisfaisante. La souplesse considérable du pape semble débordée par cette situation sociologique très exigeante.

Paul VI est l'interprète d'un processus qui dépasse de loin son pouvoir. Il est très probable que sa situation devra devenir plus évidente encore avant qu'elle ne soit l'objet d'une reconnaissance explicite; alors, les autres éléments de l'Eglise pourront faire graduellement ce que le pape est incapable de faire.

Ainsi, par exemple, Mgr Joseph Reuss, évêque auxiliaire de Mainz en Allemagne, dans la dernière livraison de la revue *Diakonia*, soutient que la question de la régularisation des naissances doit maintenant être abordée au niveau pastoral et qu'on pourra tirer les conséquences théologiques de cette étude plus tard. D'autres évêques, à son exemple, commencent à parler de ce qui pourrait être "le second dernier mot sur le sujet", si le pape veut à tout prix se garder le dernier mot. Les délégués au congrès de l'apostolat des laïcs tenu l'an dernier ont montré qu'ils étaient désireux de s'éloigner des rives tranquilles de la certitude.

Il est plus difficile maintenant pour le pape de dire: "Je ne sais pas". Mais il pourrait être un meilleur serviteur et un meilleur chef de l'Eglise s'il était capable d'oublier qu'il est pape.

lettres

Nouveaux Bonnie et Clyde

Ces jours-ci, un journal allemand, Die Süddeutsche Zeitung, se fait l'écho d'incidents qui se sont produits à l'occasion de notre fête nationale. On faisait mention de bouteilles lancées en direction de M. Trudeau, de menaces d'attentat prononcées à l'intention du premier ministre du Canada.

De deux choses l'une. Ou bien ces menaces de mort sont prononcées à la légère; dans ce cas, elles révèlent le manque du sens de la responsabilité chez des écrivains qui oublient que les mots deviennent à la longue dangereux, parce qu'ils créent peu à peu une atmosphère et finissent toujours par s'incarner dans des actes. Il faudrait être philosophe anglais pour croire que les mots n'ont jamais mordu personne. Ou bien ces menaces de mort attendent l'heure d'être mises à exécution; dans cette seconde hypothèse, elles dénoncent, entre autres choses, l'impudence radicale de fanatiques qui veulent faire de la folie le fulcrum du point.

Quand je regarde de l'extérieur ce qui se passe chez moi, même

Au sujet de la liturgie

Quand Paul VI déclare aux lauréats de "Latinitas" que "le latin garde une place privilégiée dans les célébrations liturgiques" (Le Figaro, 29-4-68) on peut se demander s'il est exactement informé du développement réel de la "Restauration liturgique" dans nos paroisses.

Si la place du latin dans les célébrations liturgiques reste privilégiée en droit, elle est devenue en réalité absolument nulle dans la plupart de nos sanctuaires. Sauf dans quelques églises, on ne trouve plus de messes où les fidèles puissent "dire ou chanter ensemble en langue latine aussi les parties de l'ordinaire de la messe qui lui reviennent" comme le prévoit l'art. 54 de la constitution sur la liturgie. Telle est la situation de fait et qui n'a plus rien à voir avec ce que le concile a voulu et que les instructions "Musicam Sacram" (5-3-67, VIe partie, par. 47 - voir Doctrine Catholique, no 1490, col. 506-507; "Eucharisticum Mysterium" (25-5-67, 2e partie, par. 19 - voir Doc. Cath., no 1498, col. 1103) ont rappelé... en vain.

Il est évident que nous sommes concernés par ces paroles du Pape (5-4-67, voir Doc. Cath., no 1493, col. 804): "Certains ont pu se méprendre sur le sens de ces nouvelles orientations et montrer plus d'empressement à détruire qu'à suppléer qu'à conserver et

à développer... et sur l'intention des Pères; Unir, en somme, dans un sage équilibre nova et vetera, l'ancien et le nouveau." Qui oserait prétendre que nous sommes fidèles à ces paroles? Et encore ceci: "Nous vous félicitons de vous appliquer à promouvoir à la fois le chant traditionnel de l'Eglise et les nouvelles créations..." Méritons-nous des félicitations? On ne saurait mieux confirmer le diagnostic qu'en citant encore le Saint-Père (9-7-1967, Doc. Cath., no 1499, col. 1374): "Conserver dans le peuple chrétien l'usage et l'habitude du chant grégorien auquel doit s'ajouter - mais sans jamais le remplacer entièrement - l'usage du chant dans vos langues maternelles... Sachez vous appliquer avec entraînement et bonne humeur à l'une et l'autre forme du chant comme le veut l'Eglise et comme vous y exhortez solennellement le récent Concile..."

La situation de fait comparée à ces textes - indiscutables pour un catholique soumis au Pape - se passe de commentaires. Saint Bernard de Clairvaux s'adressant au Pape Eugène II disait ceci: "C'est de l'abus que naît le mépris... Supprime l'abus, et le mépris n'aura plus d'excuse..."

CERCLE GREGORIEN
235, de la Réserve
Shawinigan
(par Armand Grenier, sec.)

MONTROSE

VENTE DE DISQUES

IMPORTÉS
D'ANGLETERRE, FRANCE,
ALLEMAGNE

SOCIÉTÉ
FRANÇAISE
DU SON

SOL 20.102 Boismortier SIX SONATES; Gravoin Chamber Orch.
SOL 20.105 Lully SOUNDS OF TRUMPETS / SYM-
PHONIES FOR SHEPHERDS; Petit
SOL 20.124 Guillaume THREES SONATES Nos. 1, 5, 6;
Gravoin
SOL 20.125 (AIRS A BOIRE); Herblon / Petit
SOL 20.148 CHANT GREGORIEN - FÊTE DE SAINT MI-
CHEL
SOL 20.155 Francoeur 4 SONATES POUR VIOLON; Bo-
naldi / Petit
SOL 20.161 Couperin Le Grand 4 SONATES EN TRIO; Pe-
tit
SOL 20.164 Quantin 4 SONATES EN TRIO; Trio de Paris
SOL 20.178 De Mondoville 3 SONATES POUR ORCHE-
STRE; Petit

STÉRÉO Spécial
Rég. 5.98 449
12" Microsillon chacun

LONDON CLASSIQUES 1 DISQUE

CS.6044 Vivaldi: THE SEASONS; Munchinger
CS.6046 Falla NIGHTS IN GARDENS SPAIN / Rodrigo
GUITAR Cto; Yepes
CS.6090 Schubert: TROUT QUINTE; Curzon / Vienna
Octet
CS.6116 Glazunov: THE SEASONS; Albert Wolff
CS.6163 Paganini: 24 CAPRICES FOR VIOLIN; Ricci
CS.6173 Bach: ORGAN RECITAL; Karl Richter
CS.6201 Vivaldi: GUITAR Cto / Bach CHACONNE / Palau
CONCERTO; Yepes
CS.6236 Handel WATER MUSIC / ROYAL FIREWORKS /
MINUET / LARGO; Szell
CS.6244 Holst: THE PLANETS; Vienna Phil. / Karajan
CS.6359 Rachmaninov: PIANO Cto No. 3; Ashkenazy
CS.6360 Tchaikovsky: PIANO Cto No. 1; Ashkenazy
CS.6375 Mozart: CLARINET QUIN; Boskovsky / DIVERT.
K&T Vienn. Octet
CS.6395 Pergolesi: FLUTE Cto 1 & 2 / Cto ARMONICI 5 &
6; Rampal
CS.6400 Mozart: FLUTE Cto K.314 / Bach SUITE No. 2;
C. & P. Montoux
CS.6403 Mozart: HORN CONCERTI Nos. 1-4; Tuckwell
/ Mead
CS.6500 Schubert SONATES Op. 120 & 143 / 12 WALT-
ZES; Ashkenazy
CS.6501 Mozart: PIANO Cto Nos. 8 & 9 / RONDO K386;
Ashkenazy / Kertesz
CS.6509 Glazunov: THE SEASONS / WALTZES Nos. 1 & 2;
Ansermet
CS.6529 Liszt: LES PRELUDES / Wagner PRELUDES;
Vien. Phil. / Mehta
CS.6534 Mozart: 4 SONATES / RONDO K.511; Bachhaus
CS.6539 Brahms: PIANO CONCERTO No. 2; Ashkenazy
/ Mehta
CS.6552 Schönbeger VERKLARTE NACHT / Scriabin
PIANECSTASY; Mehta
CS.6554 Stravinsky PETRUSHKA (1947 Vers.) / CIRQUE
POLKA; Mehta
CS.6559 Musorgsky: PICTURES AT AN EXHIBITION -
Ashkenazy / Mehta
CS.6562 Chopin 4 SCHERZI / PRELUDE Op. 45 / BAR-
CAROLE; Ashkenazy
CS.6563 Beethoven HAMMERKLAVIER SONATA (No. 29)
Ashkenazy
OS.25703 Handel: MESSIAH - Highlights; Sutherland /
McKellar
OS.25710 Verdi: RIGOLETTO - Highlights; Sutherland
OS.25711 Handel: MESSIAH CHORUSES; Adrian Boult
OS.25729 THE BEST OF TEBALDI
OS.25769 NICOLAI GHIAUROV - BASS ARIAS RUSSIAN
& ITALIAN OPERAS
OS.25886 Verdi LA TRAVIATA - High; Sutherland / Ber-
gonzi / Merrill
OS.25894 MARIO DEL MONACO - ITALIAN / GERMAN
ARIAS
OS.25896 LUTE SONGS - Peter Pears, Tenor / Julian
Bream, Lute
OS.25912 RENATA TEBALDI OPERATIC RECITAL
OS.25922 Bellini I PURITANI - High; Sutherland / Duval
/ Bonynge
OS.25924 Bizet CARMEN - High; Resnik / Monaco / Su-
therland / Krause
OS.25936 GIUSEPPE DI STEFANO - NEAPOLITAN
SONGS
OS.25971 JOAN SUTHERLAND SINGS VERDI
OS.25940 JOAN SUTHERLAND SINGS BELLINI
OS.25951 TEBALDI IN DUETS; del Monaco / Bergonzi
OS.26004 Rossini BARBER OF SEVILLE High; Ber-
gonzi / Ghiaurov / Varviso
OS.26041 Verdi DON CARLO - High TEBALDI, Ghiaurov,
/ Sutherland
OS.26042 BARTONE ARIAS; Tom Krause
OS.26052 Lehar THE LAND OF SMILES - Highlights; di
Stefano
OS.26059 Verdi NABUCCO - High Sullioti, Gobbi
/ Sutherland

LONDON CLASSIQUES 2 DISQUES

CSA.2283 Tchaikovsky: THE NUTCRACKER; Ansermet
CSA.2284 Tchaikovsky: SWAN LAKE; Ansermet
CSA.2285 Bach: BRANDENBURG CONCERTOS - Com-
plete; Munchinger
OSA.1208 Puccini: LA BOHEME; TEBALDI / Bergonzi
OSA.1210 Puccini: TOSCA; TEBALDI / del Monaco / Lon-
don
OSA.1260 Donizetti: DON PASQUALE; Krause / Kertesz
Puccini
OSA.1261 Puccini: TOSCA; TEBALDI / del Monaco / Lon-
don
OSA.1262 Donizetti: DON PASQUALE; Krause / Kertesz
Puccini
OSA.1263 Strauss ELECTRA; Nilsson / Resnik / Col-
lier / Krause
OSA.1264 Haydn THE CREATION; Krause / Munchinger
OSA.1272 Bellini NORMA Sullioti / Cossotto / Monaco
/ Varviso

LONDON CLASSIQUES 3 DISQUES

OSA.1304 Verdi: IL TROVATORE; TEBALDI / del Mo-
naco / Simonato
OSA.1309 Wagner DAS RHEINGOLD; Flagstad / London
/ Vienna Phil. / Solti
OSA.1313 Verdi: AIDA; TEBALDI / Bergonzi / Vienna Phil.
/ Karajan
OSA.1317 Puccini: MANON LESCAUT; TEBALDI / Monaco
OSA.1324 Verdi OTELLO; del Monaco / TEBALDI / Vien-
na Phil. / Karajan
OSA.1330 CAVALLERIA RUSTICANA / I PAGLIAC-
CI; del Monaco
OSA.1332 Verdi: RIGOLETTO; Sutherland / Siepi
OSA.1366 Verdi: LA TRAVIATA; Sutherland
OSA.1368 Bizet: CARMEN; Resnik / del Monaco / Su-
therland / Krause
OSA.1376 Rossini: LA CENERENTOLA; Simonato / de
Fabritis
OSA.1382 Verdi: NABUCCO; Gobbi / Sullioti / Gardelli
OSA.1384 Bellini: BEATRICE DI TENDA; Sutherland /
/ Bonynge
OSA.1387 Mozart: CLEMENZA DI TITO - Berganza,
Kertesz
OSA.1388 Puccini: LA GIOCONDA; TEBALDI / Horne /
Merrill / Bergonzi

LONDON CLASSIQUES 4 DISQUES

OSA.1401 Mozart: DON GIOVANNI; Vienna Philhar-
monic / Krips
OSA.1402 Mozart: LE NOZZE DI FIGARO; Vienna Phil.
/ Krips
OSA.1432 Verdi DON CARLO; TEBALDI / Fischer - dies-
kau / Ghiaurov / Solti
OSA.1433 Gounod: FAUST; Sutherland / Corelli / Ghia-
urov / Bonynge

LONDON CLASSIQUES 5 DISQUES

OSA.1502 Wagner TRISTAN & ISOLDE; Nilsson / Res-
nik / Krause / VPO / Solti
OSA.1508 Wagner SIEGFRIED; Nilsson / Windgassen /
Stolze / VPO / Solti
OSA.1511 Wagner DIE WALKURE; Nilsson / Crespin /
Frick / VPO / Solti

PHILIPS
ELECTRONIC
COLL. TRÉSORS
CLASSIQUES
12" Microsillon
STÉRÉO Spécial
Rég. 7.98 598
chacun

835.103 MOZART: Sonates pour piano et Violon K. 378, K. 304,
K. 374, K. 301 Clara Haskil, arthur Grumiaux
835.126 TCHAIKOVSKY: Symphonie no. 6 "Pathétique" Orch.
Symphonique de Londres Direction: Igor Markevitch
835.181 STRAVINSKY: Histoire du Soldat Texte de I. RAMUZ
Le Reclitant: Jean Cocteau, le Diable Peter Ustinov...
835.249 TCHAIKOVSKY: Symphonie no. 4 Orch. Symphonique
de Londres Dir. Igor Markevitch
835.327 TCHAIKOVSKY: Symphonie no. 3 "Polonoise" Orches-
tre Symphonique de Londres, Dir. Igor Markevitch
835.355 & 6 J.S. BACH: Les Six Concertos Brandebourgeois
835.389 HANDEL: Six sonates pour violon et continuo op. 1
Arthur Grumiaux, Violon Robert Veyron-Lacroix, Clavecin
835.390 TCHAIKOVSKY: Symphonie no. 2 "Petite Russe" Orch.
Orch. symph. de Londres, dir. Igor Markevitch
835.480 J.S. BACH: Les 5 suites pour org. Vol. 1 Suites no.
1 et 5 Orch. Pro Arte de Munich, Kurt Redel
835.481 J.S. BACH: Les 5 Suites pour org. Vol. 2 Suites 2 & 3
835.702 TCHAIKOVSKY: Symphonie no. 1 "Réves d'Hiver" Orch.
835.730 VIVALDI, HAYDN, MARCELLO: Concertos pour deux
guitares et orch. a cordes PRESTI ET LAGOVA
835.767 MOZART A NOTRE-DAME VOL. 1 Sonates pour or-
gue et orchestre d'église Pierre Cochereau aux orgues
835.774 MOZART: Sonates pour flûte et piano Jean-Pierre
Rampal, Flûte Futaba Inoue, Piano
835.789 SONATES BAROQUES POUR TROMPETTES ET
CLAVECIN Tielman, Haendel, Loeillet, Marcello, Valentino,
Maurice André, Trompette, Laurence boulay clavecin, An-
dre Sennedat, basson
835.791 GRANDS AIRS D'OPÉRA: Lyne Dourlan de l'Opéra
chanté Orphée, la damnation, Don Carlos, Werther ect...

LONDON 6 PHILIPS
Rég. 2.98 Spécial \$2.39

STS.15012 Strauss: THE BLUE DANUBE; Vienna Phil.
Krips
STS.15019 Schumann: SYMPHONIES 1 & 4; Krips / Vien-
na Phil.
STS.15022 Debussy: JEUX / Dukas; LA PERI; Ansermet
STS.15028 Respighi: PINES OF ROME / Casella: LA
GIARA
STS.15029 PIANO MUSIC OF CHOPIN Vol. 1; Kempff
STS.15030 Rossini: OVERTURES; Maga
STS.15031 MUSIC OF BERLIOZ / OVERTURES, ETC.;
Martino
STS.15037 Dvorak SERENADE Op. 22; Kubelik
SDD.105 Beethoven: SYMPHONY No. 5 / EGMONT; An-
sermet
SDD.109 Rossini-Respighi: LA BOUTIQUE FANTASQUE;
Solti
SDD.115 Berlioz SYMPHONIE FANTASTIQUE; Argenta
SDD.116 Mozart PIANO CONCERTO No. 27 / SONATA No.
11; Backhaus
SDD.123 Brahms HUNGARIAN DANCES / Dvorak SLA-
VONIC DANCES; Renner
SDD.125 Adam: GISELE; Martino
SDD.128 Dvorak SYMPHONY No. 9 "New World"; Ku-
belik / Vienna Phil.
SDD.139 Meyerbeer LES PATINEURS / Massenet LE CID;
Martino
SDD.141 Bizet CARMEN / L'ARLESIENNE; Ansermet
SDD.150 KARAJAN BONIS BONIS; Vienna Philharmonic
SDD.158 GUITAR RECITAL; William Gomez; "JEUX
INTERDITS"
PHC.9001 Beethoven: SONATES 17 & 18; Haskil
PHC.9002 Rameau / Gluck: BALLET SUITES
PHC.9005 LISTZ PIANO RECITAL; Cziffra
PHC.9007 Tchaikovsky: PIANO Cto No. 2; Magaloff
PHC.9016 Handel: WATER MUSIC; Van Bejnum
PHC.9020 CLASSICAL HARP CONCERTOS; Challan
PHC.9023 C.P.E. Bach: FLUTE CONCERTOS; Rampal
PHC.9034 Chopin: 14 WALTZES; Marasiewicz
PHC.9035 Telemann CONCERTOS; Redel
PHC.9051 Stravinsky: PETRUSHKA; Rostaud
PHC.9052 Chopin: 6 POLONAISES; Cziffra
PHC.9063 Bach: 2 MASSES; Redel
PHC.9061 Telemann: HARPISCHORD FANTASIAS; Ho-
nanson
PHC.9077 Schubert SONATA D.960 / Mozart SONATA No.
10; Haskil
PHC.9078 THE VIRTUOSO CLARINET; Lancelot

VALABLE
JUSQU'AU 31 JUILLET
CENTRE DU DISQUE
MONTROSE
3162 est. Bélanger RA. 9-2833
Montréal 36
Commandes postales acceptées

33 1/3 SUR MOBILIER DE TECK

MEUBLES SCANDINAVES CONTEMPORAINS 9240, ST-LAURENT 381-7619

Magasinez et comparez

ENSEMBLE DE 5 MCX 347⁵⁰

BUREAU TRIPLE 72" 139⁵⁰
BUREAU SIMPLE 36" 89⁵⁰
BUREAU 5 TIROIRS 119⁵⁰
TÊTE DE LIT 39⁵⁰
TABLE DE CHEVET 39⁵⁰

DISPONIBLE SÉPARÉMENT

(FERMÉ LE MERCREDI)

La vente des vins et alcools par les épiciers

Le public est d'accord; distillateurs et importateurs n'osent pas se prononcer

Par Louis-Martin Tard

Dans le carton que le commis d'épicerie vient livrer chez vous, entre le bocal de cornichons, le pied de céleri et le paquet de saucisse une insolite bouteille de Beaujolais et un inhabituel flacon de "gros gin"! C'est cette vision qu'évoque la déclaration du ministre Maurice Bellemare qui n'hésiterait pas, personnellement à confier à l'entreprise privée, la vente des vins et spiritueux.

Qu'en pensent producteurs de boissons fortes? A vrai dire, ils ont tous une opinion à ce sujet, mais unanimement, préfèrent ne pas commenter pour l'instant les propos du ministre du travail; tant qu'il s'agit d'une probabilité, personne ne veut sans doute s'aliéner les sympathies des fonctionnaires du Pied-du-Courant.

En revanche, ceux qui s'expriment en tant que simples consommateurs et contribuables, sont tous d'accord pour la "déprovincialisation" de la vente de l'alcool. Tous représentent les mêmes arguments: les magasins officiels sont mal situés, privés de terrains de stationnement, ouverts à des heures incommodes; leur personnel généralement, ignore tout des produits vendus et accomplit le travail sans enthousiasme; l'organisation même des magasins ne peut que les décourager: courses inutiles, long des rayons et dans les sous-sols, obligation de calculer, crayon en main, le compte de chaque client, pour de demander au caissier unique de refaire l'opération à l'aide de sa machine enregistreuse-calculatrice, de revenir rendre la monnaie, d'emballer les produits; tant de gestes inutiles répétés fastidieusement face à une foule alignée qui trépine devant les guichets.

Un vœu routier du commerce des vins et alcools s'est dit persuadé que distillateurs locaux et importateurs ne demandent pas mieux que leurs produits soient vendus par le commerce privé; les propriétaires de magasins, dit-il, stimulés par la concurrence, seraient obligés d'engager un personnel compétent et pour accroître leurs profits, d'utiliser des méthodes efficaces de présentation et de vente de la marchandise. Les représentants des compagnies de production ou d'importation si leur travail devient plus compliqué sera plus intéressant, car ils auront affaire, non plus à des fonctionnaires, mais à des commerçants spécialisés.

Notre homme pourtant estime que si la Régie, après 47 ans de fonctionnement n'a fait aucun progrès dans la vente, a néanmoins acquis une certaine expérience en matière d'administration, et qu'il conviendrait de lui laisser le soin d'assu-

mer l'achat en gros des vins et liqueurs fortes et la mise en bouteilles et en gallons des produits achetés en fûts.

Un autre spécialiste interrogé a soulevé le problème des prix de vente. Si la Régie est réduite à un rôle de grossiste, la loi lui interdit de fixer les prix de détail, elle ne lui permet que de les suggérer; deux inconvénients sont alors à craindre, des ventes à rabais qui défavoriseront les petits marchands de spiritueux ou encore des hausses de prix injustifiées.

Les seules objections recueillies concernant la vente par l'entreprise privée, viennent de personnes qui craignent que le choix des distributeurs ne donne lieu à du favoritisme.

"Nous sommes prêts, m'a-t-on dit à la direction de deux grandes entreprises d'épicerie à succursales multiples. La première possède déjà le privilège de la vente de la bière et se dit prête à vendre vins et alcools. La seconde vient d'ouvrir en France un super-marché où l'on débite, en même temps que des produits alimentaires, vins, whiskies, cognacs et autres boissons. Si elle obtenait le droit d'en faire autant au Québec, a affirmé son porte-parole, elle agirait comme pour les autres produits: viandes, laitages, légumes, en instituant des cours pour former un personnel spécialisé capable de répondre à toutes les questions de la clientèle.

Ceux qui attendent une réorganisation de la Régie, sont les hôteliers et restaurateurs. Enfin, espèrent-ils, ils pourront obtenir, au même titre que les commerçants autorisés, un acompte sur les achats en gros, alors qu'actuellement, ils achètent leurs bouteilles au même prix que monsieur tout-le-monde. Payant moins cher les liquides, ils pourront diminuer les prix sur les cartes des vins, ce qui incitera le client à choisir des vins de meilleure qualité. La gastronomie au Québec y gagnera alors.

Seuls les employés des magasins de la Régie s'insurgent contre l'idée lancée par M. Bellemare et déplorent cette forme de chantage. "Vieille rengaine d'un gouvernement qui ne sait pas négocier", a dit le président de leur syndicat, Me Jean-Paul Lalancette.

Il est vrai que lors de la première grève des magasins de la Régie, le président Powers avait déjà évoqué la possibilité de remettre au commerce privé la vente au détail des boissons alcooliques; cette fois, la menace vient de plus haut et l'on a peur que le point de vue de M. Bellemare soit également celui du premier ministre.

aussi le nom de M. François-Xavier Ortolli, inspecteur des finances, ministre de l'Éducation nationale dans le dernier gouvernement Pompidou.

M. Couve de Murville a demandé au secrétaire général de l'UDR, M. Robert Poujade, d'entrer dans son gouvernement. Celui-ci est réticent. Il préférerait rester à son poste mais il n'a pas exclu une réponse affirmative. On donne, enfin, comme partant, M. Edgar Faure, ministre de l'Agriculture dans le gouvernement Pompidou. A plusieurs reprises, cette année, il avait laissé entendre qu'il pourrait partir après le 11 juillet. Mais rien n'était moins sûr et rien n'est encore certain. En fait, le secret est bien tenu sur les intentions du nouveau premier ministre, si bien que les observateurs concluent qu'il n'y aurait qu'assez peu de changement dans la composition du cabinet.

LA CRISE

coslovaque est directement accusée de "tolérance" à l'égard de la "subversion", et d'avoir manqué à ses engagements, pris en mai, de lutter contre elle.

"Des forces hostiles au peuple tchécoslovaque se hâtent d'exploiter la situation instable régnant dans le pays pour perpétuer leurs plans contre-révolutionnaires"; tel est, pour le Kremlin, le point de la situation.

Rappel de Budapest

Si les dirigeants tchécoslovaques refusaient ou se montraient incapables de neutraliser ces forces "contre-ré-

volutionnaires" et d'accéder ainsi aux demandes de l'URSS et de ses alliés, ces derniers invoqueraient la nature interdépendante des États socialistes, notamment la participation de la Tchécoslovaquie au traité de Varsovie et des considérations collectives sur l'idéologie et la sécurité, ce qui, estime-t-on dans les mêmes milieux, pourrait conduire les cinq partis à avoir recours à une autre solution.

La "Pravda" semble étayer cette hypothèse en liant directement le soulèvement du Budapest et les "contre-révolutionnaires" de Prague et, alors que la presse pragoise reste muette à ce sujet, le journal affirme "la certitude du peuple soviétique que les communistes tchécoslovaques sauront riposter à la réaction". En ce sens, la Pravda va plus loin que M. Brejnev dans son discours du 3 juillet. Le journal affirme en effet que la "tactique" (des contre-révolutionnaires en Tchécoslovaquie) a déjà été employée par les éléments contre-révolutionnaires en Hongrie, où ceux-ci "avaient tenté de détruire en 1956 les conquêtes socialistes du peuple hongrois".

Prague reste ferme et confiant

PRAGUE (AFP) — "La Tchécoslovaquie n'a ni l'intention, ni le désir de changer l'orientation de sa politique étrangère envers l'URSS et les pays socialistes. Seule une action qui ne voudrait pas respecter le droit de la Tchécoslovaquie de choisir sa propre voie, qui voudrait la soumettre à certaines idées et pratiques surannées, pourrait avoir pour con-

séquence d'amener la Tchécoslovaquie à réviser certains aspects de ses rapports à l'égard des pays socialistes, rapports qu'elle considère — et désire considérer dans l'avenir — comme des valeurs durables de sa conception de politique étrangère. Le développement du monde socialiste démontre que même dans ce cas, la Tchécoslovaquie ne resterait pas seule".

C'est par ces réflexions, prenant allure d'avertissement, que se termine dans le journal "Prace" (organe des syndicats) un article déplorant que la théorie, maintes fois proclamée, de la souveraineté de chaque parti communiste n'ait pas encore été mise en pratique. "Bien au contraire, écrit Prace, on ne peut pas ne pas remarquer un retour aux vieilles formules et méthodes de collaboration dans les rapports entre partis communistes. On en revient à la conception de "pays leaders" et de partis "plus ou moins marxistes".

"Nous refusons catégoriquement comme inacceptables et fausses, ces tendances d'un retour à l'ancienne conception de l'unité monolithique du parti, écrit encore Prace. Elles aboutiraient à des résultats que même la politique anti-socialiste la plus intense n'arriverait pas à atteindre, surtout si elles devaient être appuyées par des allusions à une pression possible économique ou militaire".

Les troupes soviétiques ne sont pas une menace

"La puissance des troupes soviétiques qui demeurent en territoire tchécoslovaque n'est

Espagne:

Juan Carlos serait proclamé sous peu héritier du trône

MADRID (AFP) — Le prince Juan Carlos de Bourbon pourrait être désigné, par décret du général Franco, héritier du trône d'Espagne et devenir ainsi le second personnage du régime, selon des rumeurs qui circulent actuellement dans les milieux politiques madrilènes et dont un seul journal, "Pueblo", organe des syndicats officiels, se fait l'écho. Il se serait également question d'un remaniement ministériel qui interviendrait en juillet, indiquent l'agence espagnole "Pyresa". Aucune confirmation officielle n'a été donnée pour ces deux rumeurs.

On rappelle toutefois à Madrid que l'accession au trône d'Espagne de Juan Carlos est subordonnée à l'abdication du prétendant, son père, Juan de Bourbon, comte de Barcelone. Or, ce dernier a encore affirmé récemment qu'il n'avait pas l'intention de se retirer et il a déclaré qu'à ses yeux, son fils n'était qu'un "agent

de liaison" entre la Couronne et le régime franquiste. Juan Carlos a lui-même toujours dit qu'il n'avait pas l'intention de passer outre aux volontés de son père.

Il reste que le général Franco a montré à diverses reprises qu'il avait une certaine prédilection pour Juan Carlos, alors qu'il ne manifeste guère de sympathie pour Juan de Bourbon. Les observateurs font également remarquer que le poste de "président du gouvernement", qui figure dans les lois fondamentales de l'Etat, n'est pas pourvu. Ces lois, approuvées par référendum le 14 décembre 1966, sont essentiellement destinées à assurer l'"après-franquisme". Le chef de l'Etat n'est donc pas obligé de nommer un "président de gouvernement" tant qu'il demeure au pouvoir. Actuellement, l'amiral Luis Carrero Blanco est "vice-président".

pas suffisante pour influencer le cours des événements en Tchécoslovaquie", a déclaré notamment le lieutenant-colonel Frantisek Hudrna, secrétaire de presse au ministère tchécoslovaque de la défense, dans une interview au journal slovaque "Lud" citée par l'agence Ceteka.

"A part celle de l'URSS, toutes les troupes des pays membres du traité de Varso-

vie ayant pris part aux récentes manœuvres, ont quitté la Tchécoslovaquie", a-t-il poursuivi. Le porte parole du ministère de la défense a révélé ensuite que les troupes soviétiques s'approprient à partir lorsque sont apparus en Tchécoslovaquie des pamphlets anti-soviétiques qui ont inquiété les autorités de Moscou et occasionné un retard de leur évacuation".

Suites de la première page

LA PLACE

Les concerts de jazz reprennent dès ce soir dans la Salle Wilfrid Pelletier.

"Monica la Mitraille" est remis à l'affiche mardi soir et les jours suivants à la salle Maisonneuve.

Afin d'attirer des auditoires plus nombreux, M. Gesser a annoncé hier que les billets des premières de chacun des spectacles seront vendus un dollar. Exception est faite pour Harry Belafonte et "Man of the Mancha".

Il n'est pas certain que la troupe des danseurs indiens Indrani (qui était à l'affiche jusqu'au 14 juillet) puisse reprendre le spectacle interrompu. M. Gesser tente aussi de conclure les arrangements nécessaires avec le Théâtre Royal Windsor d'Angleterre, qui doit se produire du 13 au 18 août, mais attend encore la réponse de la direction de cette troupe.

M. Mercier estime à "environ \$2,700" les droits que la Régie paiera à l'Union des artistes. Rappelons que ces permis sont exigés de tout artiste qui n'est pas déjà membre de l'Union ou de l'Actor's Equity, syndicat nord-américain, et qui veut se produire à Montréal. Signalons en outre que cette entente, qui vient à échéance le 14 décembre 1968, a été dénoncée par la Régie qui entend en négocier une nouvelle.

Curieusement, seule la Place des Arts est assujettie à cette convention, les autres théâtres de Montréal ne l'ayant pas signée. Si, par exemple, des artistes étrangers se produisaient au Saint-Denis, ils n'auraient pas à payer les droits qu'exige pour eux l'Union des artistes à la Place des Arts.

M. Gesser n'a pas donné beaucoup d'explications au cours de la conférence de presse. Il s'est borné à annoncer que "la Place des Arts, moi-même et la Ville de Montréal" vont à nouveau tenter de présenter à Montréal des spectacles d'art et de divertissements.

"Je ne sais pas, a-t-il dit, si ce que j'ai fait au début de la semaine était bon ou mauvais. Mais je sais que je devais le faire", allusion à la position de principe qu'il a prise contre le régime syndical qu'il trouve "moralement inacceptable". Il a rappelé qu'il le combattait depuis plusieurs mois.

M. Gesser avait dit, lors de sa première conférence de presse, lundi dernier, qu'il abandonnait la carrière d'impresario.

Pourquoi, lui a-t-on demandé, êtes-vous revenu sur votre décision? Après avoir écouté des conseils et négocié, a-t-il répondu.

"N'était-ce donc qu'un truc publicitaire?" a demandé un journaliste.

"Je peux vous dire, a-t-il répondu, que j'étais sincère lundi. Je n'ai jamais fait cela avant. Je n'ai jamais caché que la vente des billets était faible. Je souhaite que tout cela marche bien, croyez-moi".

Me Mercier a d'autre part confirmé que deux autres groupes intéressés avaient communiqué avec la Place des Arts pour tenter de sauver en partie le Festival. Mais, a-t-il dit, les projets qu'ils nous ont soumis nous ont paru superficiels.

LE PAYS

ATHENES — Les forces armées échappent également au contrôle du roi. "Le roi est à la tête des forces armées", déclare la nouvelle constitution comme l'ancienne, mais il est aussitôt précisé dans un nouvel article, que "le commandant des forces armées est exercé par le gouvernement".

Le Parlement contrôlé

La Chambre, réduite à 150 députés (au lieu de 300) dont les conditions d'éligibilité sont sévèrement fixées, ne

peut présenter une motion de censure que dans un délai d'un an après le rejet d'une telle motion, et le même délai est exigé après l'adoption d'un vote de confiance au gouvernement. L'immunité parlementaire est automatiquement suspendue dans le cas "d'insultes ou de diffamation contre une personne ou une autorité". Les députés ne bénéficient plus que de leur indemnité parlementaire, toutes les franchises, exemptions ou privilèges économiques dont ils jouissaient sont supprimés.

Les libertés individuelles, le droit d'association, de grève, la liberté de la presse, sont bien inscrites dans la nouvelle constitution, mais celle-ci prévoit expressément la suppression de ces droits en cas "d'abus". C'est la Cour constitutionnelle qui juge sans appel de ces "abus" et décide, le cas échéant, de la "privation des droits individuels".

Enfin, par le dernier article de ce projet, le gouvernement actuel se réserve le droit de "mettre en application les dispositions de la nouvelle constitution par décisions publiées au "Journal Officiel".

La formulation de cet article est assez vague pour qu'aucun délai ne soit imposé au gouvernement quant à l'entrée en vigueur de la nouvelle constitution, et pour l'autoriser à choisir parmi les dispositions figurant dans ce texte celles qu'il décidera de mettre en application au moment choisi par lui.

Les observateurs politiques attribuent la plus grande importance à ce fait car, estiment-ils, le gouvernement s'est ainsi réservé la possibilité absolue de freiner ou de hâter le processus d'un retour à la vie politique constitutionnelle. En effet, non seulement la constitution ne fait état d'aucune date, mais le premier ministre lui-même a, hier matin, nettement refusé de donner la moindre indication sur le calendrier des étapes qui devraient normalement suivre le référendum du 29 septembre prochain. Les points d'interrogation sur l'entrée en vigueur de la nouvelle constitution, sur le retour éventuel du roi Constantin, sur les élections générales, demeurent donc aujourd'hui encore sans réponse.

Les arrestations en Grèce

Bien qu'aucune confirmation officielle n'ait pu être obtenue sur le nombre des arrestations opérées ces derniers jours à Athènes et dans plusieurs villes de Grèce, il semble qu'il atteigne au total une centaine de personnes.

A Salonique comme à Kalamata, il s'agit, croit-on savoir, de civils appartenant aux milieux du centre, tandis que les arrestations opérées notamment mercredi à Athènes — une vingtaine au total, dit-on — concerneraient plutôt des militaires de tendance royaliste.

Ces arrestations correspondraient à une recrudescence de l'activité de l'opposition.

CHABAN-DELMAS

On parlait, hier, de M. Wormser, ambassadeur à Moscou, ou de M. Brunet, directeur de la Banque de France. On cite

Bravo! nouvelle réduction des tarifs interurbains!

Le dimanche est plus que jamais "jour d'économies"

Ce tableau donne un exemple des nouveaux tarifs en vigueur du lundi au samedi inclusivement, et le dimanche. Ces tarifs s'appliquent aux appels entre deux points situés à l'intérieur du Québec et de l'Ontario.

APPELS DE NUMÉRO À NUMÉRO Montréal—Toronto	du LUNDI au SAMEDI			le DIMANCHE toute la journée		
	3 min.	5 min.	10 min.	3 min.	5 min.	10 min.
de 6h du matin à 6h du soir	\$1.30	\$2.10	\$4.10			
de 6h à 8h du soir	.90	1.50	3.00	.65	1.05	1.05*
de 8h à 10h du soir	.65	1.05	2.05			
de 10h du soir à minuit	.65	1.05	1.05*			
de minuit à 6h du matin (numéros composés par l'abonné)	.45	.75	.75*	.45	.75	.75*

Visitez votre famille et vos amis par l'interurbain

le dimanche... à n'importe quelle heure.

Économisez grâce aux "Périodes d'appels familiaux" de Bell Canada.

* Le dimanche toute la journée — et après 10h du soir la semaine — vous économisez davantage grâce aux "Périodes d'appels familiaux". Ainsi, tout appel de 10 minutes fait entre deux points quelconques situés à l'intérieur du Québec et de l'Ontario ne coûte que le prix d'un appel de 5 minutes. Si vous parlez 12 minutes, vous ne payez que pour 6 minutes, et ainsi de suite.

Vous bénéficiez de tarifs encore plus bas si vous appelez entre minuit et 6h du matin. C'est parfait pour les couche-tard.

Voici quelques exemples des tarifs réduits des "Périodes d'appels familiaux": 10 minutes pour le prix de 5 — entre deux points quelconques situés à l'intérieur du Québec et de l'Ontario.

ENTRE CES LOCALITÉS	Coût d'un appel numéro à numéro de 10 minutes	
	10h du soir à minuit du lundi au samedi. Dimanche toute la journée	Minuit à 6h du matin tous les jours (interurbain automatique)
Sherbrooke — Montréal	.60	.50
Montréal — Québec	.75	.55
Montréal — Ottawa	.60	.55
Trois-Rivières — Québec	.55	.50
Chicoutimi — Québec	.60	.55
Québec — Sainte-Agathe	.75	.55
Kingston — Montréal	.80	.55

Bell Canada

Entreprise éditée et dirigée par des Canadiens et appartenant à des Canadiens.



Une expérience gastronomique inoubliable...



LE FAMEUX
BUFFET
DU SAMEDI SOIR

SERVI AU

alpine inn
STE. MARGUERITE STATION, QUÉBEC, CANADA

de 6.30 à 9.00

Du plaisir en perspective pour toute la famille!

Venez vous régaler aux sons de la musique de Ray Desmarais à son orgue Hammond. Dansez tous les soirs. Venez pour un repas, une journée... ou un plus long séjour!

ALPINE INN

via autoroute des Laurentides, sortie 29
55 minutes du centre de Montréal
pour réservations - 861-3258

La direction de la main-d'oeuvre reclasse 19,877 travailleurs

Québec se donne une direction des affaires indiennes et esquimaudes

QUÉBEC — Le ministre des richesses naturelles, M. Paul-E. Allard, annonce que le gouvernement du Québec vient de créer, au sein de la direction générale du Nouveau-Québec de son ministère, une Direction des affaires indiennes et esquimaudes.

Cette nouvelle direction sera chargée d'assurer la présence du Québec auprès des populations indiennes et esquimaudes du territoire québécois.

Elle sera également chargée de voir à ce que les Indiens et les Esquimaux du Québec aient la possibilité de devenir des citoyens à part entière du Québec et ce, afin de leur permettre de jouir plus largement de leurs droits.

La Direction des affaires indiennes et esquimaudes s'occupera également, en étroite collaboration avec le ministère des affaires intergouvernementales, des négociations avec le gouvernement fédéral concernant l'administration des affaires indiennes et esquimaudes au Québec.

De plus, cette direction pourra faire valoir les idées du Québec en ce qui a trait à la révision prochaine de la loi fédérale sur les Indiens.

Enfin, la nouvelle direction verra à élaborer et à réaliser, une étroite collaboration avec le ministère des affaires intergouvernementales et les autres ministères et organismes québécois concernés, une politique globale touchant les Indiens et les Esquimaux du Québec.

Comme dans la poursuite de ces objectifs il est essentiel que les principaux intéressés soient consultés, il va sans dire que la nouvelle direction se tiendra en relation constante avec les Indiens et les Esquimaux et notamment avec l'Association des Indiens du Québec et les diverses coopératives indiennes et esquimaudes.

QUÉBEC, (O.I.P.Q.) — La direction générale de la main-d'oeuvre au ministère du travail procède actuellement au reclassement de 19,877 salariés de 38 établissements industriels et commerciaux.

Ces 19,877 travailleurs ont perdu ou risquent de perdre leur emploi soit par suite de la fermeture complète ou partielle des 38 entreprises mentionnées, soit à cause de réductions de personnel provoquées par des changements techniques ou administratifs au

sein de ces entreprises.

Mentionnons à titre d'exemple les noms de ces firmes dont il a été décidé, au cours des derniers mois, de reclasser le personnel:

"Phillips Cables" à Montréal (150 employés à reclasser); "Legrade incorporé" à Québec (125 employés à reclasser); "Terreau et Racine Limitée" à Québec (100 employés à reclasser); "Les industries Brookville" à Grand-Mère (150 employés à reclasser); "Gulf Pulp and Paper" à

Clarke City (250 employés à reclasser), etc.

Dans sa politique de reclassement, la direction générale de la main-d'oeuvre tient compte de l'état de l'offre et de la demande sur le marché du travail; il lui faut, en effet, réinsérer, dans le circuit économique, des salariés privés de leur gagne-pain.

La direction générale de la main-d'oeuvre doit donc aussi:

● augmenter la mobilité des travailleurs en leur donnant les moyens de se perfec-

tionner au point de vue professionnel;

● entretenir des relations constantes avec les employeurs, les syndicats, les autorités municipales, les corps intermédiaires et certains ministères pour obtenir leur pleine collaboration;

● garder des contacts permanents avec des organismes tels que les conseils régionaux de développement économique, qui contribuent à la mise en oeuvre des politiques de la main-d'oeuvre;

● participer aux études et aux recherches qui tendent à résoudre les problèmes risquant d'affecter le sort des salariés.

Le reclassement bénéficie non seulement au personnel congédié par une entreprise, mais encore aux travailleurs sans emploi d'une localité (exemple: Cabano), d'un territoire donné (exemple: Gaspésie-Bas-Saint-Laurent) ou d'un secteur économique en proie à des difficultés (exemple: la chaussure).

Formation du conseil de l'Institut de police

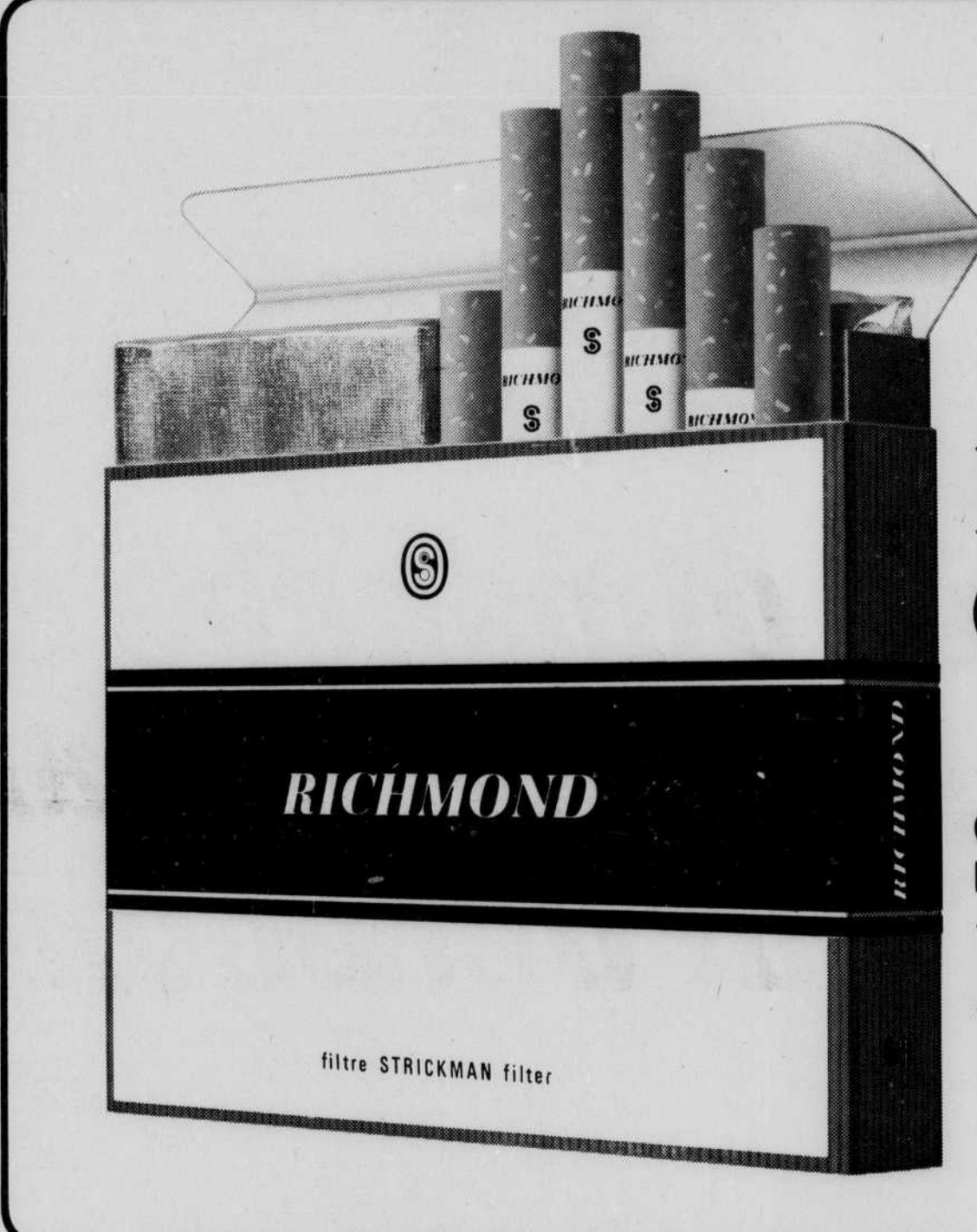
QUÉBEC — Le premier ministre intérimaire et ministre de la justice du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a annoncé hier, que le conseil des ministres vient d'adopter un arrêté ministériel concernant la formation du conseil chargé de diriger l'Institut de police du Québec.

L'inspecteur Maurice Baril de la Sûreté du Québec, l'inspecteur Normand-B. St-Georges de la Sûreté de Montréal, M. Robert Sabourin, directeur

du CEGEP de Sherbrooke et M. André Gendron, président de l'Association des policiers provinciaux du Québec ont été nommés membres du conseil chargé de diriger l'Institut, conformément à l'article 76 de la loi de police sanctionnée le 21 juin 1968.

L'article 76 de la loi de police stipule que le conseil de l'Institut de police du Québec est présidé par le procureur général ou un représentant qu'il désigne à cette effet.

FLATTEZ VOTRE GOÛT, DITES...RICHMOND

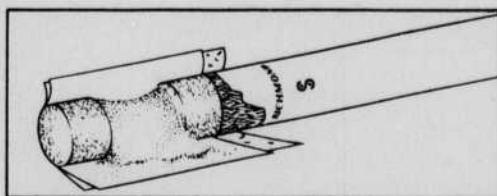


LA PREMIÈRE CIGARETTE À FILTRE STRICKMAN DU MONDE

filtre STRICKMAN filter

UNE SENSATION NOUVELLE ET AGRÉABLE.

Pourquoi parle-t-on partout de la Richmond? Parce que la Richmond offre beaucoup *plus* que le haut degré de filtration du filtre Strickman; elle offre la combinaison parfaite de fins tabacs Virginie alliés à tous les avantages d'un tel filtre. Elle procure par ce fait même, une très agréable sensation... jamais brûlante, jamais âpre, jamais sèche. C'est pourquoi la Richmond *flatte* votre goût.



Le filtre Strickman est un filtre à cigarette d'un concept entièrement nouveau. Des milliers de minuscules granules polymères sont enserrés à l'intérieur de la substance filtrante conventionnelle de cellulose ce qui donne à la Richmond une efficacité filtrante différente de celle de n'importe quelle autre cigarette.

CE SYMBOLE VOUS GARANTIT QUE LA RICHMOND RENCONTRE LE HAUT DEGRÉ DE FILTRATION SPÉCIFIÉ PAR LA ROBERT L. STRICKMAN FOUNDATION INC.

IL N'EXISTE QU'UN SEUL FILTRE STRICKMAN ET LA RICHMOND EN EST MUNIE.

RICHMOND
LA CIGARETTE QUI FLATTE VOTRE GOÛT

DÉCÈS

BLAIS Rosario. A Montréal, le 9 juillet 1968, à l'âge de 72 ans, est décédé, Rosario Blais, ex-employé de la Commission de Transport. Epoux de Marie Desenclos. Outre son épouse il laisse dans le deuil ses fils Jean-Pierre, Gérard, André ainsi que leur épouse Cécile Tremblay, Danielle Létourneau et Patricia Gagnon et 4 petits-enfants Christine, François, Eric et Stéphane, une sœur Hénriette Dupré. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funéraire partira du Salon Urgel Bourgie Limitée No 2096 rue Salaberry à 8 heures 15, pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux où le service sera célébré 8.30 Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LETOURNEAU à Irberville, le 11 juillet 1968 à l'âge de 75 ans, est décédé, Mme Arthur Létourneau, née Marie Antoinette Béchard demeurant au 510 boul. Irberville à Irberville. Mère de M. l'abbé Louis-Philippe Létourneau, directeur des Etudes au Séminaire de St-Jean. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funéraire partira du Salon Edgar LeSieur No 510-1ère rue à Irberville, pour se rendre à l'église St-Thomas d'Irberville où le service sera célébré à 4.00 p.m. Et de là au cimetière d'Irberville, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN Léandre à Montréal, le 11 juillet 1968 à l'âge de 72 ans, est décédé, Léandre Martin, fils de feu Alfred Martin et de feu Mary Martin demeurant au 751 du Collège. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funéraire partira du Salon Urgel Bourgie Limitée No 2630 rue Notre-Dame ouest à 8 heures 45, pour se rendre à l'église St-Joseph où le service sera célébré à 9.00. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUIN à Montréal, le 10 juillet 1968, à l'âge de 89 ans, 11 mois, est décédée Mme veuve Israël Paquin, née Clara Frenette, mère de l'abbé Joseph Paquin et de sœur Claire-du-Crucifix (Marie-Louise) et de Mlle Rosa-Alma, demeurant rue Dorion. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funéraire partira des salons Bonnier, Duclos et Bonnier no 3603 rue Papineau à 8 heures 30, pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9h. Et de là au cimetière Saint-Gilbert, de Portneuf lieu de sépulture. Un libéra sera chanté à 21h 30. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PEPIN St-Hyacinthe, le 11 juillet 1968 à l'âge de 73 ans, est décédée Marie-Anne Houle, épouse de feu Benjamin Pépin, président de la Victoire Shoes Co. Ltée, demeurant au 2725 rue Morin à St-Hyacinthe. Mère de M. l'abbé Bernard Pépin aumônier de l'hôpital Jean-Talon de Montréal. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funéraire partira du Salon René J. Mongeau Ltée No 1105 rue Girouard, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Rosaire de St-Hyacinthe où le service sera célébré à 11.00. Et de là au cimetière du même endroit, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RESIDENCES FUNÉRAIRES
Magnus Poirier Inc.
6601 BOUL. ST-LAURENT
6520, ST-DENIS
10526, ST-LAURENT
185 est, DeCASTELNEAU
Tél.: 277-2135

À Radio-Canada 4 syndicats d'employés font front commun

Les quatre grands syndicats d'employés de Radio-Canada ont décidé de faire front commun devant la direction en matière d'activité et de revendications syndicales.

Les syndicats qui groupent plus de 6,000 adhérents sont: l'association des employés de radio et de télévision du Canada (Artec), la guilde des services de presse du Canada (CWSG), le syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) et l'association nationale des employés et techniciens en radiodiffusion (Nabet).

AVIS est par les présentes donne que le contrat de vente en date du 3 juillet 1968 a la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Gary-Mor Sportsweat Inc., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, ce 10e jour de juillet 1968, sous le numéro 2076176. Date ce 10ème jour de juillet 1968. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donne que le contrat en date du 28 juin 1968 par lequel Rhoda Fashion Imports Reg'd a transféré et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, a titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 8 juillet 1968 sous le No 2075560. Banque de Montréal, le 8 juillet 1968.

AVIS

Avis est par les présentes donné que "GECEL WERKOWSKI" résident au 5536 avenue Snowdon, Montréal, fera une demande au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom en celui de "GEORGE WORSHELL" ledit nom pouvant servir à toutes fins légales.

Montréal, le 9 juillet 1968
SAMUEL EPSTEIN,
notaire pour le requérant.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No. 753173
WILFRID CORMIER, professeur résident et domicilié à 1180 boulevard Leblanc, Duvernay, district de Montréal.

-vs-

RENE PLOURDE, professeur, résident et domicilié à 247 rue Saint-Georges, Saint-Jérôme, comté de Terrebonne.

Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR

Par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours, à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, le 8 juillet 1968

H. W. BRODEUR
Protonotaire adjoint C.S.M.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR PROVINCIALE

No 129 560
RONALD KELLEY, technicien, des cité et district de Montréal.

Demandeur

-contre-

FRANCIS ARSENAULT, autrefois de la ville de Patetawa, Province d'Ontario, Canada et maintenant de lieux inconnus.

Défendeur

IL EST ADJOINT à FRANCIS ARSENAULT à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 10 juillet 1968

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Mes. J. VALLIERES & D. DORGET
Avocats
235 est, boul. Dorchester,
suite 301,
Montréal 18, Qué.
AVOCATS DU DEMANDEUR

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 752766
GABRIEL FERNAND WALKILL, instituteur, résident et domicilié à Montréal, district de Montréal.

Demandeur

-vs-

GENERAL DEVELOPMENT COMPANY LIMITED, corps politique dument incorporé, ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans la cité et district de Montréal et TITUS CUSIAC, de la ville de Pierrefonds, district de Montréal.

Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR

Les défendeurs GENERAL DEVELOPMENT COMPANY LIMITED et TITUS CUSIAC sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à leur intention.

MONTEAL 8 juillet 1968,

H. W. BRODEUR
Protonotaire adjoint C.S.M.

PREVOST, TRUDEAU & BISAILLON,
Avocats,
1, Place Ville Marie, suite 3425
Montréal,
PROCEUREURS DU
DEMANDEUR.

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571D du Code civil, qu'un acte de transfert et cession de toutes les créances présentes et futures de Les Ajusteurs Associés du Québec Inc., ayant sa principale place d'affaires à 519 Boulevard Desautels, St-Lambert, en faveur de la Banque Canadienne Nationale, en date du 2 juillet 1968 a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Chambly le 5 juillet 1968 sous le No. 300360. Banque Canadienne Nationale, Longueuil le 9 juillet 1968.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR PROVINCIALE

No 144 221

PHILIP CHEBIN, domicilié et résident à 2504 rue St-Zotique, dans la cité et le district de Montréal.

Demandeur

-contre-

MICHEL BOUCHARD, autrefois domicilié et résident à 5420 rue Bélanger est dans la cité et le district de Montréal et maintenant de lieux inconnus.

Défendeur

IL EST ADJOINT à MICHEL BOUCHARD à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 5 juillet, 1968

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Mes. DROUIN & SIROIS,
Avocats,
2275 est rue Jean-Talon,
Suite 313,
Montréal 34, Qué.
AVOCATS DU DEMANDEUR

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 753771
DAME MONIQUE LEBLANC de la Municipalité de Beaconsfield, District de Montréal, épouse séparée de biens de REAL CUSON, constructeur, du même lieu.

Demanderesse

-vs-

BRIAN DUFFY, de la Cité de Détroit, Etat du Michigan, un des Etats-Unis d'Amérique.

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur BRIAN DUFFY est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTEAL, 10 juillet 1968

H. W. BRODEUR
Protonotaire adjoint C.S.M.

BERGER, SCHATIA & SAZANT,
Avocats,
Suite 2102, Le Cartier,
3410 rue Peel
Montréal 2, Qué.
PROCEUREURS DE LA
DEMANDERESSE

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 749421
JEAN NOEL GROLEAU, vendeur domicilié et résident au numéro civique 2520 boul. Labelle, Ville de Laval (Chomedey) district de Montréal.

Demandeur

-vs-

DANIEL GUENETTE, domicilié et résident au numéro civique 256 rue Laval, Ville de Laval, district de Montréal.

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur DANIEL GUENETTE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTEAL 5 juillet 1968

H. W. BRODEUR
Protonotaire adjoint C.S.M.

PREVOST, TRUDEAU & BISAILLON,
Avocats,
Suite 3425 — 1 Place Ville Marie
Montréal,
PROCEUREURS DU
DEMANDEUR

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 749694
JANET WOFLMAN, comédienne fille majeure usant de ses droits, résident et domiciliée au numéro 1433, rue Bishop à Montréal, district de Montréal.

Demanderesse

-vs-

LES PRODUCTIONS K.L.R. INC., corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires à Montréal, district de Montréal.

Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR

LES PRODUCTIONS K.L.R. INC. est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTEAL, le 9 juillet 1968

H. W. BRODEUR
Protonotaire adjoint C.S.M.

LAPOINTE, LEVESQUE & GAGNON,
Avocats,
1312 Sherbrooke Est,
Montréal,
Procureurs de la Demanderesse.

Dans l'affaire de la faillite de:

FLORENCE HELENE SLATTERY,
Secrétaire exécutive,
résident au 2845 rue Cadillac,
Montréal, Québec.

Avis est par les présentes donné que Florence Héline Slattery, secrétaire exécutive du 2845 rue Cadillac, Montréal dans la Province de Québec, a fait une proposition ce 28ème jour de juin 1968, et que la première assemblée des créanciers aura lieu ce 24ème jour de juillet 1968, à 10.00 heures A.M. au bureau de M. Paul Decoste, syndic officiel, au 407 boulevard St-Laurent, 3e étage, dans la Cité de Montréal dans la Province de Québec.

Daté à Montréal ce 8e jour de juillet 1968

GEORGE C. KENDALL,
Syndic,
1015 Beaver Hall Hill
Suite 310,
Montréal, Qué.

MINISTRE DES TRANSPORTS

OTTAWA ONTARIO

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au sous-signe, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa (Ont.) et portant la mention "Soumission d'aménagement supplémentaire - Schefferville", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'Est, le 30 juillet 1968, pour la construction du recouvrement de la piste 18-36, de la voie de circulation et de la voie de trafic y compris un prolongement envisagé de 400 pieds (extrémité 36) et un système statique de mise à la terre à l'aéroport de Schefferville, lac Knob (Qué.).

On pourra examiner les plans, devis et autres documents de soumission au bureau de l'acheteur régional, ministère des Transports, bureau 162, immeuble de l'administration régionale, aéroport international de Montréal (Dorval) (Qué.), et en obtenir des exemplaires sur dépôt d'un chèque visé de \$25 pour chaque jeu, établi à l'ordre du Receveur général du Canada.

On pourra aussi prendre connaissance des plans et devis au Builder's Exchange à Montréal et à Québec.

Le Chef des achats et des contrats,

J. A. G. SAINT-LAURENT

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 753733
ROLLAND MARCEL, journaliste, résident et domicilié au numéro 247, rue St-Augustin, en les ville et district de Montréal.

Demandeur

-vs-

JUSTIN DESILETS, chauffeur résident et domicilié au no. 3433, rue Laval, app. 3, à Montréal, dit district et.

STAFFORD FOODS LTD., corps politique dument incorporé ayant son siège social et sa principale place d'affaires au numéro 5400, rue Ferrier, en les ville et district de Montréal.

Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur JUSTIN DESILETS est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTEAL, 9 juillet 1968

H. W. BRODEUR
Protonotaire adjoint C.S.M.

ROBERT DESJARDINS,
Avocat,
4515 ouest, rue Notre-Dame,
Montréal,
Procureur du Demandeur.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 750 835

THE WORKMEN'S COMPENSATION BOARD OF THE PROVINCE OF ONTARIO, corps incorporé dument constitué en vertu des lois de l'Ontario et particulièrement en vertu du Ch. 204 des Statuts Refondus de l'Ontario, 1927 et Ch. 430 des Statuts Refondus de l'Ontario, 1960, ayant son bureau chef dans la Cité de Toronto, Province d'Ontario, à 90 rue Harbour; et DAME LOIS MARY GAUGHAN, veuve de feu Charles William Lawrence Gaughan, de la Cité de Toronto, Province d'Ontario, résident à 219 Avenue Rosethorn, tant personnellement qu'en sa qualité de proche parent et gardienne de ses enfants mineurs, Thomas Robert, Ronald William, Patricia Ann et Susan Mary et, en plus, agissant en qualité d'héritière en loi audit Charles William Lawrence Gaughan.

Demanderesse

-vs-

GABRIEL ALLARD et CHARLES ALLARD de Témiscamingue dans le district judiciaire de Témiscamingue, résident sur la rue Giguës.

Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR

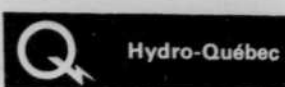
Le défendeur CHARLES ALLARD est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTEAL, 9 juillet 1968

H. W. BRODEUR
Protonotaire adjoint C.S.M.

MARTINEAU WALKER ALLISON
BEAULIEU TETLEY & PHELAN,
Avocats,
3400 The Stock Exchange Tower,
Place Victoria, Montréal 3, Qué.
PROCEUREURS DES
DEMANDERESSES

Avis est donné qu'un nantissement et transfert de toutes dettes présentes et futures de Manhattan Wholesalers and Distributors Ltd. à Continental Factors Corporation et exécuté le 28 juin 1968, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal, le 5 juillet 1968, sous le numéro 2075216.



APPEL D'OFFRES

GTR-68-10179

pour 10h30 a.m.

heure de Montréal

le mardi 6 août 1968

Ligne à 735 kV Micoua

Laurentides

FOURNITURE DE

MEMBRURES EN ACIER

GALVANISÉES POUR LES

PYLONES DE SUSPENSION

ET D'ANCRAGE DE LA

TRAVERSEE DU SAGUENAY

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement. NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusive de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats

Bureau no 809

HYDRO-QUEBEC

75 ouest, boul. Dorchester

Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de TRENTE-CINQ MILLE DOLLARS (\$35,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires

B. LACASSE — W.E. JOHNSON

Montréal, le 9 juillet 1968

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No. 753102
JEANS MOE, expert, de la Ville de Senneville, District de Montréal résident à 160 Chemin Senneville.

Demandeur

-vs-

NORINVEST A/S une corporation organisée selon les lois de la Norvège et ayant sa principale place d'affaires à Oslo, Norvège.

et.

A/S KVAERNER BRUG, une corporation organisée selon les lois du Royaume de la Norvège et ayant sa principale place d'affaires à Oslo, Norvège.

Défendeurs

et.

MK INTERNATIONAL LTD. corporation ayant son bureau chef dans les Cité et District de Montréal.

et.

A/S INTAKT, corporation norvégienne, ayant son principal bureau à Aalesund, Norvège.

et.

THE PRINCE EDWARD ISLAND INDUSTRIAL CORPORATION, ayant son principal bureau dans la Cité de Charlottetown, dans la Province de l'Île du Prince-Edouard.

et.

FOLKEBANKEN-REALBANKEN A/S, corporation norvégienne, de Oslo, Norvège.

et.

ODD KAPSTAD, exécutif, de la Ville de Beaconsfield, District de Montréal, Province de Québec.

et.

BANQUE DE MONTREAL, corporation ayant son bureau chef dans la Cité de Montréal, et une succursale située à 900 Carré Victoria, (Stock Exchange Branch) District de Montréal.

et.

CLAUDE MERCURE, des Cité et District de Montréal, en sa qualité de Syndic à la faillite de EKNAT ENTERPRISES LTD. (ancien-nement Mo Industries Limited).

et.

C.H. GURNHAM, de la Cité de Halifax, Province de la Nouvelle-Ecosse, en sa qualité de Syndic à la faillite de BATHURST MARINE LIMITED.

et.

GULF GARDEN FOODS LTD., corporation canadienne ayant son bureau chef à Georgetown, Ile du Prince-Edouard.

Mis-en-cause

Les défendeurs NORINVEST A/S, A/S KVAERNER BRUG et la mise-en-cause FOLKEBANKEN-REALBANKEN A/S sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à leur intention.

Montréal, le 5 juillet 1968.

H. W. BRODEUR
Protonotaire adjoint C.S.M.

RIEL, BISSENETTE,
VERMETTE & RYAN,
Avocats,
800 Carré Victoria,
Suite 2104,
Montréal 3, P.Q. Canada
PROCEUREURS DU
DEMANDEUR

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 juillet 1968, à CANADIAN FACTORS CORPORATION LIMITED de toutes dettes et comptes recevables, présents ou futurs, payables à L. AMRAM & CO. LIMITED, a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 10 juillet 1968 sous le numéro 2076272.

Daté le 10 juillet 1968

CANADIAN FACTORS CORPORATION LIMITED

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 752564

NICOLE ALIX, épouse de Pierre Jargaille, domiciliée au 7423 de la rue Bordeaux à Montréal, district de Montréal.

Demanderesse

-vs-

PIERRE JARGAILLE, domicilié au 7575 de la rue Boudard, à Ville St-Léonard-de-Port-Maurice, district de Montréal.

Défendeur

Une première semaine sans histoire au COE

(D'après l'AFP) — Malgré l'absence de l'Eglise de Grèce à Uppsala en raison des critiques formulées par un porte-parole de l'Eglise de Suède sur l'attitude de l'Eglise de Grèce à l'égard de la lutte militaire, en dépit aussi des manifestations étudiantes qui ont marqué l'ouverture des travaux, l'Assemblée du conseil mondial des Eglises terminée aujourd'hui sa première semaine de travaux.

On se rappelle qu'au début de la semaine, le père Tucci, s.j., avait déclaré dans une intervention très remarquée, qu'il était temps pour l'Eglise d'étudier sérieusement la possibilité d'entrer au C.O.E. Pour sa part, M. Eugène Carson Black, secrétaire général du C.O.E., a déclaré que cette entrée lui semblait en ce moment prématurée non pour des motifs théologiques mais d'opportunité.

D'autre part, l'économiste français André Philip a déclaré devant la commission de développement économique et social que les pays riches devraient accorder aux pays pauvres 2% de leur revenu.

Mardi, Mgr Nkondim, métropolitain orthodoxe de Leningrad, a montré de la réticence à une affirmation du secrétaire M. Black selon laquelle le C.O.E. devait être une force révolutionnaire pour obéir aux préceptes du Christ. Selon Mgr Nkondim, il y a une limite au-delà de laquelle une pensée révolutionnaire devient un facteur réel de destruction de la foi et de l'unité chrétienne.

L'archevêque de Cantorbéry, le Dr Michael Ramsey, a, dans un autre ordre d'idée, rappelé que les questions des ordinations anglicanes et des mariages mixtes n'étaient pas encore réglées.

Autre point qui fait difficulté, la réforme du culte dans un monde sécularisé prend un aspect différent dans les Eglises orthodoxes qui restent attachées à leur liturgie traditionnelle tandis que le nouveau liturgique est déjà dépassé dans les Eglises occidentales par la préoccupation de s'ouvrir au monde sécularisé.

A partir de lundi, l'assemblée sera appelée à voter les rapports, projets et résolutions qui ont été élaborés cette semaine.

ASSURANCE INCENDIE

L. M. DESILETS

Montréal 861-5395
St-Hilaire 467-9311

NOYADE D'UN MISSIONNAIRE CANADIEN AU JAPON



FR. FRANÇOIS-XAVIER
POITRAS

Les Frères de l'Instruction Chrétienne, Pointe-du-Lac, Qué., ont eu la douleur de perdre, le 7 juillet, un des pionniers fondateurs de leur mission au Japon, le Frère François-Xavier Poitras, en religion Frère Félix-Marie, victime d'un accident de l'onde au Lac Inawashiro, Japon.

Le Frère Poitras était le Supérieur du petit groupe de religieux de la Communauté lors de la fondation de cette mission en 1951. Il en a été l'âme dirigeante pendant de nombreuses années et l'un des principaux soutiens jusqu'à sa mort.

Religieux profondément convaincu et fidèle, il laisse à sa Communauté l'exemple du missionnaire dont la vie, plus que l'action, a servi de ferment au succès de l'oeuvre selon l'esprit du Fondateur de la Congrégation, le Vénérable de La Mennais, l'homme au zèle de feu et au courage de fer. Le Frère Poitras est le premier Frère de l'Instruction

Chrétienne, en terre japonaise, à quitter pour l'au-delà, où il rejoint un de ses frères, fondateur de notre mission d'Ouganda en Afrique, le Frère Charles-Jules.

Le Frère Félix-Marie est né à Sainte-Scholastique, Qué., le 10 avril 1902. Il entra dans la Congrégation des Frères, le 12 août 1914, attiré par deux de ses frères qui l'avaient précédé en communauté.

Il était aussi le frère du Révérend Père Jules Poitras, ancien supérieur provincial des Religieux de Ste-Croix.

Son intelligence ouverte s'appliqua avec persévérance à l'étude, surtout des sciences et des mathématiques. Il devint ingénieur-électricien, licencié en Sciences et diplômé en langue Allemande, etc.

Dès 1919, il débute comme professeur à Montréal, école Ste-Famille. Il est ensuite transféré à St-Casimir, (Portneuf) 1920-23; puis à Ste-Croix de Lotbinière 1923-24. Ses succès et sa maîtrise dans l'art de l'enseignement le plaça bientôt dans les cours avancés, à Grand'Mère 1924-26, 1928-32, à Shawinigan, école Immaculée-Conception, 1926-28, Québec, Ecole Montcalm 1932-35. Il devint principal d'Ecole Normale, Pointe-du-Lac, 1939-43, 1949-51; directeur de l'Ecole Secondaire Immaculée-Conception, Shawinigan 1943-49. Il s'appliqua particulièrement, dans cette dernière localité à promouvoir l'enseignement supérieur par l'établissement de la première et la seconde année universitaire.

La Communauté des Frères se voit privée d'un de ses religieux les plus appréciés, elle en éprouve le plus profond chagrin. Elle sollicite, pour l'âme du défunt, les prières des nombreux amis et anciens élèves. Une messe solennelle sera célébrée à la Maison Saint-Joseph, Pointe-du-Lac, Qué., le samedi 13 juillet à 3.00 heures de l'après-midi.

"Essayez donc de faire la réforme scolaire en Gaspésie!"

de notre envoyé spécial, Gilles Gariépy

GASPE — Une route de ceinture est impossible. Très pittoresque, mais impraticable pour un usage quotidien. Exactement le contraire d'une voie de communication moderne. Des routes secondaires inexistantes ou mal entretenues. Une population dispersée en hameaux, accrochés à un littoral accidenté, démesuré. Pas de transport public, ou si peu.

Des écoles, souvent dépassées et trop petites pour les classes élémentaires. Des écoles secondaires polyvalentes qui devraient être déjà là et qui n'y sont pas, sinon sous forme d'esquisses préliminaires. Les élèves sont éparpillés dans des locaux de fortune, en attendant. Et le "règlement no 1" doit forcément attendre.

Des enseignants plutôt jeunes, sans beaucoup d'expérience, et qu'on recrute à grande peine, surtout dans les commissions locales. Des enseignants qui ont besoin de se perfectionner, mais qui ne peuvent guère y arriver sur place. Et qui partent en grand nombre. Vers les grands centres. Et tout est à recommencer.

Essayez donc, dans ces conditions, de faire la réforme scolaire. Surtout quand Québec ne veut pas assouplir ses normes qui, ici, paraissent inapplicables.

C'est, en bref, ce que les enseignants, les autorités scolaires et les parents de Gaspésie et des Îles de la Madeleine ont expliqué avec humour, avec fermeté, mais avec une certaine lassitude aussi, aux membres du Conseil supérieur de l'éducation.

Siégeant hier et aujourd'hui à Gaspé pour y tenir des audiences publiques régionales, comme il l'a fait jusqu'ici dans plusieurs autres régions du Québec, le Conseil supérieur a été saisi une fois de plus de la dimension quasi tragique des problèmes scolaires dans les régions dites excéntriques.

Placées dans des conditions géographiques, économiques et culturelles défavorables, ces régions n'arrivent pas à

développer leurs réseaux d'écoles d'une manière satisfaisante à l'intérieur des critères et politiques conçus à Québec pour les milieux "normaux".

C'est ce qu'on a affirmé au Conseil supérieur, l'année dernière, il y a deux ans, les porte-parole de la Côte Nord, du Lac Saint-Jean, de l'Abitibi. C'est ce qu'on soutient encore les interlocuteurs gaspésiens et madelinots du Conseil supérieur au cours de la séance d'hier.

L'Association des commissions scolaires de Gaspésie conclut son mémoire par cette remarque, qui précède le "respectueusement vôtre": "Qu'on cesse à Québec d'imaginer d'abord qu'un système adapté à l'ensemble de la province puisse s'adapter à Gaspé; qu'on cesse de se convaincre mutuellement ensuite... qu'on doit avoir raison... qu'on a raison... et que c'est ça, point final!"

Passons d'abord au problème routier. Ce n'est pas le plus important, mais le plus irritant. Faute de service aérien commode, les membres du Conseil supérieur ont d'ailleurs pu vérifier à l'avance les doléances qu'ils ont entendues sous ce rapport: la plupart sont venues en auto. La route est généralement mauvaise, dangereuse même, et on conçoit que le transport scolaire, même sur de courtes distances de 20 ou 30 milles, est ici un problème humain particulièrement aigu, surtout en hiver.

Ceci dit, il reste que le problème du transport se pose non seulement pour les élèves, mais également pour les enseignants qui doivent courir d'une petite école à l'autre sur des milles et des milles de distance et qui, de ce fait, ont du mal à travailler en commun comme le voudrait la pédagogie moderne.

Beaucoup plus grave est le problème du personnel enseignant. Problème de recrutement, problème de stabilité, problème de perfectionnement. Les mémoires soumis au Conseil par les commissions scolaires et les associations d'enseignants soulignent à l'unisson le phénomène de l'exil massif des enseignants gaspésiens — souvent les plus qualifiés et les plus expérimentés.

On dit aussi que les enseignants recrutés en dehors du

territoire repartent après un an ou deux.

Plusieurs facteurs expliquent cette situation. Les salaires payés viennent tout juste d'atteindre la parité avec le reste de la province; mais cette parité n'est que théorique car le coût surelevé de la vie ici, conjugué aux tarifs prohibitifs des transports, défavorise en réalité les enseignants gaspésiens et, à plus forte raison, les Magdelinois.

Mais on a expliqué au Conseil que ce n'est là qu'un aspect marginal du problème. Il faut surtout considérer le phénomène de l'isolement en lui-même. Isolement de la vie culturelle et artistique des grands centres que ne connaissent pas les enseignants des zones rurales qui jouissent de communications rapides avec les villes; isolement des établissements d'enseignement supérieur, ce qui est particulièrement grave à un moment où les enseignants sentent inexorablement la nécessité de se perfectionner.

Ajoutons à cela des problèmes qui découlent de l'organisation matérielle des écoles, encore inadéquates, et on comprendra que, capables de trouver mieux ailleurs, les enseignants sacrifient le patriotisme régional et quittent en grand nombre chaque année.

La solution à cette difficulté réside, ont dit les enseignants, dans les commissions scolaires, dans l'octroi d'une prime d'éloignement qui permettrait aux commissions scolaires d'être plus "concurrentielles" pour recruter et garder des enseignants qualifiés. Le directeur général d'une régionale s'est toutefois inscrit en faux contre une telle idée: "Ca ne m'intéresse pas, a-t-il dit en substance, d'engager des instituteurs qui viendront ici pour décrocher \$1,500 de plus et qui repartiront

après un an. Je veux des instituteurs qui fassent carrière ici, qui s'intéressent aux problèmes scolaires de Gaspésie".

"La grande partie du problème, c'est l'impossibilité de se perfectionner en Gaspésie".

On a suggéré à cet égard un emploi plus systématique de la télévision, comme moyen de perfectionner les enseignants, ainsi que l'envoi par les universités de professeurs qui pourraient donner des cours aux enseignants gaspésiens durant l'été.

Un autre participant a fait valoir qu'au fond, tout se ramène à la rigidité des normes budgétaires et autres du ministère de l'éducation. Par exemple, les commissions scolaires ne peuvent affecter au perfectionnement de leurs enseignants que des sommes égales à ce que des commissions scolaires de la région de Montréal ou de Québec consacrent à ce poste. Or, envoyer un professeur pour un stage d'été à l'université Laval, avec les frais de pension et de transport, revient très cher: le budget y passe sans que les besoins réels aient été comblés.

Par ordre d'importance, l'autre problème le plus urgent paraît être celui des constructions scolaires. Les échéances de l'Opération 55 n'ont pas été respectées, dit-on. Les écoles polyvalentes seront là en 1969, en 1970, mais en attendant, il a fallu placer la marée montante des élèves du secondaire dans des écoles élémentaires empruntées aux commissions scolaires locales. Cela veut dire que, pour l'instant, il ne peut être question de décongestionnement, d'options graduées et de réformes pédagogiques. Une commission scolaire rapporte qu'elle organise l'enseignement pour des petits groupes d'élèves à 18 endroits différents.

A l'élémentaire, ce retard entraîne un problème semblable: privées d'écoles convenables, les commissions scolaires n'ont pas encore complété la centralisation des classes, ce qui veut dire qu'on trouve encore dans la région des petites écoles d'une seule classe. Essayez donc d'appliquer le règlement no 1.

Entre-temps, l'idée de la réforme scolaire a cependant continué son chemin. Les ateliers pédagogiques, réunissant parents et enseignants sont populaires et on affirme que le public est très sensible aux "projets de réforme". Les anglophones de Gaspésie admettent même l'opportunité de fréquenter désormais les mêmes écoles que les francophones; et la collaboration semble réelle entre la régionale protestante et les trois régionales catholiques.

D'autre part, les commissions scolaires locales se sont plaintes des conséquences de la régionalisation scolaire à divers égards, soutenant qu'elle leur a apporté une foule de problèmes de nature à ralentir le progrès de l'enseignement élémentaire: dépouillées de leurs locaux par les régionales, les petites commissions scolaires ont également perdu au profit des régionales une grande partie de leur personnel enseignant; en outre, les administrations scolaires ont de la difficulté à boucler leur budget et les retards administratifs du ministère de l'éducation (pour le versement des subventions) les obligent à contracter des emprunts quand ce n'est pas à retarder le versement des salaires aux professeurs.

Aujourd'hui, le Conseil supérieur entendra les responsables de l'éducation des adultes dans le territoire ainsi que les membres du CEGEP de Gaspé.



L'exotisme?

Au Kon-Tiki, un des restaurants les plus extraordinaires en Amérique, vous pénétrez dans une atmosphère d'exotisme tropical et le menu alléchant de mets polynésiens vous met en appétit.

KON-TIKI
RESTAURANT
HÔTEL SHERATON MT-ROYAL

Réervations par téléphone à 842-7777

POSTEZ AUJOURD'HUI votre TAXE VOLONTAIRE de MONTRÉAL

GAGNANTS DU GRAND PRIX DE \$100,000 EN LINGOTS D'ARGENT

MAI



Mme Vernet Barrette,
106 boul. Quinn
Longueuil, P.Q.

JUIN



Mme Paul E. Lamy,
3040, rue Desmaré,
Montréal

JUILLET



POURQUOI PAS VOUS ?

Vos contributions reçues par la poste ou autrement, avant le 19 JUILLET, vous qualifient pour le rôle de JUILLET.

Les reçus officiels seront émis et postés immédiatement. Même si votre reçu ne vous est pas livré avant le jour où se fait le choix des candidats à l'examen, vous êtes quand même sujet à être choisi. Les 151 candidats sont prévenus personnellement par télégramme le soir même et les journaux en publient la liste complète. Les candidats peuvent alors se mériter l'un des 151 prix suivants, en lingots d'argent:

UN GRAND PRIX DE \$100,000	
30 prix de	\$ 1,000
20 prix de	\$ 500
100 prix de	\$ 100

UTILISEZ, DE PREFERENCE, LES FORMULES QUE VOUS AVEZ REÇUES. Si vous n'en avez pas, remplissez la formule suivante:

TAXE VOLONTAIRE DE MONTRÉAL	
Hôtel de Ville — CASE POSTALE 9999 — MONTRÉAL	
Montant payé à l'ordre de	
VILLE DE MONTRÉAL	
SIGNATURE _____ \$ _____	
(en lettres moulées) (\$2.00 ou multiples de \$2.00)	
Nom _____	
Adresse _____	
no _____	rue _____ app. _____
ville _____	province _____
REMARQUES: _____	

Cette invitation vaut partout au Canada et ailleurs où la loi le permet.



dit le... avec des cheveux

le toupet

"Don Juan"

transforme
votre vie comme par magie

Voilà du nouveau pour vous messieurs! Depuis vous présente le fameux toupet "Don Juan" fait entièrement à la main au Québec de cheveux de première qualité importés d'Europe. Ce toupet vous est offert dans un choix de différents modèles convenant aux coiffures masculines '68. Notre maître-perruquier se fera un plaisir de vous aider dans le choix d'un de ces toupets-modèles. Consultation privée au magasin du mardi au samedi inclusivement de 11h. à 3h. Pour rendez-vous: COMPOSEZ: 842-5151 - Poste 370 OU écrivez à Dupuis Frères Ltée, 865 est, rue Ste-Catherine, Montréal, P.Q.

Rez-de-chaussée - Rayon 612

DUPUIS

Arts et spectacles



Vanda Intini



Julio Piedra

"SOIRÉE DE LA DANSE" AVEC L'OSM
À L'ARÉNA MAURICE-RICHARD

Pour le quatrième concert populaire de l'OSM, à l'Aréna Maurice-Richard, le chef Alexander Brott dirigera une "Soirée de la danse", mardi prochain à 20h15 avec les concours de Julio Piedra, Vanda Intini et Mary Montgomery. Ils danseront sur des pages connues de Ravel, notamment "Alborada del Gracioso" et le célèbre "Boléro".

Dans ce programme entièrement consacré à la danse, on entendra également l'Ouverture et les danses de "La Fiancée vendue", opéra de Smetana, la "Valse triste" de Jean Sibelius, quelques Danses hongroises de Brahms, les "Danses de Galant" de Zoltan Kodaly et la valse "Voix du printemps" de Johann Strauss.

Maintenant établi à Montréal, Julio Piedra a fait partie de plusieurs compagnies de danse espagnole et a fait des tournées en Europe et aux États-Unis. Les habitués des concerts de l'Aréna Maurice-Richard l'ont applaudi la saison dernière dans une version du célèbre ballet "L'Amour sorcier" de Manuel de Falla.

THÉÂTRE

EXPO-THÉÂTRE: "Pygmalion" de Shaw (adaptation de Elton de Grandmont) - 20h.30

JAZZTEK: le quatuor Pierre Leduc - tous les soirs sauf les lundis

THÉÂTRE DE LA MARJOLAINE: "L'Arche de Noé" de Carner - Lèveville - sur semaine: 21h, le dimanche à 20h; relève les lundis

THÉÂTRE DE LA POURDRIÈRE: "A Wife in the Hand" de Jack Crip - du lundi au vendredi: 20h.30 le samedi: 18h.30 et 21h.30 - relève dimanche et lundi

LE PATRIOTE: Rict Basier

THÉÂTRE DES MARGUERITES: "Mary, Mary" de Kern - tous les soirs à 21h sauf les lundis et vendredis

PLACE DES ARTS

THÉÂTRE WILFRID-PELLETIER: relève

THÉÂTRE MAISONNEUVE: relève

THÉÂTRE PORT-ROYAL: relève

CINÉMA

EN LANGUE FRANÇAISE

AMHERST - "Paradis Hawaïen" 12.25 - 3.40 - 6.45 - 10.00 "La loi des horis-lain" 11.00 - 2.00 - 5.15 - 8.30

BLJOU - "Une île pour deux" 12.30 - 3.39 - 6.48 - 10.07 "Le scandale Christine Kiley" 1.57 - 5.15 - 8.35

BONAVENTURE - "Opération San Gennaro" CANADIEN - "Fantomas Contre Scotland Yard" 2.15 - 6.05 - 10.00 "Deux Marchés dans un Placard" 12.30 - 4.10 - 8.05

CHAMPLAIN - "Voyage à deux" et "L'Aventure sauvage"

CHATEAU - "Une balle au cœur" 2.45 - 6.10 - 9.30 "Dollar du Nebraska" 1.15 - 4.35 - 8.00

COMÉDIE CANADIENNE - "Pridon" 1.15 - 4.35 - 8.00

CREMAZIE - "Voyage à deux" et "L'Aventure sauvage"

DATUPHIN - "Vivre pour Vivre" 7.15 - 9.40 - 12.30 - 2.45 - 5.00 - 7.15 - 9.40

ELIZTHA - "Le Secret du rapport Quiller" et "OSS contre Gestapo"

ELYSEE - Salle Alain Remays - "La Vie de château" 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 - (10.00 sam.)

ELYSEE - Salle Eisenstein - "La Chinoise" 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 - (sam 10.00)

FLEUR DE LYS - "L'Incompris" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

FRANCAIS - "Une balle au cœur" 2.45 - 6.10 - 9.30

GRANADA - "Une balle au cœur" 1.05 - 4.30 - 7.55 "Dollar du Nebraska" 2.55 - 6.20 - 9.45

JEAN-TALON - "Angélique et le Roy" sem. 5.05 - 8.35 dim. 1.35 - 5.05 - 8.25 - 10.30

MAISONNEUVE - "Angélique Marquise des Anges" sem. 8.50 dim. 12.00 - 4.05 - 8.05

MERCERIE - "Le Secret du rapport Quiller" et "OSS contre Gestapo"

PARISIEN - "Entre la Mer et l'Eau Douce" 10.45 - 12.55 - 3.05 - 5.15 - 7.35 - 9.55

PLAZA - "Fantomas contre Scotland Yard" 2.15 - 6.05 - 10.00 "Deux Marchés dans un Placard" 12.30 - 4.10 - 8.05

RIVOLI - "Paradis Hawaïen" 12.40 - 3.40 - 6.40 - 9.45 "La Loi des Horis-lain" 2.15 - 5.15 - 8.15

ST-DENIS - "Le Scandale de Christine Decker" 12.20 - 3.30 - 6.40 - 10.07 et "Une île pour deux" 1.52 - 5.11 - 8.30

EN LANGUE ANGLAISE

ALOUETTE - "Doctor Dillit" soir 8.15 - Matinée mer. sam. et dim. 2.15

ARTCINEMA - "Confess Dr Corda" 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15

ATWATER - "Young, Mine and Ours" 1.00 - 3.10 - 5.15 - 7.20 - 9.30

AVENUE - "The Swimmer" 1.10 - 3.10 - 5.15 - 7.25 - 9.35

CAPITOL - "The Green Berets" 10.00 - 12.45 - 3.25 - 6.05 - 8.50

CINERAMA IMPERIAL - "2001: A Space Odyssey" 5.20 - 8.30 - 12.00 - 2.00 - 5.10

CINEMA WESTMOUNT SQUARE - "A Dandy in Aspic"

EMPIRE - "A Man for all Seasons" et "Love on a Pillow"

KENT - "The Fox" 12.40 - 2.50 - 4.55 - 7.05 - 9.20

LOEWS - "The Odd Couple" 10.35 - 12.45 - 2.55 - 5.05 - 7.25 - 9.35

PLACE DU CANADA - "Prudence and the Pill" 5.20 - 7.25 - 9.30 (sam. et dim. 1.05 - 3.10)

PLAZA - "Boom!" 10.30 - 12.40 - 2.45 - 4.55 - 7.00 - 9.20

PLACE VILLE-MARIE - "Grande Salle" "The Graduate" 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15

SNOWDON - "Here We Go Round the Mulberry Bush" 1.25 - 3.25 - 5.25 - 7.25 - 9.25

STRAND - "In Enemy Country" 10.00 - 1.50 - 4.40 - 9.30 ET "Don't Just Stand There" 12.00 - 3.50 - 7.40

VAN HORN - "Here We Go Round the Mulberry Bush" 1.25 - 3.25 - 5.25 - 7.25 - 9.25

VERDI - "Dr. Strangelove" 6.40 - 9.45

WESTMOUNT - "Rosemary's Baby" 1.20 - 3.55 - 6.30 - 9.20

YORK - "Doctor Zhivago" 2.00 - 8.00

EN LANGUES ÉTRANGÈRES

VENDOME - "17" 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.30

Sud-Ouest - "Night Games" 7.30 - 9.30 - 11.30 - 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

FESTIVAL - "Night Games" 7.30 - 9.30 - 11.30 - 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

Sud-Ouest - "Night Games" 7.30 - 9.30 - 11.30 - 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

Sud-Ouest - "Night Games" 7.30 - 9.30 - 11.30 - 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

UN QUÉBÉCOIS AU CONGRÈS INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE À VIENNE

M. Normand Lacharité, professeur de philosophie à l'Université de Montréal, assistera au quatorzième congrès international de philosophie, à Vienne, du 2 au 9 septembre. Choisi comme représentant officiel de la Société de philosophie et de l'Association des professeurs de philosophie de Montréal, M. Lacharité bénéficiera d'une subvention du ministère des Affaires culturelles pour défrayer son voyage.

Au congrès, il fera une communication portant sur "la relation" langage - Métalangage" comme représentation du cogito.

C'est dans le cadre de la Coopération avec l'extérieur que le ministère des Affaires culturelles a octroyé cette subvention à M. Lacharité. Rappelons que, depuis sa mise sur pied, il y a deux ans, ce service a donné la possibilité à

plusieurs Québécois de faire d'utiles séjours à l'étranger. Récemment encore, plusieurs personnalités du monde artistique ont profité à des titres divers, de subventions pour des voyages.

Ainsi, Mlle Marie-Andrée Roch (pianiste), a pu voyager et séjourner à Ratisbonne (Allemagne fédérale) pour la période d'audition musicale du 7 au 14 mai. La participation de Mme Ria Hayninx-Lanssens au jury de chant du Conservatoire Royal de musique d'Anvers, du 12 au 24 juin dernier, a été rendue possible. Celle aussi de M. Malvin Charney (architecte) à "L'International Design Conference", à Aspen (Colorado) du 16 au 22 juin. En juin, également, M. Guy Robert, critique d'art, a pu rendre compte de l'exposition qui se tient à la Biennale de Venise et qui groupe des représentants notoires de

la peinture contemporaine. Citons aussi la tournée de M. André Mérian (organiste) en U.R.S.S., en mars dernier.

Le ministère des Affaires culturelles, par l'intermédiaire de son service de coopération avec l'extérieur, a également subventionné le voyage et le séjour de M. Raymond-Marie Léger, chargé de production à l'Office du film du Québec et président de l'Association

professionnelle des cinéastes du Québec, au Festival international du film à Berlin-Ouest. A la fin de son séjour dans l'ancienne capitale allemande, M. Léger s'est rendu à Paris, afin d'aborder, auprès de la délégation générale du Québec et des milieux professionnels du cinéma et de la télévision, le problème de la diffusion des films québécois en France et dans les pays francophones d'Europe.

"The Inmates",
au Revue Theatre

A compter de ce soir, on présente au Revue Théâtre (l'ancien Théâtre-Club) sur le boulevard de Maisonneuve, une nouvelle pièce de Dan Daniels, "The Inmates", mise en scène par Arleigh Peterson.

Dan Daniels, qui a déjà fait jouer plusieurs de ses pièces à Montréal, est cofondateur du Living Theatre de Montréal, et directeur artistique du Revue Théâtre. Ils ont collaboré l'hiver dernier à la création de "The plot to overthrow Peter Rabbit" présenté au Festival d'art dramatique de l'est du Québec. Leur collaboration est des plus intéressantes étant donné que le sens de leurs recherches se complète.

Depuis dix ans, Arleigh Peterson fait de la recherche chorégraphique à Montréal et il a travaillé pour Radio-Canada à de nombreuses reprises. Avec le Revue Théâtre, il dirige le seul théâtre psychédélifique à Montréal. Son désir de faire participer les spectateurs, particulièrement sensible dans ses happenings, correspond au travail que fait Dan Daniels avec le Living Theatre et les pantomimes de critique politique sociale qu'il présente dans les rues de Montréal depuis quelque temps. En vedette dans "The Inmates", Raymond Carpentier.

Concerts de
fantasie

Monsieur Maurice Zbriger, compositeur bien connu, donnera deux concerts au Théâtre de Verdure du parc Lafontaine les 10 et 24 juillet à 20h.30.

Ces concerts comprennent de nouvelles pièces composées au cours de l'année.



CE SOIR À 7h.45

LE DIMANCHE À 2h.00

(Pas de courses le jeudi)



CE SOIR et demain

un film de STANLEY KUBRICK

Dr STRANGELOVE

à 6.40 et 9.45

WHAT'S NEW PUSSYCAT

(couleurs) à 8.20

Dimanche - Lundi et Mardi

THE KNACK de R. LESTER

THE COLLECTOR de

William WYLER



LE SUCCÈS

CONTINUE AU...

Cinéma

LAVAL

UN FOU-RIRE

COLOSSAL! LA GRANDE

VADROUILLE

LOUIS

DE

FUNKS

TOUS

2e film

"LE JEU DE LA MORT"

— en couleurs —

DERNIER PROGRAMME

à 7h.45 P.M.

"UNE MERVEILLEUSE HISTOIRE D'AMOUR"

CLAUDE GAUTHIER
GENEVIEVE BUJOLD

entre
la MER et L'EAU DOUCE

HORAIRE: 10.45 12.55 3.05 5.15 7.35 9.55

Dernier programme complet 9.10 p.m.

14 ANS

LE PARISIEN
Tel. 861-2697, 480, 0uest Ste CATHERINE

4e MOIS

YVES MONTAND
ANNIE GIRARDOT
CANDICE BERGEN

COULEUR

VIVRE POUR VIVRE

Sur semaine 7.15 - 9.40

de Claude Lelouch

14 ANS

LE DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

EASTMAN 68

le Théâtre de Mayolaine

5e comédie musicale
CARRIER-LEVEILLÉE

avec
lizabéth chavalidzé françoise lemeux
gaëtan labrèche guy boucher
et
marjolaine hébert

sur semaine: 9 heures, dimanche: 8 heures, relâche lundi

Montréal Ed. Archambault 100 E. Ste. Catherine

Eastman 297-2862

Sherbrooke Roy l'Apothicaire 569-5561

THÉÂTRE D'ÉTÉ SUN VALLEY

45 milles au nord de Montréal

Mardis - Jedis - Dimanches 9h. p.m.
Samedis 8h. et 10h.30 p.m.

Comédie

LA BONNE ANNA

sous la direction de Henri Norbert

avec
Monique Lepage, Suzellé Colette, Eve Gagné,
Edgar Fruitier, Marcel Cabay

Mise en scène de Gaëtan Labrèche

Réservez et Informations:
Montréal: 861-4801
Ste-Adèle: 229-3511

LE SEUL FESTIVAL ARTISTIQUE DU QUÉBEC

présente au Théâtre "la Sablière"

Place Jean Vilar

du 27 juin au 1er septembre

deux créations canadiennes:

Jusqu'au 6 août

LE CID MAGNAN

de Réjean Ducharme

du 31 juillet au 1er septembre

"INÉS PÈRE ET INAT TENDU"

de Réjean Ducharme

du 31 juillet au 6 août alternance des deux pièces

sem. dim. mardi, merc. jeudi 20h 30 vendr. 2h

Tous les dimanches à 14 h.

"Retour de Chasse"

avec: Bim, Calou et Coralline,
(Enfants: 50, Adultes 75)

Autobus provincial: départ Mtl à 6h. p.m.

Billets: Ste-Agathe 326-1529 et 326-3334 - Mtl 849-6201 et 845-6036 (sem.) seul.

CATHERINE DENEUVE

dans une
COMÉDIE HILARANTE!

un allemand et un agent
de la résistance, rivalisant
pour la femme d'un autre!

PRIX LOUIS DELLUIS

LA VIE DE CHATEAU

UN FILM DE
JEAN-PAUL RAPPENEAU

AVEC PHILIPPE NOIRET PIERRE BRASSEUR

8e SEMAINE

LA CHINOISE

Jean-Luc Godard

POUR TOUS

EASTMANCOLOR

Scandinavian Summer Film Festival

2e SEM.

ERIC SOYAS "17"

en couleur

GHITA NORBY
OLE SOLYOTT

12.45, 2.50, 5.00, 7.15, 9.30

VENDOME

PLACE VICTORIA TEL. 876-1451

Nous sommes désolés...
Pour le retard de l'ouverture
du

MIND EXCURSION CENTRE

! VOUS
EXCURSION

Mais cela vaut la peine d'attendre!
Comptez à rebours. Et seulement 7 jours avant l'ouverture, jeudi 18 juillet, de ce concept exclusivement nouveau dans le domaine du divertissement familial.

Ceci entraîne toutes les parties de votre corps, votre esprit ainsi que vos cinq sens dans un tourbillon le plus complet, présenté pour la première fois au monde.

PLEINS FEUX SUR L'OUVERTURE

CFCF diffusera durant 3 jours des émissions radiophoniques directement du Centre.



AL BOLISKA, Maître de cérémonie

Al Boliska, populaire disc-jockey canadien, et auteur de "A Collection of Graffiti" sera l'animateur jeudi et vendredi, durant toutes les cérémonies d'inauguration.



Dave Boxer

Le spectacle de Dave Boxer sera diffusé en direct par CFCF, jeudi et vendredi, du Centre, samedi matin le 19 juillet.

Le spectacle de Keith Randall

Le spectacle de Keith Randall sera transmis par CFCF, samedi matin le 20 juillet.

KENSINGTON MARKET

Les Warner Bros. nouveau groupe sensationnel d'enregistrement amusera les spectateurs jeudi, journée de l'ouverture.

209 rue Vallée, Montréal (au sud de la rue Ste-Catherine, partant de Jeanne-Mance, près de la Station de métro Place des Arts).

POUR TOUS

Suspense, bagarre et humour!

SANTA BERGER-NINO MANFREDI-MARIO ADORF-HARRY SHAWINO

OPERATION SAN GENNARO

avec CLAUDE AUDET et TOTO

en COULEUR

HORAIRE: 1.05 - 3.10 - 5.10 - 7.15 - 9.25 et 11.15 p.m.

LE TOUT NOUVEAU CINÉMA

BONAVENTURE

100 CINEMAS LTD. PLACE BONAVENTURE TEL. 861-2725

CINÉ-ART FILMS

BIENTÔT

LOUIS DE FUNÈS

LES GRANDES VACANCES

VOTRE DERNIÈRE CHANCE DE VOIR
DANS UN SEUL PROGRAMME!

ANGÉLIQUE MARQUISE DES ANGES

1

MERVEILLEUSE ANGÉLIQUE

2

14 ANS

SCOPE COULEURS

MAISONNEUVE 3019, E. SHERBROOKE 525-2174

ANGÉLIQUE ET LE ROY

3

INDOMPTABLE ANGÉLIQUE

4

14 ANS

SCOPE COULEURS

JEAN-TALON JEAN-TALON, A L'EST DE PIERRE 725-7000

LOUIS de FUNÈS

FANTOMAS contre SCOTLAND YARD

3

COMPLÈT DE PROGRAMME

12.30 - 2.15 - 4.10 6.05 8.05 10.00

DEUX MACHABÉES DANS UN PLACARD

PLAZA STATION BEAUBIEN 274-6155 6505, ST-HUBERT

CANADIEN STATION BEAUDRY 523-5180 1204, E. STE-CATHERINE

le grand succès du FESTIVAL DE CANNES

EN COULEUR POUR TOUS

L'INCOMPRIS

cinéma

Fleur de Lys

288-3303

STATION BERRI

858 EST, STE-CATHERINE

HORAIRE: 1.30 - 3.30 - 5.30 7.30 - 9.30

"VOUS FASCINE PAR SON AUDACE!" - L'EXPRESS

NIGHT GAMES

INDIGO THULIN • RÉVISÉ PAR MAI ZETTERLING

MAI ZETTERLING NE MANQUE CERTES PAS DE TALENT! - La Figure

Semaine: 7.30 - 9.30

Dimanche: 1.30 - 3.30

5.30 - 7.30 - 9.30

FESTIVAL 1206, E. STE-CATHERINE STATION-BEAUDRY - 525-8600

Arts et spectacles

A la télévision

- Jeunesse au Mexique (samedi)
- Les descendants de Napoléon
- Le gibet de Newgate

(dimanche)

Demain à "Jeunesse sans frontière"

Les deux animateurs de Jeunesse sans frontière, Nicole et Daniel Bertolino, nous invitent, cette semaine, à les suivre jusqu'au Mexique.

Rappelons que nos deux intrépides explorateurs sont arrivés au Mexique comme des mendiants. Cinq jours après cette arrivée, ils étaient millionnaires. La raison: ils ont tourné des films en couleur pour des sociétés américaines. Inutile d'ajouter que travailler pour des sociétés de cinéma des États-Unis, c'est très rémunérateur. Nicole et Daniel, cependant, n'ont pas profité de leur fortune très longtemps. En effet, ils ont été dévalisés près d'Acapulco, dans la région la plus mal famée du Mexique. Puis, dans le petit village de Talpa, les deux jeunes

explorateurs-cinéastes ont été témoins du plus incroyable des pèlerinages. Ils ont d'ailleurs recueilli les impressions de pèlerins aux pieds ensanglantés. Ils nous rapporteront ces impressions, à l'émission de cette semaine.

Toujours au Mexique, ils ont visité Xochimilco, quartier de Mexico appelé la Venise mexicaine. Ils ont tourné aussi un film sur une charreada, sorte de corrida dont la différence, avec la vraie corrida, est qu'il n'y a pas de mise à mort.

Cette émission de Jeunesse sans frontière, qui sera télévisée par Radio-Canada le samedi 13 juillet à 13h30, portera aussi sur les deux thèmes suivants: avec qui partir en voyage et comment choisir ses compagnons.

Dans le cadre de la série "Les descendants" (dimanche)

Les Bonaparte, amis et ennemis, tel est le titre de la prochaine émission de la série Les Descendants, qui sera présentée à la chaîne française de télévision de Radio-Canada le jour de la fête nationale des Français, le dimanche 14 juillet à 21h30.

Produit par Victor Vicas et commenté par Georges de Caunes, ce film nous entraîne d'abord au tombeau de Napoléon, aux Invalides, à la suite de centaines de touristes de toutes nationalités à qui l'on demande quel homme était Napoléon. Mais, comme le dit Georges de Caunes, si "la France a son tombeau, le monde entier résonne de son nom". A Ajaccio, en Corse, où nous transportent ensuite les caméras, Napoléon est présent partout: des bustes de Napoléon remplissent les vitrines des magasins de souvenirs; les bars, les restaurants portent son nom, et les enfants jouent à l'empereur dans la grotte même où Napoléon se réfugiait enfant. Nous y rencontrons le duc Pozzo di Borgo, descendant d'un des plus illustres adversaires de Napoléon et un des premiers artisans de sa déchéance. C'est dans le château érigé par son ancêtre et qui domine Ajaccio que le duc Pozzo di Borgo, entouré de toute sa famille, explique la rivalité qui opposait les deux familles.

En Angleterre, nous rencontrons ensuite le duc de Wellington, qui habite avec sa famille le même do-

maine qui fut présenté au premier duc de Wellington par le parlement anglais comme récompense des services militaires rendus. Chaque année, le jour perpétue la tradition et, le jour anniversaire de la bataille de Waterloo, il est reçu par la reine à qui il présente le drapeau tricolore, celui-ci représentant le drapeau qu'il doit payer pour le domaine.

Le film nous montre aussi les fêtes organisées chaque année en Corse pour célébrer, le 15 août, l'anniversaire de naissance de l'empereur.

Parmi les descendants rencontrés par Georges de Caunes, mentionnons surtout le prince Napoléon, un fervent de courses d'autos que nous voyons au volant de son bolide affrontant aujourd'hui, mais d'une autre façon, le descendant de l'adversaire de son ancêtre, le prince Metternich. Après la France, la Corse, l'Angleterre, la Suisse, nous retrouvons, en Grèce, la princesse Eugénie Bonaparte. Elle est écrivain et a publié un livre sur Pierre Napoléon Bonaparte, son aïeul meurtrier.

Parmi les autres personnalités que nous entendrons, nommons le comte Walewski et la comtesse Florence-Marie Walewska, le général Koenig, la comtesse de Bourbon-Busset, tous descendants des noms les plus illustres de l'époque napoléonienne, héritiers, partis ou adversaires célèbres de Bonaparte.

Dimanche à "Festival estival"

Ce dimanche 14 juillet à 20 heures, Festival estival présentera le cinquième et dernier épisode des Anges de la nuit.

Durant ces quatre épisodes, nous avons pu suivre les nombreux déboires rencontrés par le personnage principal, le marquis de Rio Santo, de son vrai nom Fergus O'Brian. Au cours de ce cinquième

épisode, intitulé "Le Gibet de Newgate", nous assisterons après une série de coups de théâtre spectaculaires, au dénouement (heureux) de ces aventures rocambolesques à souhait et fertiles en émotions de toutes sortes. Bien des surprises nous sont encore réservées au cours de ce dernier récit.

Horaires-TV

VENDREDI

Le sigle C marque une émission en couleur

CBFT 2

10.55	Aujourd'hui à CBFT
11.00	Cinéma: "Cour martiale" - drame - Italie (1952)
12.30	Ulysse et Ocar
1.00	Peintres du 19e siècle
1.15	Cuifouillon
1.30	"Des frissons partout" #9
2.00	Malcan, père et fils
2.30	La grande aventure
2.50	Ou ou non
3.00	Cinéma: "L'homme du jour" - comédie - France (1937)
4.10	La boîte à surprise
5.00	Roquet belles oreilles
5.30	Francis au pays des lueves
6.00	Jeunesse oblige
6.25	Nouvelles du sport
6.30	Aujourd'hui
6.45	Aujourd'hui
7.30	Quand la liberté venait du ciel
8.00	Flours d'amour, fleurs d'amitié
8.30	Premier choix: "L'inquiétante dame en noir" - comédie
10.15	Prenez le volant
10.45	Présences: Ernest Ansermet est interviewé par Maryvonne Kendege (de partie)
11.00	Téléjournal
11.30	Nouvelles du sport
11.40	Cinéma: "La tête du client" - Comédie - France (1965)
1.15	Téléjournal

CFTM 10

7.45	Mire et Musique
8.00	Méto-Matin
9.00	Tout et café
10.00	L'école du bonheur
10.15	Bonjour Capitaine
11.00	L'homme invisible
11.30	Aventures
12.00	Première édition
12.15	Ciné-Roman
12.30	"L'ange de la nuit" #7
12.30	Eternel amour
1.00	Madame s'amuse
1.30	Vox de femmes
2.30	Ciné-ventriloque: "Les croquants se portent bien" - Comédie - France
4.00	Ciné-ventriloque: "Les veuves" - policier - France
5.30	La cabane à Midas
6.00	Télé-Méto
6.40	Sports Image
7.00	Dernière Heure
7.15	Télé-Méto
7.30	En première: "Filles dans la nuit" - mélodrame - G.M.
9.15	L'école du bonheur
9.30	L'âme des poètes

CBMT 6

10.00	Défective International
10.30	Toute la ville en parle
10.45	Dernière heure et météo
11.00	La ronde des sports
11.10	Cinéma: "La caraque blonde" - France
12.40	Dernière édition
12.45	Fermature
9.30	Test Pattern and Music
10.21	Today on CBMT
10.30	Friendly Giant
10.45	Che Héne
11.00	Mr. Dress-Up
11.55	CBCTV News
12.00	Lunchon Date
12.30	Search for Tomorrow
12.45	The Guiding Light
1.00	Lunchon Date
1.30	As the World Turns
2.00	Bonnie Prudden Show
2.30	Coronation Street
3.00	Take Thirty from Vancouver
3.30	Edge of Night
4.00	CBC Classics
4.30	Vacation Time
5.00	Shazzan
5.30	Let's Sing Out
6.00	21st Century
6.31	Evening Sport
7.00	Something Summer
7.24	Sports
7.30	Camera West: "Shawinigan Lake"
8.00	Five Years in the Life
8.30	Get Smart
9.00	Friday Night Movie: "Under Capricorn"
11.00	CBC National News
11.19	Viewpoint
11.26	Night Report
11.36	Sports Final
11.48	Late Friday Movie: "Macao"
1.15	Final Report

CFCF 12

10.00	Sound of 12
10.15	Newsroom 12
10.30	University of the Air
11.00	Romper Room
11.30	Little People
12.00	Photo Finish
12.30	Mike Douglas Show
2.00	In Town
2.30	People in Conflict
3.00	Magistrate Court
4.00	The Buddies
4.30	Family Theatre: "Imperfect Lady"
5.55	Lucky Visa Chanceux
6.00	Pierre Berton Show
6.30	Pulse
7.00	The Smothers Brothers Comedy Hour
8.00	Friday Night Movie: "The Little Nuns" - Comédie
10.00	The Big Valley
11.00	National News
11.38	Pulse
11.43	Pajama Playhouse: "Girls on the Loose" - drame

Système d'examen unique pour toutes les infirmières à travers le Canada

SASKATOON (PC)—L'Association des infirmières du Canada financera un service national d'examen pour l'obtention des diplômes d'infirmières et d'aides-gardes-malades. C'est ce qu'a déclaré mercredi Mlle Dorothy Colquhoun aux membres de l'AIC à l'occasion du congrès qui a lieu présentement à Saskatoon, Ontario.

Le Dr Colquhoun, directrice des services d'examen de l'association des infirmières d'Ontario, a précisé que ces examens seraient complètement préparés au Canada, reflétant les méthodes canadiennes et conçus par des infirmières canadiennes.

Les candidates anglophones se préparant à devenir infirmières utilisent dans huit provinces les examens dits "state board test pool" créés aux États-Unis. L'Ontario et le Nouveau-Brunswick se servent des examens ORNA qui serviront de base à l'association pour tous ses examens d'ici à 1970. Ils engloberont cinq domaines: médical, chirurgical, obstétrique, pédiatrique et psychiatrique.

Le Dr Colquhoun a admis cependant qu'il y avait des inconvénients à cette méthode mais que l'uniformité des examens canadiens serait un avantage considérable pour la profession d'infirmière.

Bien-être social et économique des infirmières

La profession d'infirmière ne saurait conserver le rang de profession dans un pays où les associations d'infirmières ne joueraient pas le rôle qui leur revient lorsqu'il s'agit de fixer dans le cadre de l'économie du pays, le niveau de vie auquel ses membres sont en droit d'atteindre. C'est en ces termes que Mlle Sheila Quinn, directrice générale du Conseil International des infirmières, s'est adressée à l'Association des infirmières canadiennes à l'occasion de la tenue de l'assemblée générale de la période biennale de cette association.

Si l'Association des infirmières canadiennes ne prend pas ses responsabilités en ce qui concerne le bien-être de ses membres, a-t-elle prédit, d'autres organismes s'en chargeront. Elle poursuivait: "Dans tout pays où un organisme extérieur à la profession doit se charger de voir au bien-être économique de l'infirmière, limitant nécessairement ses préoccupations à la question salaire et conditions de travail, les soins infirmiers prennent le rang d'emplois, de métiers à caractère essentiel, mais jamais de profession".

Parlant aux déléguées du rôle joué par le Conseil International des Infirmières de Genève en ce qui touche le bien-être social et économique des membres de la profession, Mlle Quinn déclarait que la qualité des soins infirmiers prodi-



L'or a la cote d'amour chez les couturiers

Déjà l'automne à New York si l'on peut en juger par les vitrines des grands magasins qui ont remplacé maillots de bain et tenues de vacances par les robes du soir, manteaux et fantaisies d'automne-hiver.

Sur notre photo, trois modèles signés Larry Aldrich de New York qui furent présentés lors des dernières collections américaines. A gauche, une robe-manteau de velours noir ourlée de vison blanc et relevée d'une breloque en or; au centre une robe manteau de teinte marron, petit col Mao et chaîne en or; à droite, une robe de brocart ornée de topaze d'une splendeur des milles et une nuits.

Le doyen des couturiers américains, Norrell a présenté, lui aussi à New York, cette semaine, une collection où des pierres translucides et des brillants de couleur s'entrelaçaient en si-mill-ruban formant sautoir avec des croix de Malte, pour rehausser des robes pleines longueur aux lignes très simples. Pour le soir, l'hiver prochain, des styles-choc, des tuniques recouvertes de paillettes, d'inspiration russe avec le col militaire, ceinturons et garnitures de fourrure. A la façon, d'une princesse de conte de fée, un mannequin évoluait dans une vapoureuse robe de mousseline pêche recouvrant un fourreau de soie, et ce tissu diaphane était rebrodé de paillettes d'or et d'étoiles scintillantes.

Une longueur étudiée... chez Norrell. Après avoir expérimenté la longueur médium dans sa collection de printemps, Norrell l'abandonne pour ses modèles d'automne. Les robes de promenade s'arrêtent à deux pouces en haut du genou, alors que les jupes des tenues de soirée sont pleines longueur.

gués à l'échelle d'un pays repose sur la quantité et sur la qualité des infirmières disponibles, et que la qualité des soins infirmiers s'améliorait quel que soit le pays, lorsque les infirmières sont mal rémunérées. "Le CII a ses motifs d'insister sur le fait que les associations professionnelles doivent veiller à l'obtention de bons salaires et de bonnes conditions de travail pour leurs membres" a-t-elle insisté.

Mlle Quinn a expliqué qu'une analyse du travail accompli par le CII dans plus de 20 pays en ce qui a trait au niveau des salaires et des conditions de travail, lui donne la conviction que dans aucun pays du monde la profession infirmière ne saurait parvenir à un régime de bien-être social et économique sans tenir compte du facteur qualité des normes professionnelles. "La question sécurité économique se pose en relation étroite avec celle de la formation professionnelle de l'infirmière et des exigences minimums de cette formation. Ce rapport constitue l'une des raisons à l'appui d'un juste niveau de salaire" a-t-elle déclaré. Un certain rapport se révèle également entre la stabilité économique de l'infirmière et la qualité des services infirmiers ainsi que la compétence dans l'exercice de la profession.

Accouchement à coups de revolver

TORONTO—Le Dr Anthony Tripodi, âgé de 24 ans, de Toronto, a reçu quatre coups de revolver, lundi, alors qu'il traitait une patiente, dans le département d'obstétrique de l'hôpital St. Michael.

La police a déclaré que la femme, qui a donné naissance peu de temps après à un bébé de sept livres, a tiré à quatre reprises sur le Dr Tripodi avec un revolver de calibre 32, et l'a blessé à l'oreille droite, au bras droit, à l'abdomen et dans le dos.

Le Dr Tripodi, qui est interne à St. Michael's a été immédiatement transporté vers une salle d'opération et les représentants officiels de l'hôpital rapportent que son état est satisfaisant.

Chronique du consommateur

Selon la nouvelle présidente de l'Association canadienne des économistes ménagères, les achats irraisonnés et le manque de connaissances sont à la base des ennuis financiers pour l'équilibre du budget.

Mme Sally Henry, de Toronto, est d'avis qu'un grand nombre de gens achèteront du steak plutôt qu'un morceau de boeuf pour le pot-au-feu, parce que la cuisson en est plus facile et rapide.

En général, dit-elle, les femmes ne bénéficient pas des "offres spéciales" et ne savent pas comment emmagasiner les aliments.

Cette économiste ménagère qui a publié un recueil de recettes culinaires canadiennes, souligne qu'une sage administration du budget permettrait des économies pouvant représenter jusqu'à 25 p.c. du revenu familial. Les problèmes inhérents à la gestion financière se retrouvent dans toutes les classes de la société, a souligné Mme Henry qui prenait la parole à la séance de

Il suffit de couper un coin du sac et de verser.

Mis au point par Du Pont du Canada, le système fut lancé sur le marché par la Laiterie Belle Vallée, de Valleyfield qui commença à l'utiliser il y a quelques mois pour la livraison à domicile et la vente en magasin. Une importante laiterie de Québec, la laiterie Laval, vient à son tour de l'adopter. Elle livre maintenant son lait à domicile en emballage de trois pintes. L'expérience fut concluante, puisque trois semaines plus tard, la laiterie commanda une deuxième machine à emballer.

Le nouvel emballage présente pour les consommateurs plusieurs avantages: étant plats, les sacs de lait se rangent aisément dans le réfrigérateur.

D'autre part, le pot et te, vous n'aurez même pas envie d'y goûter tellement vous la trouvez peu appétissante. Même si l'on ne s'en rend pas toujours compte, la couleur influe grandement sur l'attrait des aliments et autres commodités. Les couleurs peuvent entraîner des réactions visuelles et physiques qui n'ont très peu ou rien à voir avec le goût. Il est prouvé que le rouge et le jaune excitent l'appétit tandis que le bleu et le vert l'atténuent. Le rose et le bleu sont discrets; lilas, ambre et rose sont des couleurs de franchise; le vert et le bleu sont frais et limpides; le rouge, l'orange et le brun semblent durs, secs et opaques.

Un dessert différent

Dégustez le melon d'eau dans une présentation nouvelle, la tarte chiffon, le dessert idéal par une chaude journée d'été.

- 1 enveloppe de gélatine sans saveur
- 2 tasses de purée de melon d'eau
- 3 jaunes d'oeufs, légèrement battus
- 1 tasse de sucre
- 1 c. à thé de sel
- 2 c. à table de jus de citron frais
- 3 blancs d'oeufs colorant rouge

une croûte de tarte de 9-pouces (préalablement cuite)

Amollir la gélatine dans une demi-tasse de purée de melon d'eau. Combiner les jaunes d'oeufs, le sucre et le sel dans la partie supérieure d'un bain-marie. Incorporer le reste de la purée de melon d'eau, 1-1/2 tasse, dans le mélange des jaunes d'oeufs. Cuire au-dessus de l'eau bouillante, brassant continuellement, jusqu'à ce que le mélange épaississe. Retirer du feu. Verser la gélatine et le jus de citron dans le mélange. Brasser jusqu'à ce que la gélatine soit dissoute. Faire refroidir jusqu'à ce que le mélange prenne forme en tombant de la cuillère. Battre les blancs d'oeufs jusqu'à ce qu'ils soient fermes. Incorporer les blancs d'oeufs dans le mélange de melon d'eau. Teinter avec le colorant pour obtenir la couleur désirée. Empiler dans la croûte de tarte. Faire refroidir jusqu'à ce que le tout soit ferme, (environ 3 heures). Garnir avec de la crème fouettée et des boules de melon d'eau, si désiré. Donner 1 tarte de 9 pouces.

*Pour faire la purée de melon d'eau: Enlever la pelure et les noyaux du melon d'eau, environ 2 livres. Couper grossièrement. Passer le melon d'eau dans un moulin pour hacher ou dans un broyeur électrique (blender).

Renée R.

PREMIER CHOIX

le cinéma du vendredi
Vendredi 20h 30

PRENEZ LE VOLANT

Vendredi 22h 15
avec
Jacques Duvalà la chaîne française de télévision de
RADIO-CANADA

CANAL 2

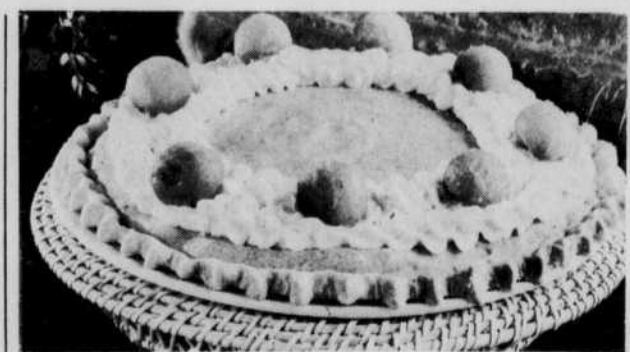
DÉCORATEURS ENSEMBLIERS

LAURENT LAMY
DÉCORATEUR-ENSEMBLIER
788, Wilder
Montréal 8 — 737-1955FLORENCE RACINE
DÉCORATEUR-ENSEMBLIER
ET AGISTE
Se propose pour tous conseils et tous projets de décoration intérieure.
POUR RENDEZ-VOUS
671-4236

ARCHITECTES

BEAULIEU, LAMBERT
TREMBLAY
ARCHITECTES
3480 C. de la Côte des Neiges
Montréal — 937-9324ADRIEN BERTHIAUME
B.A., A.A.P., C.U.G.
ARCHITECTE/URBANISTE
1224 ouest, rue
St-Catherine, suite 805
Montréal - Tel: 861-5350

DAVID & BOULVA

ARCHITECTES
3 Place Ville-Marie
MONTREAL - 866-9854Les architectes
Longpré, Marchand, Goudreau
Dobush, Stewart, Bourke
506 est. rue Sainte-Catherine
Montréal 24, - 842-1401

clôture du congrès biennal de l'Association des économistes ménagères qui avait lieu ces jours derniers à Régina.

Le lait en sac

L'utilisation du "sachet-lait", nouveau mode de conditionnement du lait dans des sacs en plastique souple, se répand rapidement au Québec.

Les sachets qui contiennent chacun une pinte de lait, sont normalement livrés par groupes de deux ou plus dans des emballages. Le nouveau système comporte également un pot en plastique dans lequel on dispose le sachet d'une pinte.

Le sac est si léger que même un enfant peut le manier sans difficulté. De plus l'emploi du nouveau conditionnement élimine le lavage des bouteilles: il suffit de jeter les sacs vides au rebut. Quant aux laitières, elles bénéficient du coût peu élevé des machines à emballer réalisant d'importantes économies n'ayant plus de bouteilles à cueillir et à laver.

L'importance de la couleur

Si au moment de vous mettre à table pour le dîner vous trouvez en face d'un bol de purée de pommes de terre ver-

ANNONCE

Plan d'amaigrissement
Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrou-

ver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les poudres réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Les grands objectifs de la politique du Ministère des Richesses Naturelles du Québec

potins financiers

L'indice des industriels, compilé par le Financial Times de Londres, qui avait accusé la veille un gain de 3,7 points à 484,5, clôturait hier en outre plus haut. La reprise des activités, hier, sur la Bourse de N.Y., après le congé du mercredi en vigueur depuis quelque temps et qui durait jusqu'à la fin du mois, a été marquée par une certaine hausse des cours, de sorte que l'indice des industriels, compilé par DJ, clôturait 2,40 points plus haut à 922,82.

La hausse marquée des obligations convertibles de Home Oil 5 1-2% 1984 à 120-122 ces jours-ci et de celles de Shop & Save 1967 Ltd à 115-120 serait due aux avances de leurs actions ordinaires récemment.

Maints observateurs de nos marchés croient qu'ils consolideraient leurs positions après les fortes avances récentes. Les Bourses de Montréal et de Toronto se comportent assez fermes hier.

En plus du ralliement traditionnel de l'été, Wall Street reflétait hier l'adoption du bill de \$5,300,000,000 sur la construction hier par Washington, ainsi que la hausse de 6 p.c. dans les ventes au détail par rapport à 1967 et l'optimisme montré par le président de la General Motors.

L'indice des prix du gros a monté de 2,3 p.c. en mai, au regard de 1967.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

W. D. Latimer Co. a souscrit ferme 200,000 actions de Fidelity Mining

En vertu d'un accord en date du 24 juin 1968 et amendé le 9 juillet 1968, W. D. Latimer Co. Limited, au nom de clients, a souscrit ferme 200,000 actions de Fidelity Mining Investments Limited à 35 cts chacune, payables sur-le-champ et cette firme s'est vue consentir sur-le-champ des options couvrant un total de 400,000 actions à des prix variant entre 40 cts et 45 cts l'action, susceptibles d'être exercées dans les six mois. Le produit servira à l'exécution des travaux recommandés sur les claims de la compagnie dans le canton Faraday dans la région de Bancroft, en Ontario. Cet argent servira, aussi, à maintenir les propriétés de la compagnie en bon état ainsi que pour les besoins généraux de l'administration et pour les dépenses du siège social. Il n'y aura pas de distribution primaire aux résidents de la province de Québec.

Inscriptions en bourse locale d'actions d'Abitibi et de Moilydenite

200,000 actions privilégiées, rachetables, 7 1/2% cumulatif, de la série "A" d'une valeur au pair de \$50.00 chacune, d'Abitibi Paper Company seront admises sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à l'ouverture des affaires lundi le 15 juillet 1968. Leur symbole au téléscripteur est "A" priv. 7 1/2%. Le capital autorisé de l'entreprise consiste en 1,000,000 d'actions privilégiées, d'une valeur au pair de \$50 chacune, émises en séries. Sur ce total, 200,000 actions privilégiées, série "A" rachetables, 7 1/2% cumulatif, sont émises et en circulation.

2,000,000 d'actions, d'une valeur au pair de \$1.00 chacune, de Moilydenite Corporation of Canada Limited, seront inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne à son ouverture aujourd'hui, vu l'augmentation du capital autorisé de l'entreprise de 3,000,000 d'actions d'une valeur au pair de \$1 chacune à 5,000,000 d'actions d'une valeur au pair de \$1.00 chacune.

L'exercice financier de Miron, terminé le 31 mars 1968 a été fortement influencé par des éléments défavorables

Miron vient de faire parvenir à ses actionnaires son rapport annuel couvrant ses activités durant l'exercice financier clos le 31 mars 1968. Dans son message à ces derniers, son président M. Louis A. Lapointe, C.R. leur déclare en partie ce qui suit:

"Ainsi que les perspectives le laissent prévoir au moment où nous vous présentons notre rapport sur l'exercice 1966/1967, l'exercice qui s'est terminé le 31 mars dernier a été fortement influencé par des éléments défavorables.

L'augmentation progressive du loyer de l'argent continua de se faire sentir tant au Canada que dans la province de Québec. Devant cette situation et à cause de charges administratives toujours plus grandes, les autorités gouvernementales durent augmenter les taxes dans plusieurs domaines où la compagnie fut particulièrement affectée. Par exemple:

Augmentation annuelle (\$1000)

Taxe provinciale sur l'huile Diesel	50
Taxe provinciale sur la gazoline	10
Taxe provinciale sur le capital	55
Taxes municipales	50
Taxes scolaires	27

192

Devant ces événements, bien des projets de construction des gouvernements fédéral, provinciaux, municipaux ainsi que de l'industrie privée ont été tenus en suspens ou même annulés. En outre, dans la région de Montréal, la fin des grands travaux effectués en prévision de l'Expo 67, faisait apparaître une surcapacité considérable des moyens de production dans l'industrie de la construction particulièrement en ce qui concerne le ciment.

La conjonction de ces divers facteurs a entraîné une concurrence extrêmement sévère qui a ramené les prix de vente à des niveaux beaucoup trop bas. Dans ce climat particulièrement difficile, votre compagnie a porté tous ses efforts sur le maintien de sa position commerciale dans son marché national, sur la réduction maximum de ses coûts d'exploitation et de frais généraux et sur la recherche de débouchés dans de nouveaux marchés.

Parmi les éléments favorables de l'exercice, nous pouvons citer le fonctionnement particulièrement satisfaisant des installations de production de pierre concassée dont la mise au point avait été laborieuse. La qualité améliorée de notre pierre nous a permis d'acquiescer notre part du marché pour ce produit. En construction, nous avons obtenu deux contrats importants en dehors de notre marché national: un au Labrador et l'autre à Haïti.

Le profit net d'exploitation de la compagnie, avant amortissement et épuisement, pour l'exercice 1967/1968 s'établit à \$1,293,832; il ne permet de couvrir qu'une partie des amortissements que nous avons fixés à \$4,096,775, selon la méthode suivie antérieurement, malgré la faible utilisation de notre équipement de transport et de construction au cours des 12 derniers mois. La perte de l'exercice est donc de \$2,802,943.

Comme les divers éléments défavorables, signalés antérieurement, continuent à dominer la situation dans la province de Québec et dans la région de Montréal, nous devons craindre que l'exercice en cours ne nous permettra pas encore d'obtenir des résultats satisfaisants. Toutefois cette situation ne nous empêche pas de garder une entière confiance dans l'avenir de la compagnie. Nous sommes convaincus de repartir de l'avant et d'obtenir des résultats favorables dès que les éléments négatifs qui échappent à notre contrôle, auront disparu pour faire place à une évolution normale.

Un coup d'œil sur son bilan consolidé au 31 mars 1968 laisse voir un actif de \$67,020,858 vs \$74,145,334 antérieurement. Une analyse de cet actif révèle pour \$11,800,225 de disponibilités vs \$11,500,562 d'obligations. Il y a une légère amélioration par rapport à l'exercice financier antérieur. Quoiqu'il en soit, le dernier exercice a clôturé avec une perte de \$2,802,943 à rapprocher de \$1,374,745 d'un profit antérieur. Heureusement que l'amélioration qui semble se dessiner dans la construction aux E-U et les perspectives meilleures pour le même industrie invitent à ne pas désespérer de l'avenir de l'industrie du bâtiment. Que la guerre cesse au Vietnam et ce sera \$30,000,000.00 de plus par année pour stimuler l'économie des E-U et que le nouveau gouvernement fédéral au Canada en vienne à faire disparaître la taxe de 11 p.c. frappant les matériaux de construction et le monde des constructeurs nord-américains redeviendra optimiste, vu les nombreuses routes, hôpitaux, écoles, etc., à construire aux E-U et au Canada.

MARCEL CLEMENT

LA SOCIÉTÉ DE GESTION A.G.F. LEE



M. RAY BOILEAU

A la suite de l'augmentation des demandes d'actions de American Growth Fund Limited dans la Province de Québec, M. Lloyd Emerson, Gérant National des Ventes, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Ray Boileau comme un Gérant Régional. M. Ray Boileau sera chargé des nouveaux bureaux de la Compagnie situés dans l'immeuble Le Cherrier, 3500 rue Parc La Fontaine, suite 501-3, Montréal, téléphone 527-8981.

La Société de Gestion A.G.F. Ltee fonctionne comme gérant et distributeur en gros de quatre Fonds Mutuels Canadiens tels que: American Growth Fund Limited, Growth Equity Fund Limited, European Growth Fund Limited et Canadian Trust Income Fund. L'œuvre de cette société de gestion dépasse \$300,000,000.

Bourse de Montréal

La liste locale avait l'allure quelque peu erratique hier

Les industriels, les banques et les papiers ont fait baisser le marché jeudi à Montréal. Les services publics ont enregistré de légers gains.

Les gains l'ont emporté sur les pertes par 81 à 71, mais l'indice global a perdu 37 à 163.16.

Parmi les industriels, Radio Engineering a grimpé de 3 1/2 à 33 3/4 et Veleo de 1 7/8 à 55 5/8. Asbestos et Oshawa A ont avancé de 1 chacun à 24 et 42 respectivement.

Melchers a progressé de 5-8 à 9. La compagnie a rapporté mercredi une amélioration substantielle de ses bénéfices trimestriels et a fait approuver par ses actionnaires un morcellement de ses actions à cinq pour une.

Rothmans a perdu 1 1/2 à 28 1/2. Crédit Foncier 1 à 56 et Alcan 1-2 à 26.

Imperial Oil a regagné de 7-8 à 67 3/4. Banque Royale de 1-2 à 18 3/4. Domtar de 3-8 à 11 1/8 et MacMillan de 1-4 à 25. Denison a avancé de 1 7/8 à 12 et Bell Téléphone de 3-8 à 45 3/8.

Sur le marché canadien les pertes l'ont emporté sur les gains par 56 à 47. Bruce Preston a reculé de 2 cents à 14 cents et Fidelity a gagné 2 cents à 47 cents.

L'indice des industriels a perdu 56 à 171.07, celui des banques 60 à 155.80 et celui des papiers 1.08 à 89.22. L'indice des services publics a gagné 40 à 138.48.

Bourse de N. Y.

Avances initiales, modifiées par les réalisations en fermeture

NEW YORK (AFP) — Le mouvement de hausse semble avoir pris fin à Wall Street, après une nouvelle progression en début de séance. Au terme de la première heure, qui a donné lieu à une activité record (6,57 millions d'actions) le mouvement a plafonné et la cote a alors, perdu l'essentiel de son avance initiale malgré une meilleure résistance de la part des "blue chips".

En clôture, le nombre des baisses l'emportait légèrement sur celui des hausses, alors que les secondes dominaient à la mi-séance dans le rapport 7 contre 5. Ce repli était dû aux prises de bénéfices alors que la hausse initiale était un prolongement de la progression, se poursuivant depuis trois séances et qui a été encouragée par les éléments favorables de la conjonction: les prévisions optimistes du président du conseil d'administration de la General Motors M. James Roche sur les ventes de voitures d'ici à la fin de l'année, le vote par le congrès d'un programme de constructions sociales portant sur 5,3 milliards de dollars et les accords de crédits rétrogrades de 600 millions de dollars entre la banque de la réserve fédérale et la banque de France améliorant les perspectives de coopération monétaire avec la France.

Parmi les compartiments les plus fermes ont figuré les chimiques, les pharmaceutiques, les matériaux de construction, les pétroles et les mines d'or. Par contre les replis l'ont emporté parmi les ordinateurs, les métaux non ferreux, les machines de bureau, les alimentaires, les cinématographiques et les aciers.

COURS DU DOLLAR

MONTREAL (PC) — Le dollar américain était inchangé et cotait à \$1.07 1/2 en valeurs canadiennes.

La livre sterling a grimpé de 1-8 et cotait à \$2.96 7/8.

Le dollar canadien était inchangé et cotait à 93 3/4 en devises américaines. Il y a une semaine, c'était 92.

La livre sterling a grimpé de 7-64 et cotait à \$2.38 15-16.

Par l'Hon. P.-E. Allard ministre

Le défaut d'espace nous a obligé à remettre à ce matin la dernière partie de l'intéressant article de l'Hon. Paul-E. Allard, Ministre des richesses naturelles du Québec, dans la 1ère partie fut publiée hier. Dans cette deuxième partie, le Ministre disait:

"Les grands objectifs de la politique du ministère des Richesses Naturelles, en ce qui a trait aux mines, peuvent donc se définir comme suit:

— découvrir de nouvelles ressources;

— intensifier la recherche appliquée.

Découvertes de nouvelles ressources, les instruments

SOQUEM — Dans le but d'associer plus étroitement les citoyens du Québec au développement des ressources minérales de leur territoire, la Société québécoise d'exploration minière, mise sur pied en 1965, s'est assurée au départ le concours d'une équipe composée de hautes compétences dans le secteur minier. La loi par laquelle la SOQUEM a été créée lui confère des pouvoirs très étendus. En plus de faire de l'exploration proprement dite, la Société peut participer à la mise en valeur des découvertes minérales, aussi bien les siennes que celles qui sont faites par d'autres groupes ou sociétés; elle est habilitée à acheter et à vendre des propriétés à divers stades de développement, et à s'associer pour ces fins. De plus, SOQUEM peut participer à la mise en exploitation des gisements, soit qu'elle vende les gisements découverts, soit qu'elle collabore avec l'entreprise minière qui exploite les propriétés transmises. L'Etat verse actuellement à SOQUEM un montant de \$15 millions répartis sur une période de dix ans, à raison de \$1,500,000 par année.

Déjà, les nombreuses réalisations de SOQUEM, qui a commencé officiellement ses travaux le 1er novembre 1965, justifient amplement la confiance du gouvernement. La Société poursuit des travaux intensifs d'exploration dans divers secteurs de la province et elle a même déjà conclu, en vertu de son vaste mandat, des ententes avec plusieurs sociétés, afin d'amener des gisements au stade de l'exploitation. On considère en ce moment SOQUEM comme une des plus importantes sociétés de recherches minérales au Canada, et elle pourrait bien devenir, d'ici 10 ans, le pivot de l'activité minière au Québec.

Dans son ensemble, l'exploration aura été satisfaisante en 1967; l'on a pu constater un peu de désintérêt dans certaines régions, mais un peu partout ailleurs, ce fut une année assez active, principalement sur la Côte Nord, en Gaspésie et dans la région de Chibougamau.

Somme toute, l'industrie minière au Québec, demeure un centre de préoccupation important pour le gouvernement actuel. Il ne fait aucun doute, que malgré un fléchissement temporaire de la production, le ministère des Richesses Naturelles entend mettre tout en oeuvre pour encourager le développement de cette industrie et maintenir la courbe ascendante de sa production.

Un dernier inventaire régional apparaissant ci-après, nous permet d'établir des prévisions encourageantes.

NORD-OUEST QUEBECOIS

a) VAL D'OR

Production ralentie en 1967 surtout causée par les difficultés réelles subies par les producteurs d'or. Il faut souligner le potentiel intéressant de la nouvelle mine de Campillo qui a augmenté ses opérations et ses réserves de minerais depuis 2 ans. Cette entreprise complète la construction de son propre moulin et qui lui assurera une plus grande autonomie.

L'exploration a suscité de l'intérêt principalement en regard des métaux de base vers la région de Quévillon au nord de Senneterre.

Les découvertes récentes de gisements de cuivre à Louvencourt ont aussi capté l'attention et Soquem continue ses activités à cet endroit, conjointement avec d'autres sociétés. Il est permis d'envisager une recrudescence dans ce secteur avec la découverte de ce nouveau centre de minéralisation qui ajoute au potentiel minier de la région de Val d'Or.

ROUYN-NORANDA

La compagnie Lac Dufault a localité de nouveaux gisements sur son terrain et procède à l'installation de nouveaux puits pour arriver à une évaluation définitive de ses possibilités.

Delbridge continue un programme de mise en valeur qui aboutira à une exploitation, assez prochainement.

Un nouveau gisement, propriété de Francoeur Gold Mines sera aussi mis en production par Wasamac.

JOUTEL

Eagle Gold Mines continue un programme de développement souterrain et projette une mise en exploitation pour l'année 1969.

TEMISCAMINGUE

En 1967, Midrim Mining Co. a découvert de nouveaux indices de minéralisation — cuivre et nickel — dans le canton de Baby. Bien qu'au stade préliminaire, ces activités ont créé un intérêt nouveau et attiré bon nombre d'entreprises d'exploration.

Plus au sud, dans le canton Campeau, l'on procède maintenant à la mise en valeur de gisements de kyanite (minéral réfractaire).

CHIBOUGAMAU

Baucoup de travaux d'exploration ont suivi le repérage de minéraux radio-actifs et l'intérêt des prospecteurs d'uranium s'est accru considérablement.

Le développement et le processus de mise en valeur de gisements d'amianté ont aussi franchi des étapes importantes dans cette région où l'on a commencé l'exploration et l'examen rationnels du sous-sol.

Le début des opérations de la nouvelle mine Icon Sullivan dans le bassin de Mistassini contribue à relever le niveau de production et favorise un renouveau d'activités de la part des organismes de prospection.

GASPIESIE

La Gaspésie semble présenter le meilleur potentiel du renouveau de la production de cuivre au Québec, pour plusieurs années. Gaspé Copper Mines, après 15 ans d'opérations, termine cette année les installations de sa nouvelle mine de "Copper Mountain" et arrive à sa pleine production; elle permettra à elle seule de rattraper la baisse subie dans l'ensemble du Québec en 1967.

Le facteur d'épuisement, assez notoire dans la région Rouyn-Noranda, sera donc compensé et le programme d'expansion de la péninsule se parachèvera graduellement avec la mise en exploitation des mines de Rivière Madeleine dont les investissements en cours sont de l'ordre de quinze millions (\$15,000,000). Les gisements de Terra Nova continuent d'être évalués, et l'on arrive à la phase des dernières analyses.

En outre, au cours de l'été 1967, un nouveau centre d'exploration s'est établi dans la vallée de Matapédia où l'on a repéré des indices de cuivre. La prospection n'est qu'à son stade préliminaire, mais les travaux se poursuivent.

COTE NORD

Dans la région Johan Beetz et aux environs de Saint-Siméon, l'on a vu naître un intérêt marqué devant la présence possible de dépôts d'uranium et les recherches très actives se poursuivent à un rythme soutenu.

Le maintien de la production des mines de fer de Schefferville et de Gagnon et du titane de Havre Saint-Pierre sont aussi l'un des facteurs de la stabilité économique de toute cette partie du Nouveau-Québec et de la basse Côte-Nord.

FONDS MUTUELS

Cours fournis par Francis J. Dupont et Co.

Adm. Mut. Fonds	Off. dem.	STOCK	Off. dem.	STOCK	Off. dem.
Adm. Mut. Fonds	2.77	3.03			
x Affiliated Fund Inc. Com	9.23	9.59			
All Canadian Can.	8.47	9.26			
All Canadian Dev.	10.25	11.20			
All Canadian Venture	10.12	11.06			
x American Business Shares	3.60	3.90			
American Growth	7.78	8.50			
Andros Equity	3.91	4.27			
Associated Investors	4.81	4.96			
Beaubien Corporation	41.95	45.55			
x Boston Fund Ltd	9.24	10.10			
x Bullcock Fund Ltd	17.03	18.66			
Canada Growth Fund	7.96	8.75			
Canada Security Fund	1.65	1.81			
Can. Gas & Energy Fund PFD	13.13	14.39			
Can. Investment Fund	4.20	4.60			
Can. Trust Ind. Fund	4.52	4.94			
Canadair Ltd. Ltd.	27.69	29.66			
Champion Mutual Fund of Can.	7.58	8.24			
C.I. Leverage	15.54	17.03			
Collective Mutual Fund	7.24	8.02			
Commonwealth Intl	12.10	13.26			
Div. Inc. Shares Ser "A"	1.60	1.77			
Div. Inc. Shares Ser "B"	4.79	5.17			
x Dividend Shares	1.14	1.44			
Dreyfus Fund Inc.	15.77	17.21			
Dynamic Fund	18.83	19.02			
European Growth Fund	8.68	9.49			
Exec. Fund of Can. Ltd	7.87	8.26			
Exec. Intl. Fund	9.90	9.45			
Federated Financial	6.34	6.91			
Federated Growth	8.07	8.82			
Fonds Collectif "A"	7.14	7.76			
Fonds Collectif "B"	4.77	4.91			
Fonds Collectif "C"	9.51	10.34			
Fonds Desjardins "A"	5.04	-			
Fonds Desjardins "B"	4.35	-			
Fonds Mutual Admanc	2.77	3.03			
The Fraser Fund Ltd	12.56	12.62			
G.I.S. Compound	10.37	11.34			
G.I.S. Income	1.54	1.97			
Growth Equity Fund	7.91	8.64			
Growth Qd. A Fund	20.83	-			
Guardian Growth Fund	9.87	10.12			
Incorporated Investors	8.61	9.36			
Investors Growth	11.52	12.52			
Investors Intl. Mutual	8.61	9.36			
Investors Mutual of Can.	5.53	6.01			
Keystone Canada	8.74	9.60			
x Keystone Canadian K - 2	21.08	21.41			
All CDN Revenue Growth Fund	5.20	5.41			
x Keystone Canadian S - 1	21.07	21.59			
x Keystone Canadian S - 4	10.24	11.18			
Le Fonds P.E.P.	4.14	4.50			
Lexington Research	17.00	18.58			
x Mass Inv. Growth Stocks	13.28	14.51			
Mass Investment Trust	17.29	19.22			
M.G.F. Management	3.75	3.90			
Molson M. Fund	4.37	4.97			
Mutual Accum. Fund	5.65	6.82			
Mutual B.I.F.	4.77	4.99			
Mutual Bond	8.14	8.51			
Mutual Growth	7.94	7.70			
Mutual Income Fund	6.14	6.71			
Natural Resources	7.65	8.36			
One World Str.	19.22	-			
x First Partnership	16.77	18.33			
Pret & Revenue Mutud	7.50	8.26			
x NATL. MAL	5.52	6.02			
Putnam Growth Fund	14.58	15.93			
Radisson R.I.	3.97	-			
Regent Fund Ltd	10.97	11.86			
Royland Ltd	5.61	5.78			
Spec	11.59	12.74			
Taurus Fund	7.73	8.49			
United Amer. Fund	12.69	13.87			
United Venture	3.28	3.60			
United Venture	6.01	6.60			

NOMINATION A LA COMPAGNIE ROLLAND



K. VANDERVEN

M. H.M. Craig, vice-président responsable des ventes à la Compagnie de Papier Rolland Limited, annonce la nomination de M. Kees Vandervan au poste de directeur du service de l'étude des marchés, Ingénieur-chimiste diplômé aux Pays-Bas. M. Vandervan joindra récemment les cadres de l'entreprise Rolland. Il possède d'une vaste expérience en étude des marchés, en expansion commerciale et en mise au point de nouvelles techniques dans l'industrie des produits chimiques et autres industries connexes du Canada.

Baisse du rendement des billets du Trésor

OTTAWA (PC) — Nouvelle émission de billets du Trésor à échéance de 91 jours annoncée hier: \$130,000,000, à un taux et rendement moyens de 98,44 et 6,35 pour cent, au regard de \$125,000,000 à 98,405 et 6,35 pour cent la semaine dernière.

Billets à 182 jours:

BOURSE DE NEW YORK

[illegible][illegible][illegible]

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE
L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS THE INSTITUTE OF CHARTERED
DE QUEBEC ACCOUNTANTS OF QUEBEC

-- Etabli en 1880 --

C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif
Édifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue LaGauchetière - Tél. 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND
BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR
& CIE

DUCHARME, GOULET
& CIE

MERCIER, ROY, DORAY & CIE
Comptables agréés
Gaston N. Mercier, C.A.

& GIE
Comptables agréés
 Donat Marchand, C.A.
 J. Henri Boivin, C.A.
 Gerald Arbour, C.A.
 Paul Laflèche, C.A.
 Roger An-Rambault, I.S.C., C.A.
 Jacques Brunetta, C.A.

159^e o., rue Craig 861-1491

**ARMAND, FILLION
 & ASSOCIÉS**
Comptables agréés
 3785 ouest, Jean-Talon
 RE. 1-7601
 Ville Mont-Royal

Comptables agréés
 J. Omer Ducharme, C.A.
 Colette Gauthier, C.A.

**1252 Est, rue Beaubien,
 Suite 102.**

Montreal 35, 270-4196

**GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS
 ET ASSOCIÉS**
Comptables agréés
 Roger Gauvin, C.A.
 Georges A. Pénovost, C.A.
 Bernard Dumais, C.A.
 Pierre Lapiere, C.A.
 Roger Forget, C.A.

**3500 Parc Lafontaine
 Suite 404**

Montreal 24 526-0828

**MESSIER, GUY,
 POIRIER, BOURGEOIS,
 GUENETTE & ASSOCIÉS**
Comptables agréés
 Jacques Bourgeois, I.S.C., C.A.
 Guy Guenette, C.A.
 Pierre Paul Guy, I.S.C., C.A.
 Guy Messier, I.S.C., C.A.
 Raymond A. Poirier, C.A.
 Robert Houde, B.A., C.A.
 Guy Guimet, C.A.

AUDET, POUPART & CIE
Comptables agréés
R. Audet, B.A., L.Sc., Com., C.A.
G. Poupart, B.A., L.Sc., Com., C.A.

561 est. boul. Crémazie
Montréal 11 384-1430

50 Place Crémazie
Montréal 11

Suite 422
387-6422

NADEAU, PAQUET & CIE

7073 St-Denis Montréal 19
272-8751

**BASTIEN, BARRIÈRE
& ASSOCIES**

Comptables agréés

F. J. Bastien, C.A. R. Barrière, C.A.
G. Boudoux, C.A. B. Pellerin, C.A.
J. Allard, C.A. Y. Joyal, C.A.

Edifice Banque Commenote Nationale,
500 Place d'Armes, Suite 1564
Montréal 1, Que. - 844-4445

RENOIT, DIRY, BERTRAND

**GLENNINNING, JAKRETT
GOULD & CIE**

Comptables Agrés

715 Carré Victoria 844-3307

Montréal, Cabbout, Toronto, Brantford,
Kamloops, Winnipeg, Calgary, Vancouver

Associés Residents

W. Pierce Gould, C.A.
D. H. M. Brown, C.A.
R. E. Madoleiro, C.A.
Marcel E. Trudeau, C.A.

Comptables agréés

Jacques R. Nadeau, C.A.
Real Manville, C.A.
Gilles Blonden, C.A.
Michel Guerin, C.A.
E.G.M. Mulligan, C.A.

**1420 ouest, Sherbrooke,
ch. 850 842-6812**

PRICE WATERHOUSE & CO.

Comptables agréés

5 Place Ville Marie 866-9701

Montréal, Ottawa, Halifax, Toronto,
Hamilton, Windsor, Winnipeg, Calgary,
Edmonton, Vancouver, Victoria

KENDALL, TRUDELL & CIE

Comptables agréés

PAQUETTE & CIE
Comptables Agréés
L.H. Benoit, C.A. R. Bertrand, C.A.
J.P. Dury, C.A. A. Paquette, C.A.

GÉRARD LABELLE

PROULX, D'ORSONNENS & Cie
Comptables agréés

Edifice Le Cherrier
3500 Parc Lafontaine, suite 306
Montréal 24, Qus.
Téléphone: 527-9221

**LORENZO, BÉLANGER
& ASSOCIÉS**
Comptables agréés
1980 ouest, rue Sherbrooke
Suite 360
937-4238

**BESNER, TREMBLAY
BOURDELAIS & CIE**
Comptables agréés
1000, rue de la Montagne
Montréal 26, Qus.
Téléphone: 382-1111

**GENOUD, CHABOT
& ASSOCIÉS**
Comptable agréé
80 est, boul. Henri-Bourassa
384-9945

**LACHANCE, BROUSSEAU,
ALLARD & CIE**
Comptables agréés
Bernard F. Lachance, C.A.
Pierre Y. Brousseau, C.A.
Denis Allard, C.A.
Roger Marin, C.A.
A. Urbain, C.A.
Pierre L. Legault, C.A.

**RAYMOND, CHABOT,
MARTIN, PARÉ & CIE**
associés de la firme nationale
**RAYMOND, CAMPBELL, BÉLANGER,
WALTON, CHABOT & WILLETTS**
comptables agréés
820 Tour de la Bourse
Place Victoria,
Montréal 3, Québec.

René Proulx, B.A., C.A.
Guy d'Ormonde, B.A., C.A.

360 ouest, Saint-Jacques
Suite 2004
VI. 4-3017

Comptables agréés
426 ouest, Fleury,
Montréal 12, Qué.
Téléphone 389-5995

**110 ouest, Place Crémazie
Suite 750 - 381-9323**

JACQUES LAMARDE

Montréal, Sherbrooke, Lac Mégantic,
Rouyn, Toronto, London, Sarnia,
Edmonton, Vancouver, Victoria,
Penticton.

ROBERT STEPHEN GRIMM

BERNIER & BISSON
Comptables agréés
George Bernier, C.A.
Marcel Bissin, C.A.

60 St-Jacques Suite 601
Montréal 845-0209

PAUL E. BONNIER
Comptable agréé
Suite 3100, Place Victoria
Montréal 3, Qué.
861-5741

CLARKSON, GORDON & CIE

LAPOURSE, LAMARKE & CIE.,
Comptables agréés,
Louis Lapourse, C.A.
Bertrand Lamarck, C.A.
Marcel Hamel, C.A.
Robert Huot, C.A.

2235 est. rue Sherbrooke
Montréal 24, Qué.
Téléphone: 523-3189

RIDDELL, STEAD, GRAHAM & HUTCHISON
McIntosh
Main Lafréts & Co.
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
866-7351

Calgary, Corner Brook, Edmonton,
Halifax, Hamilton, London, Montreal,
New Westminster, Ottawa, Quebec,
Regina, St. Jean (T.N.), Toronto,
Vancouver, Winnipeg

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés

Comptables agréés
 R.V. Barnett, C.A. H.E. Bell, C.A.
 A.M. Camirand, C.A. H.M. Caron, C.A.
 L.J. Carrière, C.A. M.A. Denega, C.A.
 W.A. Farlinger, C.A. D.J. Finley, C.A.

78. Oick, C.A. A.W. Gilmour, C.A.
G. Gingras, C.A. J.A. Grovelaine, C.A.
G.P. Keeping, C.A. M.A. Mackenzie, C.A.
R. Normandeau, C.A. R. Pearl, C.A.

W.J. Smith, C.A.

**Associés-résidents
Montréal - Québec**

Halifax, Saint-Jean (N.B.), Ottawa,
Toronto, Hamilton, Kitchener, London,
Windsor, Port Arthur, Winnipeg,
Regina, Calgary, Edmonton,
Vancouver, Victoria.

**CLOUTIER, FONTAINE
& ASSOCIÉS**

Comptables agréés

H. Lavallée, C.A. R. Lyonnais, C.A.
I. Gascou, C.A. J. Lussier, C.A.
P. Noieux, C.A. R. Senechal, C.A.
P. Bedard, L.L.C. D. Crockett, C.A.
M. Demers, C.A. A. Lussier, C.A.
M. Hardy, C.A. G. Poupart, C.A.

**215 rue St-Jacques, MtL.
Tél.: 849-7791**

**LLOYD, COUREY, WHALEN
& BRUNEAU**

Comptables agréés

SAMSON, BELAIR, CÔTE,
LACROIX & ASSOCIÉS

Comptables agréés

Montréal - Québec
Rimouski

Suite 3100, Place Victoria
Montréal 3 861-5741

**TOUCHE, ROSS, BAILEY &
SMART ET CHABOT,
FORTIER & HAWLEY**

Comptables agréés

Comptables agréés
Luc Cloutier, M.S.C., C.A.
Raymond Fontaine, C.A.
Guy Croteau, C.A.
822 Est, rue Mont-Royal

Montréal 527-1314

**COURTOS, FREDETTE,
CHARETTE & CIE**

Florian Fredette, C.A. Guy Charette, C.A.
Robert Poupard, C.A. Martin Lajoie, C.A.
Hugues Mercier, C.A. J. Claude Rousseau, C.A.
Louis Bellefleur, C.A. Gilles Faurie, C.A.
Monique Mercier, C.A. Jean-Paul Berth, C.A.

**507 Place d'Armes
Tél.: 842-8621**

DeCARUFEL, DeCARUFEL

**MAHEU, NOËL, ANDERSON,
VALIQUETTE & ASSOCIÉS**

Comptables Agréés

Société nationale affiliée
COLLINS, LOVE, EDDES, VALIQUETTE & DO
avec bureaux à
Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto,
Montréal et dans d'autres villes au Canada.
Correspondants en Grande Bretagne et
aux États-Unis d'Amérique

**507 Place d'Armes (suite 1100)
Montréal 1, Qué.
Code 514 - 842-6651**

**THORNE, GUNN, HELLIWELL
& CHRISTENSON**

Comptables agréés

Incorporant les sociétés suivantes:
W. J. T. Adamson & Co.
Aime Galarneau et Compagnie
Gunn, Roberts & Co.

50 ouest, Place Crémazie
Suite 1010 Tél. 384-1890

**DENIS, DESMARAIS,
HOULE ET ASSOCIÉS**

Comptables agréés

J.P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A.
Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A.
Olivier Souville, B.A., L.S.C., C.A.
Germain Desmarais, C.A.
Duncan Mooney, C.A.

**57, rue Saint-Jacques
Montréal 845-5208**

DESCHAMPS & GROTHÉ

Comptables agréés

RENÉ DE GOUTIER & CIE

Comptables agréés

Y. Normandin, C.A. P.-E. Mallette, C.A.
G.R. Normandin, C.A. A. Rausse, C.A.
J.-J. Lecavaller, C.A. G. Lefebvre, C.A.

Associés-résidents

**1440 ouest, Ste-Catherine
Montréal - 866-2891**

Ottawa - Québec - Drummondville
Nicolet - Trois-Rivières - St-Jérôme
Gatineau - Chicoutimi

**McDONALD, CURRIE & CIE
COMPTES & IYRAND**

Suite 2604,
LA TOUR DE LA BOURSE
Montréal 3, Qué. 878-3011

LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS

Comptables agréés

Charles A. Gauthier, C.A.
Fernand Rheault, C.A.

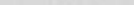
210 a., b. Crémazie - Du. 8-9251

VIAU & ROBIN

Comptables agréés

Ch. Viau, C.A.
G. Robin, C.A.

1411 Crescent, Montréal 25
845-3248

  		MESSIER, JACQUES, GAUTHIER SAINT-DENIS & CIE <i>Comptables agréés</i> Roger Messier, C.A. Robert Jacques, C.A. Régent Gauthier, C.A. Marcel Saint-Denis, C.A. Jacques Lefaire, C.A. Jacques Martin, C.A. (Associé Joliette)	4926 ave Verdun Verdun 769-3871   
360 o., St-Jacques, loc. 1225 842-9131			

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

Banks, Mays et Allen brillent

NEW YORK (P.A.) — Ernie Banks a cogné un deux-buts pour faire compter deux points à la neuvième manche et il a mis fin à un duel de lanceurs entre Bill Hands et Don Cardwell pour donner aux Cubs de Chicago une victoire de 2-0 sur les Mets de New York dans la deuxième partie d'un programme double.

Les Mets avaient blanchi les Cubs 1-0 dans la joute inaugurale grâce à un point produit par Ed Kranepool à la quatrième manche et au beau travail au monticule de Dick Selma et Carl Koonce. Cardwell filait même vers une partie sans point ni coup sûr jusqu'à la cinquième manche et il n'avait cédé que deux coups sûrs lorsque Glenn Neekert débuta avec un double à la neuvième.

Billy Williams reçut un but sur balles, Ron Santo mordit la poussière mais Banks fit compter deux points grâce à son deux-buts.

CINCINNATI (P.A.) — Le receveur Dick Dietz a claqué un simple, un double et un circuit et Ron Hunt obtint deux coups sûrs faisant compter deux points, comme les Giants de San Francisco rôtissaient les Reds de Cincinnati 7-1, ici, hier soir.

Gaylord Perry éparilla huit coups sûrs en voguant vers son septième triomphe contre six défaites. Les Giants l'appuyèrent avec une attaque de onze coups sûrs. Pour Dietz, il s'agissait de son troisième coup de quatre-buts de la saison.

Colavito congrédié

LOS ANGELES (P.A.) — Rock Colavito, vétéran voltigeur des Dodgers de Los Angeles vient de recevoir son congé sans condition de ce club de la ligue de baseball Nationale, hier.

Peggy Fleming avec les "Ice Follies"

NEW YORK (AFP) — Peggy Fleming, championne olympique de patinage artistique à Grenoble, effectuera une tournée mondiale à la fin de l'année avec la revue américaine "Ice Follies". Les imprésarios de la championne américaine qui

ont d'autre part signé un contrat en exclusivité avec la chaîne de télévision N.B.C. ont aussi précisé que Peggy Fleming présentera son propre spectacle (The Peggy Fleming Show) dans le cadre de la revue "Ice Follies" en 1968 et en 1969.

Le hockey montré au complet à la télé

TORONTO (PC) — On a pratiquement complété une entente dans le but de télédiffuser la première demi-heure des matches de la ligue Nationale de hockey à Montréal et Toronto en 1968-69.

On a d'abord voulu s'assurer que le réseau ne sauterait pas cette demi-heure supplémentaire d'annonces commerciales. Radio-Canada télédiffuse

les parties de Montréal et Toronto le samedi soir depuis de nombreuses années et CTV en a télédiffusé plusieurs le mercredi soir, commençant toujours après la première demi-heure de jeu.

La compagnie Ford du Canada se joindra à la brasserie Molson et à Imperial Oil comme commanditaires la saison prochaine.

AUJOURD'HUI
LANCEURS
PROBABLES

Ligue Nationale

Chicago (Holtzman 5-9) à New York (Koonman 11-4), (s) Philadelphie (Fryman 10-9) à Pittsburgh (Banning 4-10), (s) San Francisco (Marshall 15-4) à Cincinnati (Nolan 3-2), (s) Los Angeles (Singer 6-8) à Atlanta (Pappas 5-6), (s) Houston (Lemaster 8-7) à St-Louis (Gibson 11-5), (s)

Ligue Américaine

Cleveland (Siebert 9-5) à Oakland (Hunter 6-6), (s) Boston (Bell 7-3) à Californie (McGlothin 6-6), (s) Detroit (Wilson 6-4) à Minnesota (Kaat 5-5), (s) New York (Barber 1-3) à Chicago (John 7-0), (s) Washington (Pascual 8-4) à Baltimore (Hardin 9-5), (s)

CLASSEMENT

Ligue Nationale

	G	P	Moy. Diff.
St-Louis	53	30	639
Cincinnati	42	39	519 10
Atlanta	43	40	518 10
San Francisco	42	42	500 11 1/2
Pittsburgh	40	41	494 12
Philadelphie	38	40	487 12 1/2
Los Angeles	41	44	482 13
New York	39	43	476 13 1/2
Chicago	39	45	464 14 1/2
Houston	35	48	422 18

Ligue Américaine

	G	P	Moy. Diff.
Détroit	55	28	663
Cleveland	47	39	547 9 1/2
Baltimore	43	37	538 10 1/2
Boston	42	38	525 11 1/2
Minnesota	39	42	481 15
Californie	39	43	476 15 1/2
Oakland	39	43	476 15 1/2
New York	36	43	456 17
Chicago	34	44	436 18 1/2
Washington	30	47	390 22

HIER

Ligue Nationale

	G	P	Moy. Diff.
Chicago	000	000	002.2 4 0
New York	000	000	000.0 5 2
Hands et Handley, Cardwell, Taylor 9 et Grote G.	000	000	000.0 6 0
Chicago	000	000	000.0 6 0
New York	000	100	000.1 5 1
Jenkins, Regan 8 et Handley, Noline, Koonce 8, et Martin G.	000	000	000.0 6 2
Jenkins 8-10, Philadelphie	100	000	001.5 10 0
Pittsburgh	000	000	000.0 6 2
L. Jackson, et Ryan, Veale, Suk 6, Kline 1 et Kolb G.	000	000	000.1 6 9
Houston	300	000	000.0 2 5 7 1
St-Louis	000	000	000.0 14 11 0

Ligue Américaine

	G	P	Moy. Diff.
Washington	000	000	000.0 2 0
Baltimore	100	010	000.2 4 0
Coleman, Baldwin 8 et French, McNally et Eichenbaum G.	000	000	000.0 2 0
St-Louis	000	000	000.0 2 0

FOOTBALL

Match nul à Ottawa

OTTAWA (P.C.) — Les Stampers de Calgary qui visitent les Alouettes à l'Autostade de Montréal lundi prochain ont livré un match nul de 15-15 aux Rough Riders d'Ottawa, ici, hier soir, dans une partie hors concours de la ligue de football de la Conférence de l'Est.

	Premier quart
Calgary	Evanshen, touché
Ottawa	Robinson, converti
Calgary	Evanshen, touché
Ottawa	Robinson, converti
Pointage	Calgary 14 - Ottawa 3
	Deuxième quart
Pas de pointage	
	Troisième quart
Ottawa	Tucker, touché
Pointage	Calgary 14 - Ottawa 9
	Quatrième quart
Ottawa	Adkins, touché
Calgary	Robinson, simple
Pointage final	Calgary 15 - Ottawa 15

On favorise Perfect Shadow au parc Richelieu, ce soir

Le premier de cinq stakes consécutifs, mettant en vedette les meilleurs jeunes amateurs et trotteurs au pays, est prévu pour ce soir au Parc Richelieu. Il s'agit de "La Québécoise", réservée aux pouliches canadiennes de trois ans et qui sera disputée pour une bourse de \$9,780.

La Québécoise sera suivie de quatre autres événements majeurs du genre dans la période de dix jours qui suivra et offrira pas moins de \$50,000 en bourses.

Roger White, qui s'impose présentement comme le meilleur conducteur à la piste du bout de l'île, conduira Perfect Shadow, qui est considérée préfavorite pour l'emporter. Cette poulche n'a jamais fait pire que deuxième en sept départs depuis le début de sa jeune carrière.

Perfect Shadow est considérée à 2-1, en vertu de ses récentes performances, dont une victoire en 2:04.2 à Blue Bonnets et un triomphe en 2:05 à sa dernière sortie au Parc Richelieu.

Helen Mir et Robra Rosie sont aussi, bien considérées. Cette dernière, propriété du Ranch Robertson de Hornby, Ont., a figuré parmi les meilleurs chevaux juvéniles au Canada l'année dernière, quand elle a gagné cinq de ses 11 courses, pour des gains de \$14,004. Ce soir, comme d'habitude, elle sera pilotée par Ronnie Feagan, qui se classe parmi les cinq meilleurs conducteurs en Amérique du Nord

cette année, en ce qui concerne le nombre de victoires.

Les autres du peloton de dix poulches seront Dales Dee Dum, Celestial Air, Staretta Wick, Sugar Cape, Whispering Adio, Betty N'Brewer et Early Adios. Les trois dernières formeront une inscription triple.

Dans une autre épreuve au programme, Joltop, avec Percy Robillard, sera favori pour rattraper la grosse part d'une bourse de \$2,400, dans un am-

ble-conditions. Ce cheval de six ans a été un des meneurs durant les réunions d'hiver et de printemps à Blue Bonnets, mais depuis quelque temps il éprouve un peu de difficulté à visiter le cercle du vainqueur.

Malgré cela, le handicapier de la piste Léon Bouchard, le considère à 5-2, pour prendre la mesure des Sir Chief, Connecticut Star, Grateful Pat, Super Dares et Abbe Lark.

Des Robin des Bois sous les réflecteurs

Au cours d'une courte cérémonie, le représentant du Maire de Montréal, le conseiller Fernand Desjardins, a inauguré officiellement jeudi soir un terrain de tir à l'arc éclairé au parc Maisonneuve, en présence du directeur du service des Parcs de la métropole, monsieur André Champagne.

Ce terrain situé près de l'intersection des rues Boyce et Desjardins, est doté d'un système d'éclairage permettant ainsi aux adeptes du sport des Rois de pratiquer après la nuit.

Les archers pourront utiliser ce terrain de 12 cibles aux heures suivantes:

Les enfants: du lundi au vendredi de 9 heures à 5 heures.

Les adultes: du lundi au vendredi de 6 heures à 10 heures, le samedi et le dimanche, de midi à 10 heures.

Les activités du tir à l'arc se poursuivront jusqu'au 30 septembre. Jean-Yves Poulin et Michel Richard seront à la disposition des jeunes pour leur enseigner les rudiments de ce sport et l'instructeur en chef, monsieur Vincent Ravert, sera à la disposition des adultes.

A noter que cette activité est entièrement gratuite pour les moins de 16 ans; les adultes devront déboursier comme frais d'inscription, cinq dollars pour les résidents de la métropole, et dix dollars s'ils ne résident pas à Montréal.



Voici une heureuse innovation du service des parcs de la ville de Montréal. En effet les adeptes du tir à l'arc pourront pratiquer leur sport favori sous l'œil vigilant de deux instructeurs compétents au parc Maisonneuve et ce même sous les réflecteurs.

A la place de Pete Rose

CINCINNATI — Les Reds de Cincinnati, de la ligue Nationale de baseball, ont rappelé le joueur Mel McRae, qui peut jouer au champ intérieur ou au champ extérieur, de leur club ferme d'Indianapolis.

McRae occupera le poste laissé libre par suite de la blessure subie par Pete Rose, la semaine dernière.

Les Reds sont également privés des services du receveur Mel Queen pour une période indéterminée. Avec Indianapolis McRae avait une moyenne de .284, il a de plus frappé onze circuits et fait produire 42 points.

LE GOUVERNEMENT
DU
QUÉBEC

DEMANDE

AGENT DE LA GESTION DU PERSONNEL - Traitement initial jusqu'à \$14,375 selon la compétence. Divers ministères. Postes à Québec.
- Recrutement, sélection, classification, négociation et formation du personnel.
- Diplôme universitaire, de préférence en administration publique, relations industrielles, psychologie ou gestion des entreprises. Une expérience exceptionnelle peut suppléer à l'absence de diplôme.
- Concours 68P-2100. S'inscrire immédiatement.

ANALYSTE EN INFORMATIQUE - Traitement initial jusqu'à \$14,375 selon la compétence. Divers ministères. Postes à Québec.
- Étude et analyse de projets à soumettre au traitement par ordinateur.
- Diplôme universitaire ou formation secondaire avec expérience pertinente de l'analyse et de la programmation.
- Concours 68P-2108. S'inscrire immédiatement.

COORDONNATEUR DE PROJETS - Traitement initial jusqu'à \$14,300 selon la compétence. Direction générale des procédés et développement. Ministère des Travaux Publics. Postes à Québec.
- Coordonner et contrôler toutes les phases de l'évolution des projets tels que projets de construction nouvelle ou projets d'études des besoins en matière d'équipement.
- Diplôme universitaire et plusieurs années d'expérience pertinente; OU expérience exceptionnelle et compétence reconnue dans la coordination de projets.
- Concours 68S-1335. S'inscrire immédiatement.

COORDONNATEURS DE CENTRES INTER-RÉGIONAUX - Traitement initial jusqu'à \$17,500 selon la compétence. Ministère de la Famille et du Bien-être Social. Postes à Chicoutimi, Trois-Rivières, Sherbrooke, Montréal et Hull.
- Diriger le bureau inter-régional de promotion sociale et communautaire; promouvoir et coordonner la mise en œuvre des politiques sociales au sein des bureaux régionaux et locaux.
- Diplôme universitaire en sciences de l'homme ou en sciences administratives. Plusieurs années d'expérience professionnelle dans l'élaboration et la coordination de politiques dans des secteurs reliés au bien-être.
- Concours 68S-1305. S'inscrire avant le 19 juillet en ayant soin d'indiquer la localité de votre choix.

PATHOLOGISTES JUDICIAIRES - Traitement initial jusqu'à \$18,600 selon la compétence. Institut de médecine légale, Ministère de la Justice, district de Montréal.
- Fonctions: établir les causes des décès dans les cas faisant le sujet d'une enquête.
- Détenir un certificat en anatomie pathologique du Collège des médecins et chirurgiens du Québec ou être éligible à la certification.
- Concours 68SP-2120. S'inscrire avant le 19 juillet 1968.

DENTISTE - Traitement initial jusqu'à \$13,845 selon la compétence. Postes dans diverses régions. Ministère de la Santé.
- Assurer l'hygiène publique dans la prévention, le diagnostic et le traitement.
- Être membre du Collège des chirurgiens-dentistes du Québec.
- Concours 68P-2117. S'inscrire avant le 19 juillet 1968.

AGENT DE LA GESTION FINANCIÈRE - Traitement initial jusqu'à \$11,280 selon la compétence. Divers ministères. Postes à Québec et Montréal.
- Travail de comptabilité ou de vérification.
- Licence ou maîtrise en sciences commerciales; ou baccalauréat en commerce et au moins 2 années d'expérience professionnelle; ou membre d'une association reconnue de comptable professionnels.
- Concours 68P-2103. S'inscrire immédiatement.

CHEF DE DISTRICT - Traitement initial jusqu'à \$12,300 selon la compétence. Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Service des Parcs et Réserves. Poste à New-Carlisle.
- Responsabilité administrative et technique au niveau de la région; élaboration de plans d'aménagement; surveillance de travaux de construction et d'entretien des bâtiments, routes, terrains de camping, etc.
- Diplôme universitaire, de préférence en sciences appliquées (génie forestier ou génie civil) et quelques années d'expérience dans un domaine connexe.
- Concours 68S-1309. S'inscrire avant le 22 juillet 1968.

SURINTENDANTS DE PARCS ET RÉSERVES - Traitement initial jusqu'à \$11,280 selon la compétence. Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Postes à Sept-Îles, région de Québec et région de Hull.
- Responsable des opérations à l'intérieur d'un parc; participer à la préparation d'un plan d'aménagement, surveiller la réalisation des travaux tant du point de vue technique qu'administratif, et diriger le personnel permanent et saisonnier.
- Diplôme universitaire, de préférence en sciences pures ou appliquées et expérience souhaitable dans un domaine connexe; ou bonne formation générale et compétence reconnue dans la direction de travaux de construction et d'entretien.
- Concours 68S-1310. S'inscrire avant le 22 juillet 1968, en mentionnant l'endroit du poste choisi.

On peut consulter des avis de concours plus complets dans tous les bureaux du Gouvernement du Québec.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission:

710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4
1454, rue de la Montagne, Montréal 25
et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées. Prier d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'une fonction, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

POUR VOUS
QUI
CHOISISSEZ
AVEC
GOÛT

Seagram's V.O.

JEUNES FILLES!
JEUNES GENS!

qui désirez vous faire de l'argent de poche

LE DEVOIR

a besoin de vous

Si vous avez de 10 à 16 ans et si vous résidez dans les secteurs suivants:
NOTRE-DAME-DE-GRÂCE - WESTMOUNT

Communiquez sans tarder avec:
MME H.F. SENEZ - 484-6305



l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

Casper se sauve du peloton en Ecosse

CARNOUSTIE, Ecosse — Bill Casper a égalé le record du parcours avec un 68 et il a pris une avance de quatre coups au championnat de golf d'Angleterre disputé ici hier. Pendant ce temps deux autres favoris Jack Nicklaus et Arnold Palmer effectuaient des remontées spectaculaires.

Nicklaus, après une première carte de 76, a réussi un aigle au 14e et a fini avec un 69 pour un grand total de 145, cinq de plus que Casper. Palmer, qui est venu près d'être éliminé après un 77 avant-hier, est revenu à la charge avec un 71, pour un total de 148.

Le gaucher de la Nouvelle-Zélande Bob Charles et deux

jeunes pros anglais Tony Jacklin et Brian Barnes, étaient égaux au second rang, avec 144. Suivaient Gal Player, de l'Afrique du Sud et l'inconnu Paddy Skerritt, de l'Irlande, égaux avec Nicklaus, à 145.

Gay Brewer, de Dallas, Texas, le champion des Maîtres en 1967, y alla d'un 73 pour un total de 147.

Bert Yancey, de Tallahassee, Floride, eut 78-75-153; Doug Sanders, d'Ojai, Californie, 78-76-154; et Jerry Pittman, de New York, 78-80-158. Robert de Vicenzo, d'Argentine, qui défend son titre ici, obtint un 72, qui, avec un 77 de la veille, lui donna 149.

Baisse d'assistance dans les majeures

NEW YORK (PA) — Les ligues de baseball majeures à cause surtout du fait que les courses au championnat ne sont pas assez serrées dans les deux circuits enregistrèrent une autre baisse d'assistance, selon ce que révèle une enquête menée par la Presse Associée. La Nationale, en baisse de plus de deux millions de spectateurs en 1967, semble destinée à une autre diminution d'au moins un million, cette année.

La ligue Américaine accuse une diminution moins grande, soit d'à peine 2,131 spectateurs, actuellement, mais elle peut connaître plus de difficulté sous ce rapport si les Tigers de Détroit continuent d'accentuer leur avance (elle est de neuf parties et demie actuellement) en tête du circuit. La Nationale accuse un retard de près de trois-quarts de million en assistance, au moment d'écrire ces lignes et le fait que les Cards de St-Louis distance leur plus proches rivaux par dix parties et demie n'aide pas la cause.

Ligue Nationale	1967	1968
Los Angeles	1,007,087	1,047,548
New York	856,750	758,965
St. Louis	851,214	851,760
Houston	720,825	781,560
Atlanta	602,746	843,968
San Francisco	551,962	329,145
Chicago	493,441	357,721
Philadelphie	385,523	357,721
Pittsburgh	362,327	464,426
Cincinnati	340,695	535,318
Total	6,213,572	6,936,413

Ligue Américaine	1967	1968
Détroit	927,229	753,810
Boston	944,706	795,819
California	552,692	657,594
New York	542,819	621,515
Cleveland	522,929	418,708
Minnesota	482,470	445,431
x Oakland	453,471	390,000
Baltimore	415,467	578,496
Washington	362,449	435,821
y — Chicago	310,792	417,972
Total	5,513,034	5,515,165

x — Kansas City en 1967.
y — 1968 incluant 95,701 spectateurs pour quatre parties jouées à Milwaukee.

Championnat cycliste sur route à Toronto

Le championnat canadien cycliste sur route aura lieu dans la région de Toronto, samedi.

Mike Breckon, membre de l'exécutif de la Canadian Cycling Association a dit hier que les meilleurs conducteurs amateurs prendront part à une épreuve de 110 milles, devant débiter à 10 heures du matin à Cookville pour se terminer vers les quatre heures à Brantford.

Des équipes de la Colombie-Britannique, du Manitoba, de l'Ontario et du Québec seront représentées dans ce marathon qui a été organisé pour aider à choisir les meilleurs aspirants à l'équipe cycliste Olympique canadienne.

Même s'il n'est pas jugé

comme un essai Olympique, le championnat représente une rare occasion où tous les meilleurs cyclistes du pays peuvent se rencontrer dans une course de forte compétition.

Parmi les favoris pour l'emporter se trouvent Roger Summer, un ancien athlète de Toronto, habitant maintenant Vancouver. Summer, la semaine dernière, a gagné la ru-de course de 90 milles entre Québec et Murray Bay.

Egalement parmi les favoris, il y aura Joe Jones, de Toronto, effectuant un retour après une saison d'inactivité. Jones a pris part la semaine dernière au marathon de Toronto à London.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"
844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots (05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

AMEUBLEMENT A VENDRE

AMEUBLEMENT LEGAULT
Décoration intérieure, agent manufacturier
30% d'escompte
Aménagement complet de tous styles. Tapis et draperies à prix réduit. Spécialement pour le montage. Décorateurs professionnels à votre service. Sur rendez-vous seulement.
Mme Vve Gilles Legault, prop.
388-8540
29-68

ANTIQUITES CANADIENNES

Berthierville Antiquités vient d'ouvrir à 222 de l'hôpital, vieux Montréal, succursale de meubles canadiens authentiques de tout genre, en pin, ainsi que meubles européens. 843-8513 ou 272-7859 J.N.O.

APPARTEMENT A LOUER

NDG: 2 1/2 appartements modernes à louer, chauffés, meublé si désiré, tout payé, 15 minutes Université de Montréal, quartier chic. Prix très raisonnables.
684-7913 Particulier (271-2401) 25-68

A VENDRE

Robe de mariée, en organza de soie et dentelle de Chantilly, taille 12 ans.
Tél. 931-4037 13-68

Magnifiques tapis orientaux 9' x 12' \$79.00 - 8' x 10' \$65.00, aussi tapis de passage.
Tél. 744-2167 16-68

ATELIER D'EBENISTERIE

Tout équipé, personnel compétent et clientèle.

Zone industrielle.
Ecrire Case 48
Le Devoir.
15-7-68

CHAMBRES A LOUER

Aux visiteurs de Terre des Hommes. Deux chambres accommodant quatre personnes. Mme Jean Grenier, 268 avenue Labonté, Longueuil, Québec. Tél. 674-7366. J.N.Q.

DEMEGEMENT

ROUSSILLE TRANSPORT - Déménagement local, longue distance. Emballage et entreposage. 725-3121. J.N.O.

DEMANDE D'EMPLOI

Auteur dramatique, retour de 2 ans d'études à la Sorbonne (Paris) cherche position au Québec.

Expérience dans journalisme, rédaction, enseignement.
Tél.: 273-4309
15-7-68

DIVERS

TOP MART INC. 15 est rue Ste-Catherine, Tél. 845-0401. Metro, Saint-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. Vestons sport madras \$6.00. Habits complets en Tergil \$30.00. Habits complets Terylene Fortrel \$25.00. Imperméables \$6.00 et \$15.00. Pantalons sport \$6.00, \$10.00 et \$15.00. Vestons \$3.00 et \$6.50 etc. J.N.O.

EDIFICE A LOUER

MANUFACTURE OU ENTREPOT

50' x 50', 12' hauteur. Chauffage central, gicleur automatique, ascenseur.

S'adresser à:
3136 boul. Lasalle
Verdun, 768-2544
28-7-68

FEMME DEMANDEE

Ahantisc réceptionniste dactylo pour salle de montage, bilingue. 20 à 35 ans.
Tél. 381-7637 (entre 11 et 3 p.m.) 16-76

Infirmière demandée pour camp de vacances.
Tél. 272-5340 15-7-68

Infirmière licenciée avec expérience pour occuper poste de responsabilités le soir de 3.30 à 11.30 p.m. dans hôpital pour malades chroniques.
Tél. 645-1673 (entre 9.5 p.m.) 13-7-68

HOMME DEMANDE

CHEF-CUISINIER

Parlant anglais, expérience européenne, brigade moyenne à Toronto, cuisine française, application avec curriculum vitae et salaire demandé.

Ecrire CASE 49
LE DEVOIR
18-7-68

LOGEMENT A LOUER

OUTREMONT, 2e chauffé, 7 pièces, 4 chambres, 2 salles de bain complètes, eau chaude, à l'année, garage \$210.00 par mois. Libre 1er septembre. Tél. 737-4714. 13-7-68

MAISON DE CAMPAGNE A LOUER

MONT TREMBLANT, maison d'été à louer, lac Beauvalon, près Mont-Tremblant Lodge, entièrement meublé, 8 chambres à coucher, 4 salles de bain, vaste vivier, et salle à manger, foyer, salle de jeux, cuisine tout outillée, plage privée. Tél. Guy Landry Montréal, 861-6165 J.N.O.

PERSONNEL

Rencontres, but amical, social matrimonial célibataires, veufs (ves) ou personnes seules. Venez vous inscrire à l'Agence DU BONHEUR ENRG, 6365 Delormier. Pour rendez-vous 729-0680 13-7-68

PROPRIÉTÉ A LOUER

WESTMOUNT

Splendide cottage très belle école, 5 chambres à coucher, grand salon et bibliothèque avec cheminées naturelles, salle à manger spacieuse cuisine très fonctionnelle incluant cuisinière, lave-vaisselle, réfrigérateur, laveuse-sécheuse, salle à déjeuner, 3 1/2 salles de bain, salle de jeux, beau jardin, occupation immédiate. \$550. par mois, incluant moquette M.L.S.

ISABELLE LAFRENIERE,
Courtier
932-6363
"Notre intuition féminine vous aidera"
J.N.O.

PROPRIÉTÉS A VENDRE

OUTREMONT

Cottage très éclairé, 5 grandes chambres, salon, salle à manger, hall d'entrée, salle familiale, très spacieux, 2 1/2 salles de bain, garage double, beau jardin avec pergola et piscine. Comptant seulement \$8,000. conditions très intéressantes M.L.S. \$42,000.

Duplex 6 1/2 2 1/2, jardin, occupation bas. Exclut Mme Prefontaine 273-7879

WESTMOUNT

LANSDOWN AVE, cottage 5 chambres à coucher, belle pièce de réception très éclairée, cuisine moderne, salle à déjeuner, 3 1/2 salles de bain, grand sous-sol très coquet avec cheminée naturelle et belle grande chambre double, fournaise, toit en filage neuf. Maison en très bon état et rénover avec goût. \$53,500. incluant moquette M.L.S.

ISABELLE LAFRENIERE,
Courtier
932-6363
"Notre intuition féminine vous aidera"
13-7-68

OUTREMONT, maison 8 pièces, neuf, offrant tous les avantages d'une maison moderne, 2 1/2 salles de bain, portes-fenêtres, patio, \$55,000. comptant peu élevé. Tél. 273-4151 (après 5.00 P.M.) 15-7-68

TAILLEUR

Vous avez maigri ou engraisé? Faites rajuster vos vêtements, habits ou pantalons, transformés en devant simple dernier style.

DROLET TAILLEUR
— SPECIALITE —
Habits et costumes sur mesure
351 est. rue GUIZOT
Tél. 388-2532 J.N.O.

TRAVAIL DEMANDE

Fille de 17 ans garderait enfants à la semaine. Appelez entre 11 et 5 p.m. à 523-0977 13-7-68

Bauer préférerait Hunter comme son successeur

BALTIMORE (PA) — Hank Bauer a dit hier qu'il aurait dû être remplacé par Billy Hunter au lieu de Earl Weaver comme pilote des Orioles de Baltimore, de la ligue de baseball Américaine.

Comme Weaver a été seulement embauché pour la balance de la saison", dit Bauer, "Je lui aurais préféré Hunter parce qu'il connaît mieux les joueurs".

Weaver fut l'un des quatre nouveaux instructeurs nommés au personnel des Orioles, cette saison, après le renvoi de trois autres à la fin de la saison 1967.

Weaver, un fructueux gérant, des ligues mineures pour les clubs fermes des Orioles, fut déjà considéré comme remplaçant possible pour Bauer et

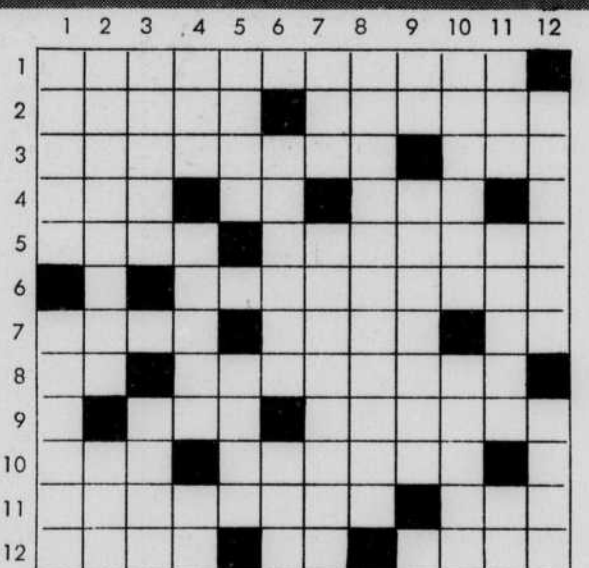
c'est pourquoi ce dernier, craignant cette rivalité, était opposé à l'ajouter à ses instructeurs.

"Je me demandais pourquoi ils ne me congédièrent pas au lieu des trois instructeurs", dit Bauer. Je le sais maintenant, c'est à cause de mon salaire."

A l'époque, Bauer venait de terminer sa première saison d'un contrat de deux ans au salaire de \$50,000 par année, un pacte qu'il avait conclu après avoir conduit le Baltimore à la Série Mondiale de 1966.

Comme il reste la moitié de la saison 1968 à compléter, Bauer demandera à Baltimore afin de récolter la balance de son salaire.

les MOTS-CROISÉS du Devoir



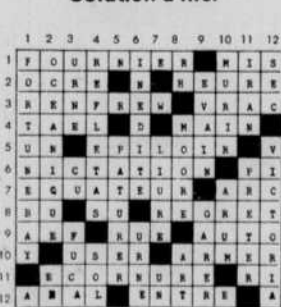
Horizontalement

- 1- Fondateur de Montréal.
- 2- Se rendre - Ne sait pas.
- 3- Aéroport de Labrador - Unité monétaire bulgare.
- 4- Mot employé au tennis pour indiquer que la balle est tombée hors des limites du court - Obtenu - Fraichement salé, en caque.
- 5- Gouverneur-Général du Canada (1904 à 1911) - Déterminais le titre d'un alliage.
- 6- Salue par une ovation.
- 7- Premier Ministre de la Nouvelle-Ecosse (1875 à 1878) - Venues au monde - Tellure.
- 8- Erbium - La vie future.
- 9- Lettre grecque - Se dit d'un animal dépourvu de queue.
- 10- Lettre grecque - Suivent une action en justice.
- 11- Hypocrite, fourbe - feuilles du théier.
- 12- Préfixe qui, placé devant une unité, la multiplie par un million de millions - Confère - Peu de chose.

Verticalement

- 1- Ville du comté de Stansstead - Diocèse dont Mgr. Jacques Landriault est l'évêque.
- 2- Rendre lourd - Inventeur né à New-York qui inven-

Solution d'hier



Les cyclistes canadiens sont prêts pour Mexico

Même si les cyclistes canadiens forment un des plus petites équipes que le Canada enverra aux Jeux olympiques de Mexico en octobre, l'Association canadienne veut assurer que ses représentants seront prêts.

On sait que Mexico est sise à 7,200 pieds d'altitude et l'ACC a décidé de profiter des diverses recherches médicales sur les effets de l'altitude.

Aussi, elle a soumis ses représentants récemment à

divers tests en laboratoire à l'Université de Montréal.

Parmi les cyclistes sujets aux tests, il y avait St-Mapp, de Cookville, Ont., Jean Martel, de Montréal, Joe Jones, de Toronto, Roger Summer, de Vancouver, et Ian Mahone, Canadien résident en Californie.

Trois Québécois, Yves Landry, de St-Romuald, Marcel Roy, de Lac Mégantic, et Jules Beland, de Drummondville, ont subi leurs tests juste avant de partir, le 4 juillet, pour les Pyrénées françaises où ils s'entraîneront à haute altitude avec l'équipe olympique française sous la direction des

instructeurs du pays pendant deux mois.

Tests

En laboratoires, les cyclistes ont été soumis aux conditions d'air raréfié existant à Mexico, tout en tenant compte des autres facteurs, ce qui s'avérera une source essentielle d'informations pour les concurrents.

Même si l'altitude demeure un sujet d'inquiétude, seuls les cyclistes, les rameurs et quelques gymnastes se sont soumis aux tests en laboratoire.

Selon un porte-parole de l'ACC, ces genres de tests permettent de découvrir quel

cycliste pourra donner son maximum à l'altitude de Mexico, d'autant plus que certains pourront se prouver mentalement à eux-mêmes qu'ils sont capables de surmonter cet handicap.

Mapp, qui a été un des premiers à subir ces tests en laboratoire, était enchanté de l'expérience qui lui a donné une certaine assurance personnelle.

Mapp, qui a déjà participé au Tour du Mexique, croit que d'autres facteurs, tels le système digestif et les changements de nourriture et de breuvage, demandent plus de préparation que celui de l'altitude.

les 3 heures du CIRCUIT MONT TREMBLANT
DIMANCHE LE 21 JUILLET 8^{ÈME} ÉPREUVE DE LA SÉRIE TRANS-AM 1968
Les essais auront lieu samedi le 20 juillet
Les courses préliminaires commenceront dimanche matin à 9 h 00 heures
Paddock \$10.00 dimanche
Admission générale: \$15.00 fin de semaine
\$5.00 dimanche \$15.00 fin de semaine
\$7.00 fin de semaine \$15.00 fin de semaine
Les enfants de 12 ans ou moins sont admis gratuitement.
Le terrain de camping sera ouvert des vendredis à 4 h 00 p.m.
PRE-VENTE À RABAI CHEZ MIRACLE MART.

Omnium de tennis 1968

MONTE CARLO — La Fédération internationale de tennis a annoncé hier, lors de la réunion de Monte Carlo que l'Omnium Canadien de Tennis 1968 serait disputé à Toronto du 25 août au premier septembre prochain.

VIVE LA CANADIENNE!
Une petite Canadienne, ça c'est bon!

Vietnam: selon le secrétaire à la défense

Pas d'évacuation prévisible de troupes américaines en 69 - Des juristes de 40 pays condamnent 'l'agression des E.-U.'

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire à la défense, M. Clark Clifford, a annoncé hier matin qu'il se rendrait samedi au Sud-Vietnam en compagnie du général Earle Wheeler, président du comité des chefs d'état-major, et de M. William Bundy, secrétaire d'Etat adjoint. M. Clifford participera ensuite à Honolulu, aux entretiens "au sommet" américano-sud-vietnamiens vers le 20 juillet.

Commentant une déclaration qui vient d'être faite par le président du Sud-Vietnam, M. Nguyen Van Thieu, d'après laquelle des premiers retraits de forces américaines pourraient avoir lieu en 1969, M. Clifford a déclaré que, en dehors d'une évolution favorable des entretiens de Paris, il n'é-

tait "pas désireux de prédire une évacuation quelconque" pour l'année prochaine. M. Clifford a ajouté qu'aucune augmentation des effectifs américains au Vietnam n'était actuellement envisagée. M. Clifford a indiqué qu'il fallait espérer que l'armée sud-vietnamienne pourrait participer en nombre croissant aux combats, ce qui permettrait à des forces américaines d'être mises en réserve avant une évacuation éventuelle. Mais il s'est refusé à fixer une date quelconque à ce propos.

A propos des négociations préliminaires entre les Etats-Unis et le Nord-Vietnam, M. Clifford a indiqué qu'il avait "noté avec intérêt" que M. Harriman voyait lui aussi "de vagues signes" de dégel.

Génocide imputé aux Etats-Unis

PARIS, (AFP) — "L'action militaire américaine au Vietnam est injustifiable sur le plan juridique: elle est en fait une guerre d'agression illégale allant parfois jusqu'au génocide", a déclaré hier l'ancien ministre indien de la défense, M. Krishna Menon.

M. Menon a exposé ce point de vue au cours d'une conférence des juristes pour le renvoi de presse tenue hier à l'issue de la "conférence mon-Vietnam". Des représentants de 40 pays ont pris part à ce colloque qui s'est déroulé à Grenoble du 6 au 10 juillet. Des juristes de la plupart des pays socialistes ainsi que de la République démocratique du Vietnam et des délégués du Front national de libération du

Vietnam du sud assistaient aux travaux où l'on remarquait cependant l'absence de juristes chinois, albanais et coréens.

Après avoir indiqué que la déclaration, l'appel et les quatre résolutions adoptées par la conférence avaient été ratifiés à l'unanimité, le porte-parole de la conférence a souligné que trois conclusions principales se dégagent de ces volumineux documents:

- a) condamnation de l'action américaine au Vietnam sur le plan juridique;
- b) l'action américaine au Vietnam revêt parfois les formes d'un génocide;
- c) le droit à l'insoumission doit être garanti aux citoyens américains qui refuseraient de combattre au Vietnam et le devoir de chacun est "d'aider ces déserteurs".

Des importantes mesures soumises au Congrès par l'administration se heurtent à des

frases se rencontrent pour organiser un référendum dans les régions contestées du Biafra et du Nigeria;

— que ce référendum soit organisé sur des bases libres et justes à un moment fixé par les deux parties pour déterminer les souhaits des populations des régions en litige.

— et que ces souhaits ayant été dégagés, les représentants du Nigeria et du Biafra se rencontrent à nouveau pour régler le problème de la coopération et de l'association dans les autres régions.

Toutefois, M. Eke a ajouté que si le Nigeria envisageait d'autres moyens de connaître les souhaits de la population, le Biafra était prêt à les examiner.

D'autre part, interrogé sur la mission britannique chargée d'étudier l'organisation des secours au Nigeria, M. Eke a souligné: "Lord Hunt ne sera pas autorisé à se rendre au Biafra pour discuter du problème des réfugiés". Il a réaffirmé à ce sujet que le Biafra n'accepterait pas de secours de la Grande-Bretagne tant que celle-ci enverrait des armes au Nigeria.

— qu'après l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu, des représentants nigériens et bia-

Afin de faire adopter certaines mesures

Johnson rappellerait le Congrès -indocile- en session, à l'automne

WASHINGTON (AFP) — L'ajournement de la session parlementaire, qui était prévu pour le 3 août, à la veille de la convention républicaine de Miami, ne sera probablement que temporaire et les deux Chambres devront siéger à nouveau en septembre, pour terminer leur travail législatif inachevé.

Le président Lyndon Johnson a laissé entendre qu'il rappellerait les deux Chambres en session, après une interruption d'un mois en août pour permettre aux parlementaires d'assister aux conventions républicaine et démocrate. La lenteur des discussions sur un certain nombre de projets soumis par l'administration et la mauvaise volonté évidente manifestée par les parlementaires pour en discuter d'autres ont accumulé un retard important dans la tâche législative de l'année.

M. Johnson, qui quittera définitivement ses fonctions au mois de janvier prochain, voudrait pouvoir terminer son mandat après avoir obtenu du Congrès l'adoption des mesures qu'il estime indispensables.

Deux importantes mesures soumises au Congrès par l'administration se heurtent à des

manoeuvres dilatoires, sinon même à une dure opposition, de la part des parlementaires.

L'une est le projet de loi proposé par M. Johnson pour un contrôle très efficace des armes à feu, comportant notamment la délivrance d'un permis de port d'arme et l'enregistrement de toutes les armes en circulation actuellement dans le pays.

Les adversaires de ce projet et les hésitants sont suffisamment nombreux pour que les milieux de l'administration commencent à perdre tout espoir d'obtenir un vote pendant la session. Le projet du gouvernement est progressivement amputé en commission de ses principales clauses et se limiterait maintenant à une simple interdiction de la vente des armes par colis postal, à des mineurs ou à des non-résidents dans la localité où la vente a lieu.

Les partisans du projet de l'administration se proposent d'ouvrir le débat en séance plénière au Sénat, afin d'inclure dans le texte final les clauses comportant l'enregistrement des armes et la délivrance d'un port d'armes. Mais la lutte est loin d'être terminée.

Confirmant son retrait de l'est de Suez

Londres fera de l'Europe la base de sa politique militaire

LONDRES (AFP) — Le gouvernement britannique estime qu'à l'avenir la politique militaire de la Grande-Bretagne doit être fondée sur une unité plus grande de l'Europe, déclare un Livre blanc sur la défense publié hier.

D'ici à la fin de 1971, le redéploiement des forces britanniques dans la zone de l'OTAN renforcera non seulement la puissance militaire de l'Alliance Atlantique, mais aussi "la solidarité politique des membres européens de l'Alliance".

Une "intégration plus étroite de la défense européenne" serait profitable, que des progrès rapides soient réalisés ou non dans le domaine du désarmement, ajoute le Livre blanc.

Aussi longtemps que des éléments d'instabilité existent dans la situation européenne, tout ce qui peut renforcer la sécurité des puissances occidentales ne peut que renforcer la paix.

Le Livre blanc déclare encore: "Si la Grande-Bretagne désire exercer la même influence que d'autres puissances européennes disposant des mêmes ressources dans une Europe dont on peut s'attendre

qu'elle se suffira de plus en plus à elle-même, elle doit être prête à continuer de contribuer à sa défense commune sur une échelle comparable à celles-ci."

Le gouvernement britannique, dans le Livre blanc, réaffirme son intention de voir la Grande-Bretagne participer pleinement à la défense de l'Europe.

Le Livre blanc souligne les avantages militaires et économiques qui peuvent découler du plan européen d'un approvisionnement commun en ce qui concerne le matériel militaire.

Ce nouveau livre blanc complet et précise les décisions de principe qui avaient été annoncées le 22 février dernier dans un autre livre blanc et qui faisaient état de la décision de la Grande-Bretagne de retirer une grande partie de ses troupes "à l'est de Suez".

Dans ce nouveau document, il est précisé que "les plans pour le retrait des forces britanniques du golfe Persique et d'Extrême-Orient d'ici à la fin de 1961 ont été définitivement mis au point".

En outre le nouveau Livre blanc fait état en détail de diverses mesures d'économie annoncées en février.

Aide massive américaine à la Croix-Rouge

Le Biafra pose à Lagos et à Londres ses conditions pour un règlement

WASHINGTON (AFP) — Dans un communiqué publié par la Maison-Blanche, le président Johnson a annoncé hier, son intention de fournir toute l'assistance nécessaire à la Croix-Rouge internationale pour secourir les victimes civiles de la guerre au Nigeria, en même temps qu'il a adressé un appel aux responsables des deux camps en présence, afin qu'ils permettent à cette aide d'atteindre les populations visées.

Bien que l'assistance promise s'adresse de toute évidence à la population du Biafra, M. Johnson a soigneusement évité de mentionner le Biafra du fait que les Etats-Unis ne reconnaissent que le gouvernement fédéral. Mais le chef de l'exécutif a tenu à souligner que, sans aucune entente voulant

s'immiscer dans les affaires intérieures du Nigeria, le peuple américain ne pouvait demeurer insensible aux souffrances des victimes civiles d'un conflit essentiellement politique.

La Maison-Blanche a révélé à cette occasion que les Etats-Unis ont déjà apporté à la Croix-Rouge internationale une contribution en espèces de 100.000 dollars ainsi que des vivres et des médicaments, principalement du lait en poudre, pour une valeur de 1.100.000 dollars. Le gouvernement américain se tient prêt à réserver un accueil favorable à toute nouvelle demande d'aide émanant de la Croix-Rouge, mais la Maison-Blanche précise qu'aucun projet n'a été élaboré ou examiné jusqu'à présent en vue de l'établissement

d'un pont aérien pour secourir les populations du Biafra.

ABA (Biafra) (AFP) — Le commissaire biafrais à l'information, M. Ifegwu Eke, a énoncé hier à Aba, au cours d'une conférence de presse, six conditions pour un règlement du conflit nigéro-biafrais. Ces conditions sont:

— que la Grande-Bretagne et le Nigeria renoncent à l'usage de la force pour régler la crise;

— que le Nigeria respecte l'opinion mondiale et accepte un cessez le feu immédiat sans conditions préalables;

— que la Grande-Bretagne cesse de fournir des armes au Nigeria;

— qu'après l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu, des représentants nigériens et bia-

centre de formation en éducation des adultes



Le centre coopératif SESAME (Sessions d'enseignement spécialisé aux adultes par le ministère de l'Éducation) ouvre ses portes aux personnes désireuses d'acquiescer une formation en éducation des adultes. Cette session de formation, d'une durée d'un an, est une initiative de la direction générale de l'Éducation permanente du ministère de l'Éducation du Québec et se tiendra à Montréal de septembre 1968 à septembre 1969.

La formation comprend:

- une phase de préparation (stage de sensibilisation et d'instrumentation, préparation des classes); durée 8 semaines
- une session d'éducation d'adultes des niveaux de 7e à 11e année; durée 22 semaines
- une phase d'évaluation; durée 6 semaines.

Si vous vous intéressez à l'éducation des adultes et désirez, le cas échéant, y faire carrière;

Si vous désirez une formation au cours de laquelle vous serez conseillé et encadré par des spécialistes tout en ayant l'occasion de faire appel à vos ressources personnelles,

écrivez à l'adresse ci-dessous pour obtenir un formulaire d'inscription.

Il s'agit d'un emploi à plein temps, au salaire de \$7,000 pour l'année de formation. L'expérience de l'enseignement n'est pas requise.

Même si vous êtes sous contrat avec un organisme quelconque pour une partie ou la totalité de la période de septembre 1968 à septembre 1969, communiquez avec nous: nous étudierons la situation dans chaque cas.

On obtient le formulaire de demande d'inscription en s'adressant avant le 31 juillet à:

Formulaire d'inscription,
Centre coopératif SESAME,
633, rue Saint-Jean,
Chambre 203,
Québec, Qué.
Téléphone: 693-3499.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
Ministère de l'Éducation

DOW REMPORTE LA MÉDAILLE D'OR À L'OLYMPIADE MONDIALE



Dow est la seule bière canadienne à mériter cet honneur international à l'Olympiade Mondiale de la Bière 1968, tenue en Allemagne.

La médaille d'or a été décernée à la bière Dow après qu'elle eut triomphé dans une compétition groupant 81 marques différentes, soumises par 32 brasseries les plus réputées dans le monde entier, à la 71ème Olympiade Mondiale de la Bière tenue à Nürnberg, Allemagne. Ces bières

ont été soumises à 21 épreuves de qualité, de saveur, de présentation; le jury a décerné la médaille d'or à la bière Dow, la seule bière canadienne à mériter un tel honneur. Cette médaille d'or vient confirmer le standard d'excellence de la bière Dow.

LA BIÈRE DOW—MÉDAILLE D'OR
BRASSÉE AU QUÉBEC PAR LES MAÎTRES-BRASSEURS.